

Date de dépôt : 16 septembre 2009

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la gestion HES à Genève en 2007

Mesdames et
Messieurs les députés,

Préambule

Le présent rapport retrace l'activité de la Haute école de Genève et des écoles HES qu'elle regroupe, durant l'année 2007.

I. Points forts de l'année 2007 pour Genève

1.1 Evénements marquants pour les écoles

Les 6 écoles rattachées à la HES-SO Genève ont toutes renforcé, en 2007, leurs liens avec les milieux professionnels proche ou plus éloignés, avec des différences découlant bien sûr des spécificités de leurs domaines de formation respectifs. Les événements retenus ci-dessous constituent un échantillon de leurs activités.

– Ecole d'ingénieurs de Genève

Du 25 au 29 Juin 2007, l'EIG et son laboratoire d'informatique industrielle ont organisé la 12^{ème} édition de la Conférence internationale Ada-Europe, consacrée aux technologies de développement de logiciels fiables. L'école poursuit des projets de recherche appliquée sur les systèmes fiables, utiles, entre autres, dans les transports (pilotage des avions, des trains, logiciels embarqués automobiles), la production d'énergie (contrôle des centrales nucléaires), la santé (chaînes de production de médicaments, appareils médicaux) ou les transactions financières (paiement électronique).

L'EIG poursuit par ailleurs son effort de sensibilisation des jeunes filles aux formations techniques et scientifiques, qui s'inscrit dans la coopération des hautes écoles spécialisées de Suisse avec le groupement professionnel des femmes (fia), l'association Swiss Engineering (UTS) et l'Office fédéral de la

formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Ainsi, en décembre, elle a organisé à la cafeteria de l'Ecole de mécanique, une rencontre Info+Lunch entre ingénieures professionnelles et élèves.

– Ecole d'ingénieurs de Lullier

A l'initiative d'un des chercheurs de l'EIL, 3 partenaires ont signé, le 21 décembre 2007, l'acte de fondation de La Maison de la Rivière, à savoir : l'Association Truite-Léman, de l'Université de Lausanne (Département d'écologie et évolution) et de la HES SO Genève (Ecole d'Ingénieurs de Lullier). Il s'agit d'un centre national de compétences en matière de gestion piscicole et de renaturation des cours d'eau unique en Suisse romande.

Le projet s'appuie sur trois piliers: la recherche fondamentale, la recherche appliquée et l'éducation à l'environnement. Il dispose déjà d'un terrain et d'un bâtiment situés à l'embouchure du Boiron de Morges et d'un capital d'env. 4 millions de francs (fonds de tiers privés) pour ses investissements et son fonctionnement. La grande majorité des cantons suisses et la Confédération se sont déjà engagées en faveur de la Maison de la Rivière.

– Haute école d'art et de design – Genève

Forte de sa double appartenance aux domaines des arts visuels et du design, la Haute école d'art et de design – Genève a mis sur pied en automne 2007 une manifestation consacrée aux pratiques et enjeux communs du design et de l'art contemporain. Au programme : un colloque international, une exposition et cinq master classes; cet événement a été organisé en partenariat avec le Centre d'art contemporain Genève, **ACDC Art contemporain Design contemporain**. 300 auditeurs de Suisse et d'Europe ont assisté aux deux jours de conférence dont les actes scientifiques seront publiés à l'été 2008.

L'exposition « **Wouldn't it be nice, wishful thinking** » regroupant de nombreuses pièces produites pour l'occasion par des artistes et designers internationaux a été mise en scène au Centre d'Art Contemporain Genève. Son succès a débouché sur l'organisation de deux autres présentations : février 2008 au Museum für Gestaltung Zürich, également partenaire de l'événement, puis septembre 2008 à la Somerset House de Londres.

– Haute école de gestion

En juin 2007, la HEG a organisé un Symposium international de 4 jours dédié aux méthodes hédonistes dans l'immobilier. Il visait à échanger sur les pratiques innovantes pour évaluer les attributs dans la détermination des loyers et dans l'impact économique des modifications apportées dans l'environnement. Y ont participé tant les milieux académiques, que les institutions bancaires et les autres organisations travaillant dans le domaine immobilier. Des représentants de l'administration fédérale et cantonale, des aéroports, divers experts ainsi que d'éminents chercheurs au plan international ont assisté au symposium. La HEG entend éditer un livre dressant l'état de l'art en la matière sur la base des meilleurs papiers présentés.

Le 29 novembre 2007, la HEG a organisé son 4^{ème} Symposium intitulé « Dessine-moi un service ! », selon l'axe de recherche appliquée sur la gestion des activités de services qu'elle a choisi il y a plusieurs années déjà. Le symposium a mis en valeur certains résultats obtenus grâce à ces projets de recherche. Les participants ont reçu en avant-première un livre intitulé « La gestion des services » publié par deux chercheurs de la HEG chez *Economica*. Le succès du symposium a été tel que l'Ecole a dû refuser les inscriptions. La pertinence des recherches de la HEG Genève en matière de services a valu à l'école, fin décembre 2007, la reconnaissance fédérale de son orientation en *Management et Ingénierie des Services*, dans le cadre du Master en business administration de la HES-SO.

– Haute école de santé

L'année 2007 a permis à l'école de consolider ses partenariats avec l'étranger. La responsable de la formation en soins infirmiers de l'école a effectué une mission en partenariat avec les HUG et l'Hôpital n° 1 d'Ulan Bator en Mongolie pour réduire l'écart entre théorie et pratique dans la formation des infirmières mongoles. Le travail devrait privilégier l'alternance dans la formation et impliquer tous les acteurs et actrices concerné-e-s, du politique aux étudiant-e-s. Les travaux débiteront en 2008.

La Haute école de santé de Genève a également conclu un partenariat dans le cadre du projet intitulé « Professional Development System » (PDS) : ce projet de développement en Albanie dont l'objectif à long terme est l'amélioration des prestations des acteurs du système de santé est mis en œuvre par un consortium constitué de l'Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) et de l'Université de Montréal (UdeM). Il est soutenu par la Direction du Développement et de la

Coopération (DDC/CH). La HEdS, de par la reconnaissance dont elle bénéficie en Albanie à la suite du programme de développement qu'elle a conduit les années précédentes, intervient en qualité d'expert étranger en support au groupe de travail albanais, pour le troisième axe de ce partenariat qui prévoit un Centre de formation continue répondant aux besoins des professionnels du paramédical.

– La Haute école de travail social

L'année 2007 a été marquée pour la Haute école de travail social par la confirmation, en avril 2007, du rattachement officiel de la formation des thérapeutes en psychomotricité à la HES-SO. En conséquence, dès 2010 les étudiant-e-s de cette filière se verront décerner un Bachelor of Science en psychomotricité HES-SO.

Intégrée au domaine santé, la psychomotricité reste rattachée, pour des raisons historiques, à la HETS. Dès 2007, le programme cadre a été modifié pour s'adapter aux exigences de la réforme de Bologne et la Convention signée en 1995 avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation a été actualisée pour favoriser l'accès des étudiants HETS préparant le Bachelor en psychomotricité aux enseignements de la FAPSE. Les futurs psychomotricien-ne-s bénéficient ainsi d'un certain nombre de cours (21 crédits ECTS) en commun avec les étudiant-e-s de l'Université de Genève.

1.2. Projet de réunion des deux écoles d'ingénieurs

L'année 2007 a permis de mettre en œuvre la stratégie de développement des formations dans les sciences de l'ingénieur telle qu'elle a été proposée en 2006 dans le projet de regroupement des écoles d'ingénieurs de Genève et de Lullier; approuvé et financé par l'OFFT (à hauteur de 1 851 832 F) au début de l'année 2007, ce projet doit aboutir à une école unique en 2009. Le projet de réunion des deux écoles d'ingénieurs bénéficie du soutien de M. Charles Beer, conseiller d'Etat responsable de l'instruction publique.

Sur mandat de la direction générale HES-SO Genève, la conseillère nationale Barbara Haering, consultante en écologie et titulaire d'un doctorat en sciences naturelles, a mené, avec un groupe de travail composé d'expert-e-s externes, une réflexion sur la nouvelle école issue de la réunion de l'EIG et l'EIL. A l'automne 2007, ce groupe a rendu son rapport, qui propose des orientations pour le positionnement de cette nouvelle entité dans la région genevoise, plus largement romande et transfrontalière.

Consulté-e-s sur ce document intitulé « vision stratégique, les collaborateurs et collaboratrices des deux écoles d'ingénieurs ont exprimé des opinions, remarques et critiques que la direction générale HES-SO Genève et le responsable de l'ensemble du projet ont prises en compte dans une synthèse générale.

A la fin 2007, le comité de pilotage composé des représentants du personnel, de la direction des deux écoles et de la direction générale a défini, en collaboration avec le chef de projet, les principaux chantiers académiques et organisationnels à ouvrir en 2008 et à terminer en 2009.

1.3 Réorganisation de la formation continue

Entreprise en 2006, une réflexion sur le maintien d'un service de formation continue HES-SO Genève centralisé a abouti, en été 2007, à la décision de modifier l'organisation de la coordination de la formation continue à la direction générale, avec effet au 31 décembre 2007.

Conscients néanmoins du besoin d'être visibles aux plans cantonal et intercantonal ainsi que des similitudes entre leurs différentes pratiques, les membres du Conseil de direction de la HES-SO Genève ont décidé de créer une structure d'échanges et de coordination en matière de formation continue.

A la fin de l'année 2007, une commission de pilotage de la formation continue des écoles de la HES-SO Genève s'est donc constituée avec, outre les responsables/coordonateurs de la formation continue des écoles, des experts externes. Présidée par le directeur de la Haute école de travail social pour une durée de 4 ans, cette commission de pilotage formule des recommandations à la direction générale et au conseil de direction HES-SO Genève sur :

- la politique générale de la formation continue genevoise et la veille stratégique,
- la coordination entre les pratiques des écoles,
- le suivi et l'orientation des actions menées en commun (p. ex. catalogue de la formation continue, campagnes de publicité, etc.),
- l'évaluation du programme réalisé chaque année (regard critique) avec formulation de recommandations,
- la charte qualité et les critères utilisés pour évaluer la qualité pédagogique.

De son côté, la direction générale HES-SO Genève a pour mission d'évaluer les ressources nécessaires (nature et volume) pour remplir les tâches qui lui seront dévolues.

I.4 Musique

A Genève, l'année 2007 marque la reconnaissance fédérale de la filière « musique et mouvement » de l'Institut Jaques-Dalcroze avec effet rétroactif au 1^{er} juin 2004, soit à la même date que les filières du Conservatoire de Musique de Genève. Au total, ce sont 6 filières qu'offriront la nouvelle HEM, à plus de 500 étudiant-e-s professionnel-le-s en provenance de nombreux pays. Une centaine de professeur-e-s, de professeur-e-s invité-e-s ou d'intervenant-e-s divers-es qui dispensent ces formations.

Début 2007, un Comité de pilotage chargé de préparer l'intégration de la nouvelle fondation HEM au sein du dispositif législatif genevois s'est formé avec les représentants de tous les acteurs et actrices concerné-e-s. Ce comité s'est attelé également à la séparation de la partie du Conservatoire de musique de Genève qui assure l'enseignement musical de base (EM) de la partie dispensant les formations professionnelles HEM de niveau HES.

Cette dissociation administrative et financière entre HEM et EM, qui implique, entre autres, le partage des ressources et la préparation d'une convention régissant les rapports entre les deux entités, est à l'origine d'un projet de loi soumis aux députés à la fin de l'année.

Le Conseil d'Etat a en effet déposé auprès du Grand Conseil, le 13 novembre 2007, le projet de loi modifiant la loi cantonale sur les HES (LCHES), relatif à la création d'une fondation de droit public HEM-CSMG et son intégration à la Haute école de Genève (HES-SO Genève), PL 10172, projet qui a été élaboré par la direction générale HES-SO Genève, pour le DIP, sur la base des décisions prises au sein du Comité de pilotage.

II. Formation HES-SO Genève

II.1 Bachelor et Master

– Bachelor

Entrés en vigueur à la rentrée académique 2006-2007 pour la plupart des formations genevoises (hormis celles du domaine économie et services, alignées une année auparavant sur le modèle de Bologne), les plans d'études Bachelor se sont appliqués dans de bonnes conditions grâce à l'effort considérable fourni par toutes les écoles. Les premiers titres Bachelor seront décernés en 2008 aux étudiant-e-s du domaine économie et services, mais la

grande majorité sera pour 2009. Seul-e-s les thérapeutes en psychomotricité (voir I.1.), recevront leur Bachelor une année après leurs camarades des autres filières, soit en 2010.

L'Ecole d'ingénieurs de Lullier a instauré, dès 2006, une semaine propédeutique sur le développement durable pour chaque rentrée académique, introduite par une leçon inaugurale.

La Haute école de santé a reçu en 2007 l'autorisation officielle du Département fédéral de l'économie d'offrir, à titre d'essai et pour une durée illimitée, une filière Bachelor de technique en radiologie médicale. Les 5 filières de la santé poursuivent toutes un gros travail de réorganisation et supervision du contenu pédagogique de l'année préparatoire qui donne les bases nécessaires aux candidat-e-s aspirant à un Bachelor. En effet, le Bachelor concentre les études en 3 ans (et non 4 comme auparavant dans le domaine de la santé), il s'agit donc de répartir différemment la formation, suite à la décision du Comité Stratégique HES-SO de transférer le financement de cette année à l'enseignement post-obligatoire.

– Master

Les efforts déployés par les écoles HES genevoises pour développer des formations master, avec leurs homologues romandes, ont porté leurs fruits, puisqu'en décembre 2007, la Confédération a officiellement autorisé l'ouverture, dès la rentrée 2008, de 8 filières Master au sein de la HES-SO, dans les domaines des sciences de l'ingénieur-e, de l'économie et des services, de la musique et des arts visuels.

A l'exception du Master of Engineering, qui n'ouvrira qu'à l'automne 2009, la HES-SO Genève offre, en collaboration avec d'autres écoles, les formations masters suivantes :

- « Joint master of architecture », en collaboration avec l'école d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg et la Haute école bernoise (depuis 2005)
- « Business Administration » en Management et Ingénierie des services
- Information documentaire (unique en Suisse romande et organisé en collaboration avec l'Université de Montréal)
- Pédagogie musicale
- Interprétation musicale
- Composition et théorie musicale
- Arts visuels

- Réalisation cinématographique (depuis 2006, dans le cadre de la filière master mise en place par le *Réseau cinéma CH*).

La promotion et l'ouverture de ces formations Master impliquent une forte coordination intercantonale entre écoles et cantons membres de la HES-SO.

II 2. Evolution des effectifs

Le nombre d'étudiant-e-s des écoles genevoises de la HES-SO atteint, à la rentrée de l'année scolaire 2007-2008, 3 735 étudiant-e-s tous domaines confondus. Ce chiffre représente 29,9% des effectifs de l'ensemble de la HES-SO, alors qu'en 1998, soit un an après l'ouverture des premières formations HES, les écoles genevoises représentaient 23,3% du total des effectifs. A la suite de l'intégration des écoles du domaine santé et travail social en 2002, la proportion est montée à 27,0%.

La progression globale enregistrée par les effectifs estudiantins de la HES-SO Genève est différenciée selon le domaine de formation auquel se rattache l'école; en effet, depuis 1998 (année de référence pour les écoles des sciences de l'ingénieur, de l'économie et des services, du design) cette progression est de 78,9%, tandis que pour les écoles dites S2, (santé, social) et pour les arts visuels, elle est de 34,5%, l'année de référence étant 2002.

La proportion de femmes dans les écoles de la HES-SO Genève, sans tenir compte du domaine Musique, s'élève en 2007 à 54,9%. Les plus fortes proportions d'étudiantes continuent d'être relevées dans les domaines de la santé (81,1%), du travail social (75,9%) et des arts (67,8%). A l'inverse, le taux le plus bas est enregistré dans le domaine des sciences de l'ingénieur-e (21,8%). Le nombre d'étudiantes du domaine de l'économie et services fléchit légèrement par rapport à 2006 (-3,6% relevés dans la filière Information documentaire).

A la rentrée 2007, 44,5% des étudiant-e-s ont suivi une formation professionnelle dont 19,9% possèdent un diplôme de maturité professionnelle, ce qui représente une progression de 2% par rapport à 2006. Un quart des étudiant-e-s étaient en possession d'une maturité gymnasiale.

La provenance géographique des étudiant-e-s, sans tenir compte du domaine de la Musique, reste uniforme avec 57,1% d'étudiant-e-s issu-e-s de Genève et de sa région frontalière, 24,9% venant des autres cantons suisses. Parmi les 18% d'étudiant-e-s d'origine étrangère, 14,4% proviennent d'un pays européen, 2,1% sont originaires d'Afrique, 0,9% d'Amériques et 0,6% d'Asie.

Les effectifs continuent d'accuser une baisse dans le domaine des sciences de l'ingénieur-e : -10,3% sur l'année 2007, par rapport à 2006. Cette diminution est particulièrement marquée dans les filières génie mécanique, agronomie, informatique et télécommunications. Les effectifs de la filière architecture, quant à eux, progressent de +11,3% par rapport à 2006. La hausse des effectifs la plus forte est enregistrée dans la filière informatique de gestion de la HEG (+18,3% par rapport à 2006) suivie par la filière économie d'entreprise de la HEG (+16,0% par rapport à 2006).

II.3 Evolution du personnel enseignant

– Le statut du corps enseignant

Les travaux liés au statut du personnel enseignant HES (selon le règlement B 5 10.16 adopté par le Conseil d'Etat genevois en 2001) et à ses dispositions d'application se poursuivent dans une commission paritaire réunissant des représentant-e-s du corps enseignant, des directions d'école et du département de l'instruction publique.

Pour 4 écoles, la phase transitoire de mise en application du statut du personnel HES s'est terminée au 30 septembre 2006 et l'ensemble de leur personnel d'enseignement et de recherche est régi par le règlement HES genevois. Bien qu'entrées plus tard dans le réseau intercantonal HES, les écoles de la santé et du travail social ont presque achevé le transfert de leur corps enseignant sous statut HES (près de 93% en décembre 2007). Pour ces deux écoles, la phase transitoire de mise en application du statut HES se poursuit jusqu'en décembre 2009.

– Evolution du personnel enseignant HES

En décembre 2007 le corps enseignant est composé du corps professoral (73% des postes), et du corps intermédiaire (27% des postes). L'évolution entre 2006 et 2007 indique une légère augmentation de la proportion du corps professoral (en 2006, 71% de corps professoral et 29% de corps intermédiaire). Compte tenu des besoins spécifiques des domaines de formation, la composition du corps enseignant présente des différences significatives selon les écoles.

De 2006 à 2007 et pour l'ensemble de la HES-SO Genève, nous constatons :

- une diminution de 3% des postes du corps professoral et de 3% des postes du corps intermédiaire, cette diminution étant localisée à l'Ecole d'ingénieurs de Genève (diminution de 11 % des postes du corps professoral et de 15% des postes du corps intermédiaire) en lien

avec la diminution du nombre de filières de formation et la diminution du nombre d'étudiant-e-s;

- une stabilité de la répartition du corps professoral avec 32% de professeur-e-s HES (34% en 2006), 18% de chargé-e-s de cours HES (16% en 2006), 47% de chargé-e-s d'enseignement HES (45% en 2006) et 3% (5% en 2006) de membres du corps professoral qui ne sont pas encore sous statut HES;
- une stabilité de la répartition du corps intermédiaire avec 72% d'assistant-e-s HES, 11% d'adjoint-e-s scientifiques HES et 17% d'assistant-e-s de recherche HES; on peut toutefois noter une légère augmentation de la proportion des assistant-e-s HES corrélée à une légère diminution de la proportion des adjoint-e-s scientifiques HES.

La formation didactique du corps professoral HES est acquise en emploi dans le cadre du temps de perfectionnement professionnel inclus dans la charge de travail, conformément aux directives HES-SO et à la loi fédérale sur les Hautes écoles spécialisées. En décembre 2007, plus de 76% des membres du corps professoral possèdent les qualifications didactiques requises. Ce chiffre s'explique notamment par le renouvellement du corps professoral et l'engagement de nouveaux et nouvelles enseignant-e-s qui doivent acquérir la formation didactique durant les premières années de leur engagement.

Pour le domaine de la musique, les travaux préparatoires conduisant à l'intégration du personnel de la HEM dans le statut du personnel enseignant HES ont débuté en 2005 et se sont terminés en décembre 2007. Courant 2008 et suite à l'adoption des modifications de la loi cantonale sur les HES, les modifications nécessaires seront apportées au statut HES avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Des représentant-e-s genevois du personnel d'enseignement et de recherche ainsi que du personnel administratif et technique participent aux travaux préparatoires au sein de la commission du statut du personnel HES-SO. Les directions sont aussi représentées à cette commission ainsi qu'au groupe de pilotage. Le domaine de la musique participe aux travaux.

III. Recherche et collaboration avec les milieux professionnels : principaux résultats

Tant les projets de recherche appliquée – menés en partenariat avec d'autres institutions, laboratoires et entreprises – que les prestations de services permettent aux écoles HES de renforcer leur ancrage dans les

milieux académiques et professionnels. 2007 correspond à la troisième année prévue par la Convention d'objectifs liant la HES-SO Genève – de même que tous les autres établissements romands – à la direction générale de la HES-SO. Cette convention qui portait sur la période 2005-2007 fera l'objet d'une évaluation au début 2008.

III.1 Au plan financier

Les recettes provenant des activités de la Ra&D ont progressé, entre 2006 et 2007, de 23,3% pour les écoles SO et de 23,4% pour les écoles S2. En 2007, les montants de ces recettes ont été, respectivement, de 7 150 000 F et de 1 190 000 F.

Les produits issus des prestations de services ont atteint, en 2007, 3 003 000 F pour les écoles SO et 1 900 000 F pour les écoles S2. Les écoles S2 ont vu leurs recettes provenant de ces prestations augmenter de 36,2% entre 2006 et 2007, alors que, durant cette même période, les écoles SO ont enregistré une baisse de ces revenus de 6,2%.

Ces données analysées par école montrent que la part principale des revenus provenant de la Ra&D revient à l'Ecole d'ingénieurs de Genève (54,3%). Il en est de même pour les revenus provenant des prestations de services : l'Ecole d'ingénieurs de Genève assure 33,6% de ces recettes, mais la Haute école de gestion vient tout de suite en deuxième position, avec une part des recettes totales provenant des prestations de services qui atteint 30,0%.

III.2 Projets emblématiques

Les projets ci-dessous reflètent en partie seulement la somme des activités de recherche appliquée déployées par les 6 écoles de la HES-SO Genève.

– Ecole d'ingénieurs de Genève

Rafraîchissement d'un quartier de Genève avec l'eau du lac Léman

Dans le cadre du programme européen « CONCERTO » sur le développement des énergies renouvelables, l'Ecole d'ingénieurs de Genève participe au projet TetraEner (FP6, 6.1 « Sustainable energy systems ») avec 2 instituts de recherche appliquée: IMEC (Institut des procédés de fabrication, des matériaux et de la mécanique des fluides) et INES (Institut de l'espace urbain bâti et naturel).

IMEC a élaboré la description mathématique et la modélisation – pour leur simulation numérique – de systèmes utilisant des lacs et des cours d'eau pour le rafraîchissement des bâtiments. Cette méthodologie s'appliquera tout d'abord dans le projet « Genève-Lac-Nations » proposé par les Services Industriels de Genève (SIG), visant au rafraîchissement du quartier des Nations (notamment les bâtiments de l'ONU).

De son côté, INES a développé une méthodologie et des outils GIS (Geographical Information System) intégrant les projets de développement territoriaux et leur impact environnemental dans la problématique générale des ressources énergétiques.

Au plan suisse, le projet européen TetraEner rassemble l'Ecole d'ingénieurs de Genève, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'Université de Genève, Bonnard et Gardel Ingénieurs-conseils S.A., le Service Cantonal de l'Energie et les Services Industriels de Genève.

– Ecole d'ingénieurs de Lullier

Enveloppes végétales est un projet interdisciplinaire qui rassemble les savoirs et compétences d'architectes paysagistes, d'architectes, d'ingénieurs agronomes et de physiciens du bâtiment des Ecoles d'ingénieurs de Lullier et de Genève. Il consiste à développer un système constructif écologique de façade qui intègre le végétal.

Ce projet vise à améliorer globalement le climat urbain, à réduire les consommations énergétiques, à gérer et filtrer les eaux pluviales, à créer des espaces externes plus agréables à vivre, en utilisant les propriétés du végétal et de son substrat.

Dans l'interdisciplinarité, le groupe va définir des bancs d'essais de murs, tester leurs propriétés et élaborer un prototype qui sera construit en milieu réel. Les résultats seront décrits, illustrés, brevetés et communiqués aux étudiants et au grand public.

– Haute école d'art et de design – Genève

CreaSearch – méthodologie et modèles pour une recherche en design basée sur la création

Financé par le RC Design de la HESSO, ce projet mené avec l'Ecal a pour objectif de placer l'activité de création des designers au cœur de la recherche en design. Le projet *CreaSearch* proposera un cadre épistémologique et une série de recommandations pratiques adaptées à la HES-SO pour faire reconnaître la « recherche-crétion ».

Dans un premier temps, une enquête quantitative internationale a touché les écoles d'art et de design, les écoles polytechniques et les universités afin de récolter une information large et actuelle sur les pratiques de recherche-création, sur leur encadrement intellectuel et artistique, leurs modes de financement et de valorisation. Ensuite, une série d'entretiens qualitatifs avec des chercheurs internationaux et suisses engagés dans la recherche-création a permis de préciser les méthodes et les attentes.

Après une première session de travail lors du colloque *Drawing New Territories* du Swiss Design Network (Genève, 2006), le projet CreaSearch a été présenté à l'Université de Nancy (mai 2007), de Nîmes (octobre 2007) et il a été sélectionné pour le colloque international de recherche en design « *Focused* », Swiss Design Network (Berne, mai 2008). Il est également pressenti pour une présentation à la Bergen National Academy of the Arts (Norvège, septembre 2008). Une publication finale, prioritairement destinée aux designers-chercheurs, paraîtra en automne 2008.

– Haute école de gestion

Les enjeux lors de l'implémentation d'un PGI (ERP) pour une PME/PMI

La HEG, alliée à Abacus, Microsoft, Oracle et SAP, a étudié les difficultés rencontrées par les PME/PMI lors de l'intégration des systèmes PGI (progiciel de gestion intégrée – ERP en anglais). Ce projet visait à relever les avantages de ces systèmes et offrir un guide pratique à l'usage des PME, sur la base d'une enquête nationale auprès de 4 000 entreprises. Les chercheurs ont obtenu 600 réponses de toute la Suisse. Les résultats montrent que les PME ressentent un besoin de simplification de ces systèmes et qu'elles manquent souvent d'information. Elles attendent donc une amélioration de la documentation fournie et une plus grande convivialité. Cette recherche a été présentée dans une conférence organisée sous l'égide de l'ICEIS au Portugal en Juin 2007. Un compte rendu grand public de ce travail a paru dans *Entreprise romande* et *PME Magazine*, au printemps 2007 ainsi que dans le Journal des Arts et Métiers, publication pour les professionnels.

– Haute école de santé

Le tour du lit en soins intensifs : activité de l'infirmière en situation dynamique.

Il s'agit d'une recherche financée par le Fonds National (DORE) et menée par la HEdS en partenariat avec les soins intensifs de l'Hôpital cantonal de Genève (direction des soins infirmiers). Elle porte sur la pratique

professionnelle dans les services de haute technicité des hôpitaux, nommée localement *tour du lit*.

Le travail dans ces services consiste en une observation systématique de la personne soignée, de l'équipement qu'elle porte et des traitements administrés. Ce premier bilan sur les paramètres biologiques du patient est considéré comme stratégique pour la suite de sa prise en charge : il permet de mesurer les risques vitaux et donc d'anticiper la surveillance et les gestes à effectuer dans les minutes ou les heures à venir. Il doit aussi permettre la détection d'erreurs grâce aux contrôles systématiques effectués et devrait donc jouer un rôle majeur dans la prévention des risques inhérents aux soins de haute technicité.

L'objet de la recherche est d'explorer la manière dont l'infirmière, durant le tour de lit, ajuste son action aux situations singulières et anticipe ses actions futures. L'étude vise ainsi à une meilleure compréhension des processus et des ressources cognitives effectivement mis en œuvre par l'infirmière en soins intensifs.

– Haute école de travail social

Certaines recherches en travail social ont fait l'objet d'une publication en 2007 par les *éditions ies*. L'exemple ci-dessous illustre les compétences de la HETS en ce qui concerne l'intégration au sens large.

Les entreprises sociales d'insertion par l'économie : des politiques, des pratiques, des personnes et des paradoxes.

Cette recherche met en évidence les paradoxes découlant de la double appartenance de ces entreprises au monde de l'économie et à celui du social. Certes, ces entreprises favorisent l'insertion professionnelle et sociale de leurs employés en leur permettant de développer et de maintenir leurs compétences mais elles produisent aussi des effets « pervers » comme la chronicisation des processus de désaffiliation puisqu'elles fonctionnent précisément selon la logique sociale qui met en position de vulnérabilité les personnes qui travaillent. L'analyse repose sur des récits de vie recueillis auprès des personnes travaillant dans des entreprises sociales, ce qui permet de comprendre comment elles construisent leur identité professionnelle.

III. 3 Formation continue

L'activité de formation continue au sein de la HES-SO Genève varie en volume et en nature selon les spécificités des écoles concernées et des besoins de leurs partenaires professionnels.

Durant l'année 2007, les écoles ont développé des formations nouvelles, impliquant souvent plusieurs écoles de la HES-SO mais aussi des partenaires universitaires (voir ci-dessous HEG). Au total, les formations dites « diplômantes » (c'est-à-dire évaluées en crédits ECTS et donnant droit à des titres précis) dispensées au sein de la HES-SO sont au nombre de 38, réparties comme suit :

- 22 CAS (Certificate of Advanced Studies - 10 crédits ECTS),
- 7 DAS (Diploma of Advanced Studies - 30 crédits ECTS),
- 9 MAS (Master of Advanced Studies) ou EMBA (Executive Master of Business Administration) – 60 crédits ECTS).

– Ecole d'ingénieurs de Genève

L'école a ouvert en février 2007 une formation transversale, suivie par 14 étudiant-e-s, en ingénierie appliquée aux sciences du vivant, c'est-à-dire à la santé humaine au sens large. Ce programme débouche sur un CAS (Certificate of Advanced Studies) HES-SO en Bio-ingénierie. Il s'adresse à des participant-e-s issu-e-s des milieux HES et des professionnel-le-s du monde des sciences du vivant et comporte 192 heures d'enseignement et de travaux pratiques, à raison d'une journée par semaine pendant les deux semestres académiques. La formation est assurée par plusieurs professeurs de la HES-SO et par des intervenants externes.

Par ailleurs les premiers diplômes de formation Master of Advanced Studies (MAS) en Nano- and Micro Technology ont été délivrés le 19 septembre à l'EIG en 2007. Cette formation, ouverte à l'automne 2005, vise les professionnels de l'ingénierie ou les détenteurs d'un diplôme d'une haute école d'ingénieurs; elle s'articule en cours ou modules dispensés sur deux ans, dans toutes les HES de Suisse.

Enfin, l'EIG a mis sur pied une formation continue au profit de dix collaborateurs de la Société Skyguide (Cointrin et Kloten) dans le domaine de l'acoustique et de la télécommunication audio, analogique et numérique; cette formation courte (2 jours) ne délivre pas de crédits ECTS mais répond à la demande spécifique de professionnels.

– Ecole d'ingénieurs de Lullier

A l'exception du CAS en Bio-ingénierie proposé par l'Ecole d'ingénieurs de Genève, auquel collabore l'EIL, la formation continue offerte par les trois filières de l'école prend en général la forme de sessions courtes (1 à 2 jours); les participant-e-s reçoivent une simple attestation.

En 2007, la filière Agronomie a dispensé à un total de 350 participant-e-s sa formation continue sur la maladie du chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*), organisée collaboration avec le département du territoire du canton de Genève. Elle a également réuni 20 participant-e-s à ses ateliers d'initiation à la *culture in vitro végétale* ainsi qu'aux *techniques de biologie moléculaire pour l'identification des pathogènes*.

La filière Gestion de la nature a réuni 150 participant-e-s à son cours de perfectionnement destiné aux membres de l'Association suisse de Gardes Pêche et une trentaine de personnes à une journée proposée dans le cadre des échanges sino-suisse à l'EPFL et intitulée : « *Valuing the forests' social services* ».

– Haute école d'art et de design – Genève

L'année 2007 a vu le lancement d'une formation continue intitulée « DAS REAL », (le DAS correspond à 30 crédits ECTS) qui débouche sur un *Diploma of Advanced Studies en Réalisation – Céramique & Polymères*.

Unique formation postgrade de ce type en Suisse, ce cours s'adresse aux designers et artistes désireux de compléter leur formation et d'acquérir des compétences techniques et esthétiques dans le domaine de la céramique et des polymères. Le programme REAL est intégré au CERCCO – Centre d'expérimentation et de réalisation en céramique contemporaine de la HEAD-Genève qui met à disposition une offre technologique exceptionnelle.

Pour la première volée de l'année académique 2007/08, les responsables de cette formation ont sélectionné treize étudiant-e-s internationaux et internationales issu-e-s du domaine artistique, du design et de la céramique.

De nombreuses et nombreux artistes et designers internationaux et internationales sont intervenus dans cette formation; quant aux étudiant-e-s, ils et elles ont déjà eu l'occasion d'exposer leurs travaux, notamment au Château de Nyon, au centre d'art en Ile et au Palais de l'Athénée à Genève.

– Haute école de gestion

En 2007, la HEG offre une formation continue de type EMBA en management, communication et organisation (MCO), deux programmes MAS, l'un en management de la sécurité des systèmes informatiques, disposé en partenariat avec IAE Aix en Provence et l'autre en intelligence économique et veille stratégique (IEVS). De plus, elle gérait un programme plus court en gestion de projet appliquée.

Le MCO est un programme qui a été lancé par Neuchâtel puis repris par Genève qui, dans un délai très court, a réussi à lui trouver suffisamment de candidat-e-s (16). La HEG a revu le programme, l'a repositionné et lancé en quelques semaines.

En 2007, HEC et HEG ont choisi pour la première fois de créer et lancer ensemble un DAS en *Gestion des risques opérationnels*. Les formations disponibles sur le marché adressent le besoin de la gestion des risques de la gestion financière. Alors qu'en réalité la gestion des risques devrait être comprise dans une perspective stratégique plus qu'opérationnelle puisque l'entreprise fait face à des risques de plus en plus nombreux et difficiles à maîtriser.

– Haute école de santé

En 2007, la HEdS-Genève a ouvert 6 cours postgrade *L'oncologie et les soins palliatifs, La santé de l'enfant, de l'adolescent et de la famille, Santé des populations vieillissantes, L'intervention communautaire, La santé mentale et psychiatrie, Prise en charge interdisciplinaire des plaies et cicatrisation*. Sur les 120 personnes inscrites, 117 ont reçu un certificat (certains correspondent à un DAS, d'autres à un CAS) Par ailleurs, 41 sessions de formation continue courtes ont été suivies par 696 professionnel-le-s de la santé.

Parmi ces formations, la *Prise en charge interdisciplinaire des plaies et cicatrisation* a été reconnue directement à l'échelon européen par l'European Wounds Management Association (EWMA) qui l'a évaluée à 15 crédits ECTS. Elle va probablement être l'une des premières formations continues de la santé à intéresser un public de médecins, ce qui resserrera les liens avec la faculté de médecine de l'Université de Genève.

Enfin, la Haute école de santé a reçu le 1^{er} prix décerné par le centre E-learning de la HES-SO récompensant les meilleurs cours en ligne pour son cours E-Learning « Anatomie obstétricale » développé par P. Picchiottino de la filière *Sage-femme et homme sage-femme*.

Le centre E-learning HES-SO, Cyberlearn, applique les principes de Bologne en proposant des solutions *E-learning* de formation continue intéressantes pour les professionnel-le-s. Ce prix est un encouragement à la poursuite du développement de projets d'enseignement à distance de qualité au sein de la HEdS.

– La Haute école de travail social

Durant cette année 2007, le service de la formation continue de la HETS (CEFOC) a obtenu la reconnaissance, par le Conseil de domaine de la HES-SO et le CODIR, de formations continues certifiantes. Ainsi, la HETS pilote en particulier, un « MAS en direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires », élaboré et animé en partenariat avec les domaines Travail social, Santé et Economie et services. Elle propose également une série de programmes de formation comme le DAS en conseil conjugal, le DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale, le DAS en médiation des conflits, spécialisation dans le champ familial, le CAS d'intervenant dans les équipes et les organisations, en partenariat avec le Laboratoire du changement social de l'Université de Paris 7 ou le CAS en travail social de proximité : jeunesse et collectivité locale, pour ne citer que quelques exemples.

III.4 Mobilité nationale et internationale

Les écoles de la HES-SO Genève collaborent avec de nombreuses institutions de formation supérieure au niveau national et international, soit à l'échelon institutionnel, soit par l'intermédiaire de leurs professeur-e-s. Actuellement, de nombreux accords existent entre les écoles HES genevoises et des hautes écoles, des centres ou des instituts en Europe mais également hors Europe France, Roumanie, Grèce, Chine, USA, Mexique, Canada, etc.

– Ecole d'ingénieurs de Genève

En novembre 2007, un atelier commun pour l'année académique 2007-2008 a réuni 50 étudiant-e-s en architecture de l'Université Technique de Delft, de l'Ecole d'Ingénieurs de Genève et du studio de l'Ecole Nationale Supérieure d'architecture de Paris-Belleville, dont 12 de l'EIG, inscrit-e-s en Master d'architecture. L'objectif était de partager des expériences pédagogiques et d'établir un dialogue enrichissant entre professeur-e-s et aussi entre étudiant-e-s autour d'un thème commun.

Le site choisi pour cet atelier se situait à Paris, sur l'emplacement de l'ancien hôpital Saint Lazare, dans le X^{ème} arrondissement. Ce site se caractérise par la diversité des typologies de bâti et par les nombreuses traces encore visibles laissées par les différentes époques de sa formation urbaine.

– Ecole d'ingénieurs de Lullier

Trois accords importants, qui favorisent des échanges de professeurs aussi bien que la réalisation de travaux de diplôme, ont été conclus par l'Ecole d'ingénieurs de Lullier avec les institutions suivantes :

- IBL Forest Research Institute, Varsovie, Pologne ; thème : dépérissement forestier dû à des agents pathogènes;
- Hungarian Academy of Sciences, Budapest, Hongrie; thème: suivi phytosanitaire de maladies à phytophthora;
- Institute of Viticulture, Floriculture and Vegetable Crops, Héraklion, Grèce; thème: diversité de la vigne.

– Haute école d'art et de design – Genève

La HEAD a organisé depuis le début de l'année scolaire 2007 / 2008 plusieurs workshops en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure de Design de Saint Etienne pour préparer la 10^{ème} édition de la *Biennale Internationale du Design de Saint Etienne*. De nombreux étudiant-e-s et enseignant-e-s des domaines arts visuels et design y sont associé-e-s, pour collaborer à divers projets, tels que :

- l'appartement géant qui placera le public dans des situations prospectives de mode de vie, de travail, d'espaces privés et publics;
- l'exposition N-1, qui consiste en un espace d'exposition destiné aux écoles de design. Deux étudiant-e-s de la HEAD ont été sélectionné-e-s pour y exposer leurs travaux. Congrès Cumulus dans le cadre de *la Biennale de Saint-Etienne*.

– Haute école de gestion

La HEG a entamé l'établissement d'un dossier de demande d'ouverture d'une nouvelle filière d'étude bachelor consacrée à l'international. Dans ce cadre, l'objectif était de continuer à augmenter son réseau de partenaires pour les échanges mais également de commencer à prendre des contacts pour voir qui serait intéressé à collaborer plus étroitement. La HEG, en 2007, a développé des partenariats en Autriche, Lettonie, Estonie, Pologne, Portugal, Belgique, Espagne et Irlande. Des contacts ont été initiés au Brésil et avec Shangai qui attend une offre de cours en anglais pour finaliser l'accord.

Dans le domaine transfrontalier, la filière en informatique de gestion (IG) de la HEG a conclu un partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). Cet accord prévoit que les étudiant-e-s ayant un bachelor

HES pourront accéder au master du CNAM en systèmes d'information sans condition dès septembre 2007. Ce partenariat a été validé par le siège parisien, même s'il a été établi avec l'antenne lémanique qui se situe à St-Genis-Pouilly et à Annemasse. Six diplômé-e-s IG dont 2 assistants ont commencé ce programme de formation.

– Haute école de santé

La HEdS a établi des relations de qualité avec différents partenaires étrangers au cours de l'année 2007 : par exemple, l'accord ERASMUS avec le réseau DIETS (www.thematicnetworkdietetics.eu) dont l'objectif principal est de promouvoir la qualité et de définir et développer une dimension européenne au niveau académique et dans le domaine d'études de la diététique.

La HEdS a également signé des contrats bilatéraux avec l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Ainsi, un étudiant s'est rendu au Portugal, une étudiante en Angleterre, tandis qu'une étudiante de la Belgique a été accueillie à Genève, dans un même but d'enrichir sa formation par d'autres connaissances, compétences et pratiques et de valider une partie de son cursus hors de son institution formatrice.

Enfin, deux enseignantes de Finlande et une enseignante de Belgique ont fait un séjour à la HEdS qui, de son côté, a détaché deux de ses enseignantes au Cameroun, permettant un échange inter-personnel riche sur les pratiques professionnelles et académiques.

– La Haute école de travail social

En ce qui concerne les relations internationales, les enseignants de la HETS ont développé de nombreux accords bilatéraux d'échanges d'étudiant-e-s avec des écoles en travail social ou des facultés universitaires en Belgique, France, Allemagne, Espagne, Italie, Liban, Argentine et un projet de convention est en discussion avec l'Université fédérale de Ceara (Brésil) prévoyant une coopération dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de l'échange d'enseignant-e-s et d'étudiant-e-s.

L'année 2007 a été marquée, pour la HETS, entre autres par la signature d'un nouveau projet de collaboration académique et de coopération de recherche avec le Centre de recherche sur le management des conflits et l'Université nationale du Rwanda à Butare. Cette collaboration porte sur la citoyenneté et les droits de l'homme ainsi que sur les méthodologies de gestion des conflits identitaires dans un contexte d'interculturalité.

Les deux partenaires ont lancé dans ce cadre une recherche-action sur la gestion des conflits sociaux et identitaires dans l'espace public, et sur la refondation de la citoyenneté dans un contexte sociétal marqué par des luttes interraciales. Elle est co-dirigée par un enseignant de la HETS et par le directeur du centre de management des conflits de l'Université de Butare et impliquera des étudiant-e-s et des jeunes chercheurs et chercheuses.

IV. Perspectives

IV. 1. Certification ISO 9001

Les travaux visant à obtenir la certification ISO 9001 pour les processus administratifs et de management de la HES-SO Genève (direction générale et écoles) ont redémarré en automne 2007.

Ces travaux font suite aux décisions prises à l'automne 2006 par le Comité directeur de la HES-SO puis par le Conseil de direction de la HES-SO Genève d'obtenir la certification ISO 9001. Sur un plan plus général, le processus de certification enclenché au niveau HES-SO s'inscrit dans le cadre de la future accréditation de toutes les Hautes écoles suisses, qui prend en compte, entre autres critères, la qualité et l'efficacité de leur direction et de leur administration.

Le projet Qualité HES-SO Genève (placé sous la responsabilité d'un comité de pilotage qui rapporte au Conseil de direction HES-SO Genève) réunit les écoles HES genevoises dans la même volonté de simplifier et d'harmoniser leurs fonctionnements et d'augmenter leur efficacité.

La démarche entreprise pour obtenir la certification ISO 9001 va permettre à la HES-SO Genève d'améliorer ses prestations et de mettre au point des procédures qui contribuent à répartir efficacement les tâches entre ses écoles et sa direction générale.

Cet objectif d'harmonisation, d'efficacité et de transparence va dans le sens de l'évolution souhaitée par la Confédération en matière de gouvernance des Hautes écoles.

IV.2. Intégration des domaines musiques et autres arts

L'expression « autres arts » recouvre les arts visuels et de la scène, intégrés avec la musique dans la révision partielle de la LHES en 2005, en même temps que les domaines santé-social. Leur intégration permet d'obtenir le financement fédéral d'un tiers du coût d'exploitation de ces filières. Pour cela, il faut que les cantons membres de la HES-SO signent d'ici fin juin

2008 une décision formelle sur « l'arrimage » du domaine musique et autres arts à la convention intercantonale de la HES-SO.

Depuis lors, les sites d'enseignement musical professionnel des seuls cantons de Vaud et de Genève ont été reconnus par la Confédération comme étant de niveau HES. Les trois autres cantons romands (Neuchâtel, Valais et Fribourg) doivent donc devenir des lieux d'enseignement décentralisés. Les formations dispensées à Fribourg et à Sion seront placées sous la responsabilité du Conservatoire de Lausanne et celles offertes à Neuchâtel seront rattachées au Conservatoire supérieur de Genève- HEM.

La signature des Conventions liant ces cantons a été finalisée en août 2008.

Conclusion

Au plan intercantonal, l'année 2007 a été marquée par la poursuite des discussions sur la gouvernance de la HES-SO. En effet, en mai 2007, l'OFFT avait dressé un état des lieux relevant la complexité organisationnelle de la HES-SO et l'absence d'une convention intercantonale unique couvrant tous les domaines de formation. La Confédération a notamment rappelé aux organes dirigeants que l'autorisation d'exploiter la HES-SO, donnée par le Conseil fédéral le 15 décembre 2003, stipulait que cette dernière avait jusqu'à fin 2007 pour mettre en place « une organisation de conduite adaptée aux nécessités stratégiques et opérationnelles, dépassant la logique des sites et basée sur les domaines ».

Ces discussions ont passablement mobilisé la direction de la HES-SO et les directions cantonales mais, *in fine*, les décisions incombent au Comité stratégique de la HES-SO qui réunit les Conseiller-ère-s d'Etat en charge de l'instruction publique des 7 cantons partenaires. Le Conseil fédéral lui a demandé de remettre un rapport d'ici le 30 novembre 2008 sur les décisions et mesures prises afin de disposer d'une nouvelle convention unique satisfaisant aux conditions de 2003.

Bien que les discussions sur l'organisation et la gouvernance de la HES-SO aient généré passablement d'incertitudes sur l'avenir, elles n'ont pas empêché les écoles et la direction générale de la HES-SO Genève de poursuivre le développement de leurs missions de formation, recherche appliquée, prestations aux tiers, formation continue et relations internationales, en cherchant à mettre en évidence leur spécificité propre au sein du réseau. Ces efforts ont été largement récompensés, notamment par la participation des écoles de la HES-SO Genève à tous les projets de master HES-SO qui ont été validé fin 2007 par l'autorité fédérale. D'autre part, la

HES-SO Genève poursuit ses efforts de transversalité entre écoles en encourageant les projets interdisciplinaires dans la recherche appliquée, l'ouverture de nouveaux cours communs de formation continue ou des mandats requérant les compétences de plusieurs filières.

Enfin, conformément à la volonté du Conseil d'Etat, la HES-SO Genève s'attache à développer les collaborations avec l'Université de Genève. Dans un esprit de parfaite complémentarité, elle travaille à affiner plus nettement ses compétences afin de permettre de former des professionnels capables de répondre aux besoins présents et futurs d'une grande agglomération comme Genève, dans les domaines de l'ingénierie, de l'architecture, de l'environnement, de l'économie, du social, de la santé et des arts.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
David Hiler

V.1 Evolution des effectifs des étudiant-e-s par filière

Au 15 novembre - 15 octobre dès 2007

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ecole d'ingénieurs de Genève	550	484	439	431	508	518	536	503	452	410
Architecture master	-	-	-	-	-	-	-	2	4	15
Architecture	112	71	67	66	87	76	89	93	97	108
Architecture	10	10	-	-	-	-	-	-	-	-
Génie civil	60	42	27	26	29	38	49	56	52	49
Electricité (= > télécommunication)	37	41	39	43	26	14	-	-	-	-
Informatique	44	58	74	69	80	75	83	83	56	53
Télécommunications	66	66	67	56	66	70	72	68	58	44
Microtechnique	45	43	47	47	59	71	91	98	94	81
Génie mécanique	54	49	41	47	51	66	94	85	91	60
Electronique (= > microtechnique)	29	31	21	11	24	19	8	2	-	-
Physique appliquée (= > microtechnique)	23	14	12	17	21	23	16	5	-	-
Génie chimique (= > génie mécanique)	47	40	32	39	54	49	30	11	-	-
Energie électrique (= > microtechnique)	23	19	12	10	11	17	4	-	-	-
Ecole d'ingénieurs de Lullier	138	146	183	223	268	320	377	392	363	321
Architecture du paysage	54	54	63	77	97	132	175	212	200	179
Agromie	33	37	52	60	64	65	63	47	39	28
Gestion de la nature	51	55	68	86	107	123	139	133	124	114
Haute école de gestion	170	277	356	415	469	480	585	646	689	774
Economie d'entreprise (PT)	15	52	80	89	104	138	190	237	268	316
Economie d'entreprise (EE)	67	85	84	101	124	136	161	173	182	206
Informatique de gestion (PT)	14	54	86	99	102	91	95	92	93	107
Informatique de gestion (TP)	0	0	0	0	0	0	7	11	16	22
Information et documentation	74	86	106	126	139	115	132	133	130	123
Haute école d'art et design	128	118	131	149	440	492	496	528	529	528
Communication visuelle	27	30	37	47	56	77	89	105	107	106
Design industriel et de produits - Céramique	15	10	9	14	16	21	16	11	-	-
Design industriel et de produits - Stylisme	26	21	26	29	39	39	39	45	77	80
Design industriel et de produits - Bijouterie	16	15	18	18	16	22	20	23	-	-
Architecture d'intérieur	44	42	41	41	45	51	57	70	70	73
Arts visuels	-	-	-	-	268	282	275	274	275	269
Haute école de santé	-	-	-	-	438	471	498	591	681	693
Soins infirmiers	-	-	-	-	181	199	227	271	330	341
Sages-femmes et hommes sages-femmes	-	-	-	-	87	91	87	90	84	87
Physiothérapie	-	-	-	-	81	79	81	83	88	92
Diététique	-	-	-	-	49	57	62	85	94	90
Techniciens en radiologie médicale	-	-	-	-	40	45	41	62	85	83
Haute école de travail social	-	-	-	-	389	446	482	498	493	511
Assistants sociaux (PT) (= > Travail social PT)	-	-	-	-	39	49	60	76	47	28
Assistants sociaux (EE) (= > Travail social EE)	-	-	-	-	28	34	27	15	12	6
Assistants sociaux (TP) (= > Travail social TP)	-	-	-	-	14	18	21	18	14	10
Educateurs sociaux (PT) (= > Travail social PT)	-	-	-	-	104	120	124	136	91	44
Educateurs sociaux (EE) (= > Travail social EE)	-	-	-	-	64	78	76	66	44	31
Educateurs sociaux (TP) (= > Travail social TP)	-	-	-	-	28	34	40	42	29	22
Animateurs socioculturels (PT) (= > Travail social PT)	-	-	-	-	34	31	44	44	34	22
Animateurs socioculturels (EE) (= > Travail social EE)	-	-	-	-	29	27	28	25	16	11
Animateurs socioculturels (TP) (= > Travail social TP)	-	-	-	-	13	16	17	16	11	6
Thérapeutes en psychomotricité	-	-	-	-	36	39	45	60	59	60
Travail social (PT)	-	-	-	-	-	-	-	-	95	196
Travail social (EE)	-	-	-	-	-	-	-	-	26	43
Travail social (TP)	-	-	-	-	-	-	-	-	15	32
Haute école de musique	-	-	-	-	-	-	-	499	498	498
Pédagogie musicale	-	-	-	-	-	-	-	112	103	78
Interprétation / Performance	-	-	-	-	-	-	-	259	240	231
Musique spirituelle /Ens. de la musique à l'école	-	-	-	-	-	-	-	50	38	27
Direction	-	-	-	-	-	-	-	13	12	10
Formations musicales spécialisées	-	-	-	-	-	-	-	31	33	30
Musique en général	-	-	-	-	-	-	-	34	72	122
TOTAL HES-SO GENEVE	986	1'025	1'109	1'218	2'512	2'727	2'974	3'657	3'705	3'735

V.2 Evolution des effectifs des étudiant-e-s par domaine/pôle d'études

	15.11.1998	15.11.1999	15.11.2000	15.11.2001	15.11.2002	15.11.2003	15.11.2004	15.11.2005	15.11.2006	15.10.2007
Sciences de l'ingénieur	688	630	622	654	776	838	913	893	816	731
Economie et services	170	277	356	415	469	480	585	646	689	774
Design	128	118	131	149	440	492	496	528	520	528
Santé	-	-	-	-	438	471	498	591	681	753
Travail social	-	-	-	-	389	446	482	498	491	451
Musique	-	-	-	-	-	-	-	499	498	498
Total HES-Genève	986	1'025	1'109	1'218	2'512	2'727	2'974	3'655	3'695	3'735

Répartition des effectifs par domaine / pôle d'études (au 15.10.2007)

	nb	%
Sciences de l'ingénieur	731	19.6%
Pôle Construction et environnement	351	9.4%
Pôle Chimie et sciences de la vie	142	3.8%
Pôle Technologies de l'information et de la communication	97	2.6%
Pôle Technologies industrielles	141	3.8%
Economie et services	774	20.7%
Design	528	14.1%
Santé	753	20.2%
Travail social	451	12.1%
Musique	498	13.3%
Totaux des domaines Sciences de l'ingénieur, Economie et services, Design	2'033	54.4%
Totaux des domaines Santé et Travail social	1'204	32.2%
Totaux des domaines Musique	498	13.3%
Total HES-Genève	3'735	100.0%

V.3 Détail des effectifs des étudiant-e-s par genre

	15.10.2007			
	Total	H	F	% F
Construction et environnement				
Architecture	108	79	29	26.9%
Architecture (master)	15	12	3	20.0%
Architecture du paysage	179	123	56	31.3%
Génie civil	49	45	4	8.2%
Chimie et sciences de la vie				
Agronomie	28	18	10	35.7%
Gestion de la nature	114	64	50	43.9%
Technologies de l'information et de la communication				
Informatique	53	52	1	1.9%
Télécommunications	44	40	4	9.1%
Technologies industrielles				
Génie mécanique	60	60	0	0.0%
Microtechniques	81	78	3	3.7%
Economie et services				
Economie d'entreprise	521	316	205	39.3%
Informatique de gestion	129	113	16	12.4%
Information documentaire	124	37	87	70.2%
Design				
Architecture d'intérieur	73	17	56	76.7%
Communication visuelle	106	45	61	57.5%
Design industriel et de produits	80	6	74	92.5%
Arts visuels	269	102	167	62.1%
Santé				
Soins infirmiers	341	53	288	84.5%
Sage-femme et homme sage-femme	87	1	86	98.9%
Physiothérapie	92	38	54	58.7%
Diététique	90	5	85	94.4%
Psychomotricité	60	1	59	98.3%
Technicien-ne en radiologie médicale	83	34	49	59.0%
Travail social				
Travail social	451	122	329	72.9%
Musique	498	-	-	-
Totaux des domaines Sciences de l'ingénieur, Economie et services, Design	2'033	1'207	826	40.6%
Totaux des domaines Santé et Travail social	1'204	254	950	78.9%
Total HES-Genève	3'237	1'461	1'776	54.9%
Totaux des domaines Musique	498	-	-	-

V.4 Formation des étudiant-e-s à l'entrée dans la HES-SO Genève

Formation à l'entrée	Type de formation antérieure	15.10.2007
Sciences de l'ingénieur	Maturité professionnelle suisse	19.9%
Economie et services	Autre formation professionnelle	24.5%
Design	Maturité gymnasiale suisse	24.9%
Santé	Autre formation gymnasiale et universitaire	15.3%
Travail social	Autre formation	15.4%
Total HES-Genève		100.0%

La maturité professionnelle suisse constitue la principale formation antérieure à la Haute école de gestion (56.3%). Alors que le diplôme d'une école technique est la principale formation antérieure à l'entrée à l'Ecole d'ingénieurs de Genève (45.85%). Dans les écoles de santé et de travail social, la maturité gymnasiale constitue le quart des certificats d'admission.

V.5 Nombre de diplômes délivrés par école

Diplômes HES par école	Ecoles	2007
Sciences de l'ingénieur	Ecole d'ingénieurs de Genève	157
Economie et services	Ecole d'ingénieurs de Lullier	99
Design	Haute école de gestion	133
Santé	Haute école d'arts appliqués	78
Travail social	Ecole supérieure des beaux-arts	69
	Haute école de santé	140
	Haute école de travail social	73
Total HES-Genève		749

Le domaine Musique n'est pas pris en considération dans le tableau ci-dessus

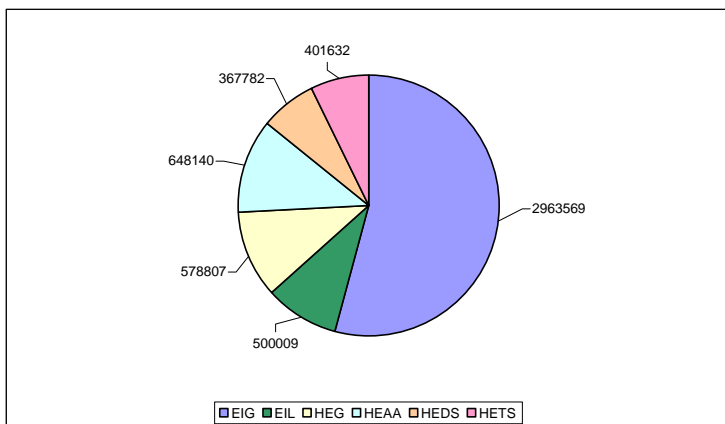
V.6 Provenance des étudiant-e-s

Provenance des étudiant-e-s	Type de provenance	15.11.2007
Sciences de l'ingénieur	Etudiants-e-s domicilié-e-s à Genève	51%
Economie et services	Etudiants-e-s domicilié-e-s frontaliers-ères	6%
Design	Etudiants-e-s domicilié-e-s dans cantons partenaires	22%
Santé	Etudiants-e-s domicilié-e-s en Suisse	3%
Travail social	Etudiants-e-s domicilié-e-s à l'étranger	18%
Total HES-Genève		100%

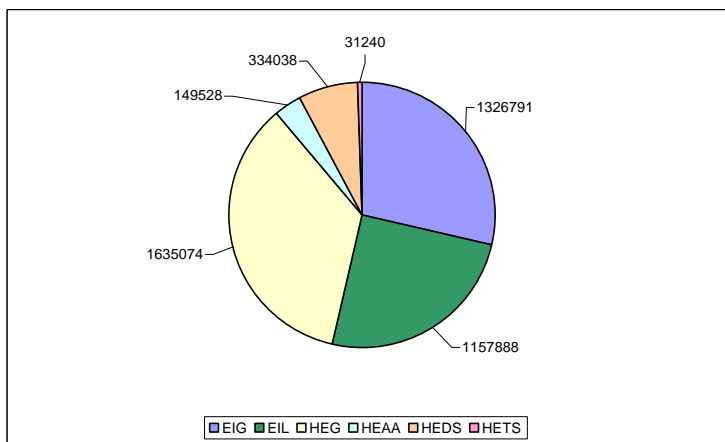
Le domaine Musique n'est pas pris en considération dans le tableau ci-dessus

V.7 Recherche appliquée et développement (Ra&D) et prestations de services

Ra&D : recettes 2007 par école (sans HEAD domaine arts visuels)

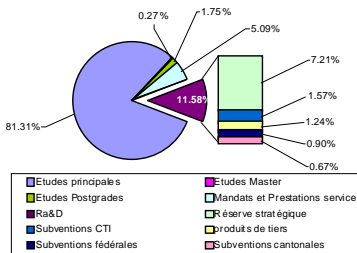


Prestations de services : recettes 2007 par école (sans HEAD domaine arts visuels)

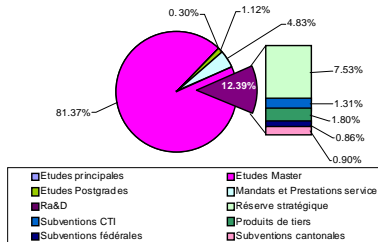


V.8 Activités de recherche appliquée et développement (Ra&D)

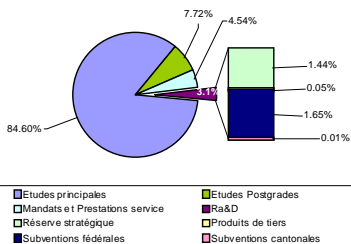
HES-SO : Recettes directes 2006 et Ra&D
(Source: Décompte OFFT, décembre 2006)



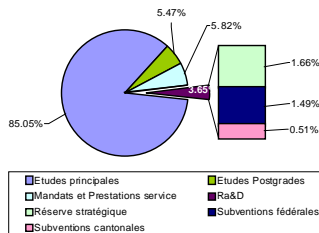
HES-SO : Recettes directes 2007 et Ra&D
(Source: Décompte OFFT, décembre 2007)



HES-S2 : Recettes directes 2006 et Ra&D
(Source: Décompte OFFT, décembre 2006)



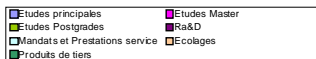
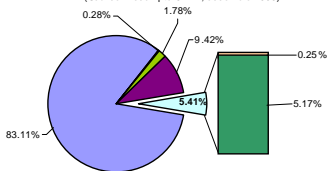
HES-S2 : Recettes directes 2007 et Ra&D
(Source: Décompte OFFT, décembre 2007)



V.9 Prestations de services

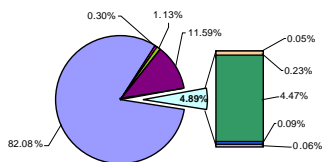
HES-SO : Recettes directes 2006 et prestations de services

(Source: Décompte OFFT, décembre 2006)



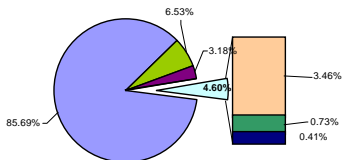
HES-SO : Recettes directes 2007 et prestations de services

(Source: Décompte OFFT, décembre 2007)



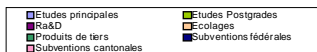
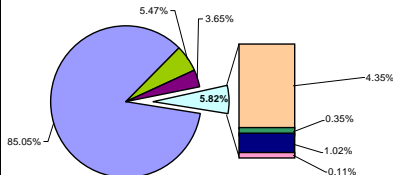
HES-S2 : Recettes directes 2006 et prestations de services

(Source: Décompte OFFT, décembre 2006)



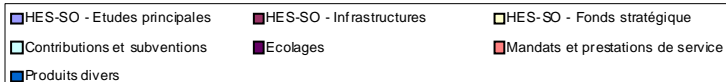
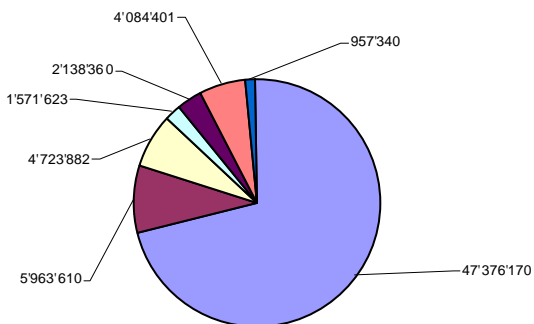
HES-S2 : Recettes directes 2007 et prestations de services

(Source: Décompte OFFT, décembre 2007)

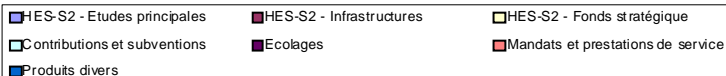
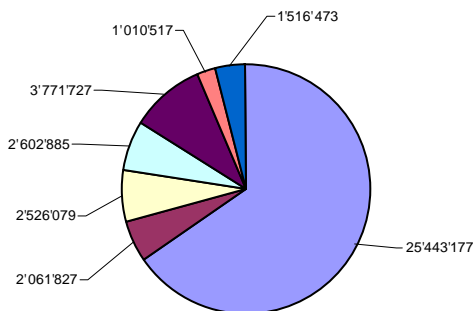


V.10 Sources de financement

Sources de financement des écoles HES-SO (31 décembre 2007)



Sources de financement des écoles HES-S2 (31 décembre 2007)



V.11 Coûts par étudiant-e par filière

	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution
Ecole d'ingénieurs de Genève						
Architecture	35'336	39'316	34'482	32'919	35'006	-0.9%
Génie civil	50'554	36'918	29'174	27'774	33'448	-33.8%
Informatique	46'948	42'579	45'782	45'191	45'517	-3.0%
Télécommunications	43'898	42'059	45'680	47'795	42'707	-2.7%
Microtechnique	44'503	41'134	40'199	43'059	45'174	1.5%
Génie mécanique	48'807	44'902	41'841	40'825	36'342	-25.5%
Ecole d'ingénieurs de Lullier						
Architecture du paysage	30'633	22'883	20'990	21'608	25'296	-17.4%
Agronomie	36'684	48'571	57'242	65'882	71'617	95.2%
Gestion de la nature	24'961	25'132	26'222	28'578	31'790	27.4%
Haute école de gestion						
Economie d'entreprise (PT)	19'752	20'779	17'552	16'557	16'111	-18.4%
Economie d'entreprise (EE)	11'628	10'578	9'053	7'893	7'336	-36.9%
Informatique de gestion	29'749	32'482	26'094	28'734	24'449	-17.8%
Information et documentation	20'185	19'829	18'914	18'203	20'529	1.7%
Haute école d'art et design						
Communication visuelle	33'063	30'289	30'708	34'121	31'780	-3.9%
Design industriel et de produits	41'391	40'190	40'098	38'857	37'579	-9.2%
Architecture d'intérieur	40'177	33'445	31'092	30'366	30'694	-23.6%
Arts visuels	-	-	-	-	-	-
Haute école de santé						
Soins infirmiers	31'182	27'443	26'277	21'915	20'835	-33.2%
Sages-femmes et hommes sages-femmes	31'175	29'377	27'099	27'329	29'824	-4.3%
Physiothérapie	32'593	32'248	35'813	33'876	30'482	-6.5%
Dietétique	37'327	32'321	26'214	21'424	20'094	-46.2%
Techniciens en radiologie médicale	28'722	28'562	29'782	18'592	17'539	-38.9%
Haute école de travail social						
Travail social (PT)	20'198	24'460	22'757	23'473	25'364	25.6%
Travail social (EE)	15'686	18'911	22'811	23'438	26'007	65.8%
Travail social (TP)	15'804	19'107	22'791	23'410	25'842	63.5%
Thérapeutes en psychomotricité	43'111	42'117	34'035	27'862	26'168	-39.3%

Source : Benchmarking HES-SO et Benchmarking HES-S2

V.12 Répartition du personnel par catégorie

Répartition du personnel de la HES-SO Genève par catégorie (avec ESBA et sans ESIG) (en EPT)	2003	2004	2005	2006	2007
Corps professoral	206.019	215.091	209.263	202.786	196.512
Corps intermédiaire	95.650	112.250	104.750	104.300	99.800
Personnel administratif et technique	102.961	115.586	118.881	118.222	112.336
Total HES-Genève	404.630	442.927	432.894	425.308	408.648
Répartition du personnel de la HES-S2 Genève par catégorie (en EPT)	2003	2004	2005	2006	2007
Corps professoral	122.044	120.258	119.070	119.450	118.518
Corps intermédiaire	1.300	4.700	7.350	18.800	19.400
Personnel administratif et technique	54.462	52.662	51.312	52.512	53.35
Total HES-Genève	177.806	177.620	177.732	190.762	191.268

Source : SIRH - déc. 2007

V.13 Nombre de femmes par catégorie de personnel

(Situation au 31 décembre 2007)										
	EIG	EIL	HEG	HEAD (heaa)	HEAD (esba)	HEDS	HETS	DG	ESIG	TOTAL
Répartition en postes (EPT) (Sans remplaçantes et surnuméraires)										
Corps professoral										
Professeures HES	1.612	1.000	3.000	1.000	2.000	13.000	7.900	0.000	0.000	29.512
Chargées de cours	0.900	1.200	2.500	3.850	4.500	4.200	1.600	0.000	0.000	18.750
Chargées d'enseignement	5.650	1.700	5.182	2.788	3.900	33.250	15.000	0.000	0.000	67.470
Enseignantes postobligatoire	0.000	0.000	0.199	0.142	0.000	2.700	0.000	0.000	1.956	4.997
TOTAL	8.162	3.900	10.881	7.780	10.400	53.150	24.500	0.000	1.956	120.729
Corps intermédiaire										
Adjointes scientifiques	1.100	1.000	0.000	0.500	0.000	0.800	0.000	0.000	0.000	3.400
Assistantes de recherche	0.600	0.800	1.900	0.000	0.000	1.300	3.300	0.000	0.000	7.900
Assistantes HES	0.000	7.750	8.350	6.750	7.800	5.000	5.200	0.000	0.000	40.850
TOTAL	1.700	9.550	10.250	7.250	7.800	7.100	8.500	0.000	0.000	52.150
Personnel administratif et technique										
PAT	9.262	9.200	11.111	5.900	6.250	17.750	20.600	12.131	1.470	93.674
Direction	0.500	0.500	1.600	0.400	0.400	1.000	0.000	1.000	0.400	5.800
TOTAL	9.762	9.700	12.711	6.300	6.650	18.750	20.600	13.131	1.870	99.474
TOTAL	19.624	23.150	33.842	21.330	24.850	79.000	53.600	13.131	3.826	272.353
	EIG	EIL	HEG	HEAD (heaa)	HEAD (esba)	HEDS	HETS	DG	ESIG	TOTAL
Proportion de femmes (EPT) (Sans remplaçantes et surnuméraires)										
Corps professoral										
Professeures HES	4.2%	7.4%	18.8%	21.2%	67.1%	88.9%	72.5%	-	-	29.1%
Chargées de cours	22.8%	19.7%	43.9%	35.6%	27.2%	55.3%	35.6%	-	-	34.0%
Chargées d'enseignement	21.7%	11.7%	31.5%	35.8%	33.1%	75.4%	52.6%	-	-	45.2%
Enseignantes postobligatoire	0.0%	-	100.0%	100.0%	-	35.8%	0.0%	-	26.8%	30.4%
TOTAL	11.8%	11.4%	28.4%	33.2%	33.2%	72.0%	54.9%	-	26.8%	37.5%
Corps intermédiaire										
Adjointes scientifiques	15.1%	33.3%	-	100.0%	0.0%	100.0%	0.0%	-	-	25.4%
Assistantes de recherche	28.6%	13.3%	32.2%	0.0%	#DIV/0!	100.0%	68.8%	-	-	38.3%
Assistantes HES	0.0%	43.7%	48.8%	55.6%	62.4%	94.3%	83.9%	-	-	48.0%
TOTAL	7.2%	35.7%	44.6%	54.9%	58.6%	95.9%	70.8%	-	-	43.8%
Personnel administratif et technique										
PAT	26.6%	55.4%	86.1%	50.7%	54.9%	78.0%	77.4%	75.3%	59.5%	60.3%
Direction	33.3%	50.0%	100.0%	44.4%	44.4%	50.0%	0.0%	33.3%	100.0%	43.6%
TOTAL	26.9%	55.1%	87.6%	50.3%	54.1%	75.8%	72.0%	68.7%	65.2%	59.0%
TOTAL	15.2%	29.4%	44.6%	43.4%	43.7%	74.5%	62.9%	68.7%	37.6%	44.6%

Source : SIRH - déc. 2007

V.14 Répartition par catégorie de personnel en postes et en personnes

(Situation au 31 décembre 2007)										
	EIG	EIL	HEG	HEAD (heaa)	HEAD (esba)	HEDS	HETS	DG	ESIG	TOTAL
Répartition en postes (EPT)										
(Sans remplaçant-e-s et sumuméraires)										
Corps professoral										
Professeur-e-s HES	38.561	13.600	16.000	4.720	2.980	14.618	10.900	0.000	0.000	101.379
Chargé-e-s de cours	3.950	6.100	5.700	10.800	16.550	7.600	4.500	0.000	0.000	55.200
Chargé-e-s d'enseignement	26.055	14.570	16.476	7.788	11.800	44.100	28.500	0.000	0.000	149.289
Enseignant-e-s postobligatoire	0.521	0.000	0.199	0.142	0.000	7.550	0.750	0.000	7.302	16.464
TOTAL	69.087	34.270	38.375	23.450	31.330	73.868	44.650	0.000	7.302	322.332
Corps intermédiaire										
Adjoint-e-s scientifiques	7.300	3.000	0.000	0.500	0.800	0.800	1.000	0.000	0.000	13.400
Assistant-e-s de recherche	2.100	6.000	5.900	0.550	0.000	1.300	4.800	0.000	0.000	20.650
Assistant-e-s HES	14.150	17.750	17.100	12.150	12.500	5.300	6.200	0.000	0.000	85.150
TOTAL	23.550	26.750	23.000	13.200	13.300	7.400	12.000	0.000	0.000	119.200
Personnel administratif et technique										
PAT	34.797	16.600	12.911	11.630	11.386	22.750	26.600	16.112	2.470	155.256
Direction	1.500	1.000	1.600	0.900	0.900	2.000	2.000	3.000	0.400	13.300
TOTAL	36.297	17.600	14.511	12.530	12.286	24.750	28.600	19.112	2.870	168.556
TOTAL	128.934	78.620	75.886	49.180	56.916	106.018	85.250	19.112	10.172	610.088
	EIG	EIL	HEG	HEAD (heaa)	HEAD (esba)	HEDS	HETS	DG	ESIG	TOTAL
Répartition en personnes										
(Sans remplaçant-e-s et sumuméraires)										
Corps professoral										
Professeur-e-s HES	43	14	17	6	4	18	12	0	0	114
Chargé-e-s de cours	9	11	11	24	33	16	8	0	0	112
Chargé-e-s d'enseignement	31	17	21	13	15	58	35	0	0	190
Enseignant-e-s postobligatoire	3	0	1	2	0	12	1	0	12	31
TOTAL	86	42	50	45	52	104	56	0	12	447
Corps intermédiaire										
Adjoint-e-s scientifiques	9	3	0	1	1	1	1	0	0	16
Assistant-e-s de recherche	3	7	9	2	0	2	10	0	0	33
Assistant-e-s HES	18	18	20	24	21	7	7	0	0	115
TOTAL	30	28	29	27	22	10	18	0	0	164
Personnel administratif et technique										
PAT	43	24	19	18	18	31	36	19	10	218
Direction	2	1	2	2	2	2	2	3	2	18
TOTAL	45	25	21	20	20	33	38	22	12	236
TOTAL	161	95	100	92	94	147	112	22	24	847

Source : SIRH - déc. 2007

Table des matières

Préambule

I. Points forts de l'année 2007 pour Genève

- I.1 Événements marquants pour les écoles*
- I.2 Projet de réunion des deux écoles d'ingénieurs*
- I.3 Réorganisation de la formation continue*
- I.4 Musique*

II. Formation HES-SO Genève

- II.1 Bachelors et Masters*
- II.2. Evolution des effectifs*
- II.3 Evolution du personnel enseignant*

III. Recherche et collaboration avec les milieux professionnels : principaux résultats

- III.1 Au plan financier*
- III.2 Projets emblématiques*
- III.3 Formation continue*
- III.4 Mobilité nationale et internationale*

IV. Perspectives

- IV. 1. Certification ISO 9001*
- IV.2. Intégration des domaines musique et autres arts*

Conclusion

V. Tableaux et statistiques

- V.1 Évolution des effectifs des étudiant-e-s par filière*
- V.2 Évolution des effectifs des étudiant-e-s par domaine/pôle d'études*
- V.3 Détail des effectifs des étudiant-e-s par genre*

- V.4 *Formation des étudiant-e-s à l'entrée dans la HES-SO Genève*
- V.5 *Nombre de diplômes délivrés par école*
- V.6 *Provenance des étudiant-e-s*
- V.7 *Recherche appliquée et développement (Ra&D) et prestations de services*
- V.8 *Activités de recherche appliquée et développement (Ra&D)*
- V.9 *Prestations de services*
- V.10 *Sources de financement*
- V.11 *Coût par étudiant-e par filière*
- V.12 *Répartition du personnel par catégorie*
- V.13 *Nombre de femmes par catégorie de personnel*
- V.14 *Répartition par catégorie de personnel en postes et en personnes*

Annexes

1. *« Activité HES-SO »*
2. *Comptes 2007 HES-SO Genève*
3. *Membres du Conseil HES-SO Genève*
4. *Liste des abréviations et glossaire*
5. *Liste des réseaux de compétences*
6. *Rapport de la commission interparlementaire*
7. *Membres du Conseil de la Haute Ecole de Genève (HES-SO GENEVE)*

ACTIVITÉ 2007

HES-SO
Centre de formation
cas de l'activité 452
2800 Delémont 1
T: +41 32 424 49 00
F: +41 32 424 49 01
info@hes-so.ch
www.hes-so.ch

Hes-so

Haute école spécialisée
Canton de Vaud
University of Applied Sciences
Western Switzerland

>>> TABLE DES MATIÈRES

>>> MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	3	
>>> POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2007	4	
2007 : la HES-SO à dix ans	4	
Développement de l'offre de masters	5	
Recherche appliquée et développement	5	
Poursuite de l'intégration des nouveaux domaines	6	
Renouvellement de l'autorisation de gérer la HES-SO	6	
>>> FORMATION	7	
Sciences de l'ingénieur-e	7	
Economie et services	8	
Design	9	
Santé	10	
Travail social	11	
Formation pratique	12	
>>> FORMATION CONTINUE	13	
>>> AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT	14	
Centre e-learning cyberlearn	14	
Bibliothèques	14	
Formation didactique	15	
>>> RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT (Ra&D)	16	
Stratégie Ra&D	16	
Projets internationaux	17	
Relations nationales et internationales	18	
Innovation, valorisation et promotion de la recherche	19	
Recherche dans les domaines du travail social et de la santé	20	
Call	20	
>>> MOBILITÉ EXTERNE NATIONALE ET INTERNATIONALE	22	
>>> ÉGALITÉ DES CHANCES	22	
>>> COMITÉS STRATÉGIQUES HES-SO ET HES-S2 ET COMITÉ DIRECTEUR	23	
>>> CONSEIL CONSULTATIF	24	
>>> COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE	25	
>>> ÉCOLES	26	
>>> CHIFFRES ET STATISTIQUES	27	
Étudiantes et étudiants	Évolution des effectifs	27
	Répartition des effectifs par domaine/pôle d'études	27
	Détail des effectifs par domaine/pôle d'études, par filière d'études et par genre	28
	Formation à l'entrée	29
	Diplômes par domaine/pôle d'études	29
	Provenance des étudiant-e-s	29
Ra&D	Sciences de l'ingénieur-e – Economie et services – Design	30
	Santé – Travail social	30
Personnel	Répartition du personnel par catégorie	31
Finances	Coût par étudiant-e	31
	Sources de fonds de la HES-SO	31
	Sources de fonds de la HES-S2	32
	Emplois de fonds de la HES-SO et de la HES-S2	32

»»» Publication HES-SO, Delémont – Mai 2008

»»» Conception et rédaction : Véronique Beetschen

»»» Conception graphique et réalisation : Anne Hogge-Duc

»»» Crédits photographiques :

couverture : © Darius Ramazani/Zefa/Corbis/Specter

p. 7, 8, 9, 10 : © P. Gétaz /

p. 12 : © E. Dörros, Gemcom/CAJIV /

»»» Impression : Démocrate SA, Delémont

>>> 2007 : LES PRÉMICES DU NOUVEAU PAYSAGE SUISSE DES HAUTES ÉCOLES

Alors que la nouvelle loi modifiée sur les HES commence à produire ses effets, le *Paysage suisse des Hautes écoles* entre dans une nouvelle période de profonde mutation. Les activités 2007 de la HES-SO ont ainsi été particulièrement marquées par les conséquences de l'évolution des diverses bases légales de même que par la nécessité de s'adapter à des exigences fédérales conditionnant son autorisation.

La presse s'est largement fait l'écho des difficultés rencontrées dans certaines de nos régions en matière de regroupement de sites, de nécessité d'augmenter les fameuses masses critiques déterminant le financement fédéral ou, plus directement, des problématiques d'accréditation de certaines filières de formation, la musique par exemple.

C'est donc d'une année difficile qu'il faut parler, difficile sur le plan politique tant les contraintes de tous ordres demeurent délicates à mettre en œuvre dans un environnement regroupant sept cantons, difficile sur le plan opérationnel tant les charges de travail augmentent dans nos écoles.

Dans cet environnement, la HES-SO et ses différentes écoles ont rempli leurs missions avec succès en accueillant une population scolaire en constante progression, en développant les activités de recherche et d'appui à l'économie, en accueillant de nouveaux domaines d'enseignement. Les qualités très professionnelles de nos collaboratrices et collaborateurs ont été confirmées en décembre avec l'attribution de huit filières de Master organisées conjointement par les différentes écoles concernées.

L'avenir du domaine de la musique est désormais défini, deux Hautes écoles de musique à Genève et Lausanne offriront une formation complète de niveau bachelier et master. Elles organiseront un enseignement décentralisé dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Valais. Ainsi l'activité d'enseignement professionnel de la musique sera-t-elle assurée dans toutes les régions dans le respect des conditions fixées par la Confédération.

La *Manufacture* (Haute école de Théâtre de Suisse romande) rejoint également la HES-SO où elle participera aux activités du domaine *Musique et Arts de la scène*, en création.

L'évolution du *Paysage suisse des Hautes écoles* se prépare dans une loi unique d'aide aux Hautes écoles qui réunira, sous un même « toit » légal, les Universités, les Ecoles polytechniques, les HES et les Hautes écoles pédagogiques. A nouvelle loi, nouveau défi dont celui de la gouvernance partagée entre les cantons et la Confédération, mais surtout celui de l'évolution de la structure institutionnelle de la HES-SO et son positionnement sur le plan national et international.

Par son organisation décentralisée et la diversité de ses activités, la HES-SO constitue un catalyseur de développement solidement ancré dans les régions auxquelles elle apporte ses compétences en matière d'enseignement et de recherche appliquée.

Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat
Présidente des Comités stratégiques

>>> POINTS FORTS

> 2007 : LA HES-SO A 10 ANS

Lors de la première rentrée académique de son histoire, la HES-SO comptait 4'234 étudiant-e-s dans 7 écoles d'ingénieur-e-s, 3 hautes écoles de design et 7 hautes écoles de gestion.

A la rentrée de septembre 2007, 12'487 étudiant-e-s ralliaient les 32 sites de formation offrant des filières de niveau bachelor dans les hautes écoles « fondatrices » rejointes entre temps par les hautes écoles de Santé, de Travail social, de Musique, d'Arts et Arts de la scène.

Cette augmentation massive de la population estudiantine constitue la marque de la qualité de la HES-SO et de ses écoles. C'est aussi un constat d'extension des activités et de diversification culturelle.

Une constante a caractérisé ces dix ans : le changement ! Les procédures d'autorisation, de reconnaissance, de validation et d'accréditation se sont succédées : autorisation provisoire de gérer la HES-SO en mars 1998, Peer Review (Revue de qualité) des sites et filières entre 2000 et 2002, autorisation définitive de gérer la HES-SO en décembre 2003, reconnaissance des filières de la Santé, du Travail social, des Arts visuels et de la Musique de 2004 à 2006, validation des concepts de bachelor en 2006, accréditation des nouvelles filières de master et bachelor dès 2007.

Durant cette période, les plans d'étude ont été adaptés aux standards HES puis aux exigences du modèle de Bologne : modularisation, crédits ECTS, augmentation de la part de travail autonome des étudiant-e-s et mise en œuvre de plans d'étude communs à l'ensemble des sites offrant les mêmes filières.

L'émergence des domaines nécessaires à la constitution d'une identité commune et à la préservation des cultures spécifiques ne s'est pas faite sans peine. La procédure de concours pour l'obtention des filières de master a permis de mettre en évidence l'utilité d'une action commune et concertée et présage positivement de la collaboration future au sein de la HES-SO.

L'évolution de l'institution dans un environnement difficile a été conduite dans un esprit de pionnier. Les ministres, conseillères et conseillers d'Etat qui veillent au développement stratégique de la HES-SO ont su prendre des risques, notamment en créant la Haute école spécialisée santé-social de Suisse romande dès 2002, puis en associant rapidement les nouveaux domaines de la Musique, du Théâtre et des Arts visuels pour créer une institution unique.

Durant ces dix ans, les regroupements de sites et de filières ont été nombreux et les collaboratrices et collaborateurs de la HES-SO ont été

mis à forte contribution. Par leur engagement et leur volonté de viser l'excellence et l'innovation aussi bien dans la formation que dans la Recherche appliquée et développement, ils ont contribué à doter la HES-SO des qualités essentielles d'une HES : la capacité à appliquer, à transformer l'idée en produit ou en service, à évoluer avec le souci de former des professionnel-le-s de haut niveau capables d'agir aussi bien dans une PME ou une institution de proximité qu'au sein d'une entreprise multinationale à l'étranger.

C'est l'esprit d'entreprendre qui guide la HES-SO vers la prochaine décennie. C'est ce même esprit qui anime les 2'500 diplômé-e-s qui quittent désormais chaque année ses écoles pour se lancer dans la vie professionnelle.

› DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE MASTERS

Les travaux de conception d'une offre de masters fortement coordonnée et de haut niveau ont connu des développements importants en 2007. Fin décembre en effet, la HES-SO a obtenu l'autorisation du Département fédéral de l'économie d'ouvrir huit nouvelles filières de master :

- dans le domaine Sciences de l'ingénieur-e, un Master of Science HES-SO in Engineering, offert conjointement avec les six autres HES publiques de Suisse dans les spécialisations des technologies de l'information et de la communication et des technologies industrielles.
- dans le domaine Economie et services, deux Masters of Science HES-SO en Business Administration (avec cinq domaines de spécialisation : Gestion des organisations publiques et parapubliques, Ingénierie des services, Strategy Implementation & Added Value Creation in Hospitality & Tourism, Gestion intégrée des systèmes d'information et de communication, Entrepreneurship) et en Information documentaire.
- dans les domaines Musique et Arts visuels, cinq Masters of Arts HES-SO en Pédagogie musicale, Interprétation musicale,

Interprétation musicale spécialisée, Composition et théorie musicale et Arts visuels.

Dans le courant de l'année, le Département fédéral de l'économie a également accepté le concept de Master en Conservation-restauration élaboré conjointement avec la SUPSI, la HKB et la fondation Abegg.

Ces nouvelles formations seront mises en place progressivement à partir du semestre d'hiver 2008-2009. Elles viendront compléter l'offre existante en architecture et cinéma et ouvrent de nouvelles perspectives d'approfondissement aux titulaires de bachelors.

A fin 2007, cinq nouvelles filières de master étaient par ailleurs encore en cours de préparation dans la Santé, le Travail social, le Design, le Théâtre et les Sciences de la vie. Elles devraient être proposées à partir de la rentrée 2009.

› RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT

La HES-SO a entrepris de redéfinir ses activités de recherche en accord avec le Plan financier et de développement (PFD) 2008 – 2011. Dans ce cadre, des activités majeures ont été menées en 2007 :

- Les quatre réseaux de compétences (RCSO) des domaines Santé et Travail social avaient été évalués fin 2006. Sur la base des conclusions des expert-e-s, un travail de fond a été mené pour redéfinir les axes de recherche de ces réseaux.
- Les neuf RCSO des domaines Sciences de l'ingénieur-e, Economie et services et Design ont été évalués. Des différences significatives entre les réseaux étant apparues, l'année 2008 sera mise à profit pour procéder à l'analyse de ces résultats et formuler des propositions d'amélioration.

- Les jalons pour l'évaluation des conventions d'objectifs de la Ra&D des établissements ont été posés. Une fois ces évaluations terminées (début 2008), des améliorations seront réalisées en lien avec les réflexions des RCSO et les programmes de recherche du PFD 2008 – 2011.
- Les CALL ont été mis en place. La procédure de choix des esquisses de projets a été validée. L'enveloppe des CALL07, dotée de CHF 1.5 million, permet le démarrage de plusieurs grands projets choisis parmi les 3 thématiques de recherche prioritaires de la HES-SO. Un premier appel à projets a été lancé, à l'issue duquel 6 esquisses (sur 28) ont été retenues. Une deuxième validation basée sur une expertise externe a aussi été menée.

- La HES-SO s'est distinguée sur différents points comme par exemple :
 - La démonstration de ses compétences lors d'événements majeurs (le Salon de l'automobile de Genève par exemple)
 - Une participation accrue à des projets européens, en tant que requérante principale dans certains cas
 - Le développement des coopérations internationales (Canada, Italie, USA...)
 - Le renforcement de sa présence dans le cadre de projets DORE

► POURSUITE DE L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX DOMAINES

Les travaux conduisant à l'intégration des nouveaux domaines au sein de la HES-SO se sont poursuivis en 2007.

Sur le plan structurel, la musique et les arts de la scène sont réunis en un domaine unique et les arts visuels rattachés au domaine Design.

Sur le plan formel, un avenant à la convention HES-S2 sera proposé aux dirigeants politiques de l'institution pour permettre l'intégration de ces domaines au sein de la HES-SO.

La configuration du domaine Musique a été définie. Le cursus complet (bachelor et master) est proposé par les Hautes écoles de musique de Genève et de Lausanne; des enseignements décentralisés seront offerts à Neuchâtel, Fribourg et Sion.

En 2007, le domaine s'est concentré sur deux grands dossiers: la demande d'autorisation d'ouverture de quatre nouvelles filières de masters, couronnée de succès en décembre, et l'intégration de l'enseignement professionnel du jazz et des musiques actuelles au Conservatoire de Lausanne. Les premiers étudiants et étudiants avaient débuté leur cursus de bachelor à la rentrée 2006/2007.

Les travaux d'intégration de la Haute école de théâtre de Suisse romande (« La Manufacture ») sont allés bon train. La Manufacture a déposé une demande de reconnaissance de sa filière Interprétation théâtrale auprès de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). La commission ad hoc a remis un préavis favorable qui doit encore être confirmé par le Département fédéral de l'intérieur.

La préparation d'une filière master a également constitué le dossier phare du domaine provisoire des Arts visuels. L'autorisation d'ouvrir cette nouvelle filière a été reçue en décembre 2007.

► RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DE GÉRER LA HES-SO

En 1998, le Conseil Fédéral octroyait sept autorisations provisoires de gérer des Hautes Ecoles Spécialisées. Cette première étape était assortie de conditions impératives relatives à l'organisation, au financement et au portefeuille de produits.

Début 2003, les responsables politiques de la HES-SO transmettaient une demande d'autorisation définitive portant sur les domaines Techniques, Economie et Design, les domaines Santé et Travail social n'étant alors pas encore concernés par la loi fédérale sur les HES. La demande d'autorisation précisait le modèle d'organisation et de gouvernance de la HES-SO, les ajustements opérés dans le portefeuille de filières et les intentions de développement de l'institution.

En décembre 2003, le Conseil fédéral accordait son autorisation définitive de gérer la HES-SO, assortie d'une nouvelle série de conditions à réaliser dans les trois ans.

La HES-SO a été soumise à évaluation durant le premier semestre 2007. Cet audit avait pour

objectif de vérifier si les conditions imposées étaient remplies et de permettre l'extension de l'autorisation aux nouveaux domaines SSA (Santé, Social et Arts), conformément aux dispositions de la loi modifiée sur les HES.

Si les conditions matérielles liées à la structure du portefeuille de filières ont toutes été remplies, la question de la base légale (convention intercantonale unique pour tous les domaines de la HES-SO) présente certaines difficultés liées à la taille de l'institution, à la réalité politique de la Suisse occidentale et au partage des prérogatives entre les différentes instances politiques et opérationnelles.

A fin 2007, cette question était encore pendante. La décision des autorités fédérales était attendue pour le printemps 2008.

>>> FORMATION

> SCIENCES DE L'INGÉNIEUR-E



Les filières bachelor du domaine Sciences de l'ingénieur-e constituent le prolongement des formations ETS, puis HES, qui existaient dans les écoles d'ingénieur-e-s avant la création de la HES-SO. Avec la mise en œuvre des concepts de bachelor en 2007, ces écoles offrent, pour chaque filière, des plans d'études coordonnés ; elles n'en conservent pas moins leur autonomie dans la mise en œuvre de ces programmes.

En raison de l'évolution rapide des technologies, les objectifs de formation et les contenus sont mis à jour périodiquement. Ces réflexions sont menées au sein de quatre conseils de pôles (construction et environnement, technologies de l'information et de la communication, chimie et sciences de la vie, technologies industrielles) réunissant les responsables de filières des différentes écoles.

En 2007, les travaux du conseil de domaine ont largement porté sur l'élaboration de deux filières de master en étroite collaboration avec les autres HES de Suisse : le Master of Science in Life Sciences (MSL) et le Master of Science in Engineering (MSE). A noter qu'au plan européen le MSE s'apparente au Master of Engineering (Meng) du Royaume-Uni ("MEng programmes are concerned with both broadening and strengthening knowledge and understanding and integrating these in application"), d'une durée de dix-huit mois.

Les formations masters sont conçues, organisées et gérées de façon centralisée pour l'ensemble de la HES-SO, avec une répartition claire des tâches et des responsabilités. Cette approche contribue à faire de la HES-SO une institution intégrée mais soucieuse du développement et de l'excellence de ses écoles. Le haut niveau de dialogue et de transparence ainsi obtenu est source d'importantes synergies au sein du réseau.

La Recherche appliquée et développement (Ra&D) tient un rôle central dans le développement des masters. Le domaine a donc pris l'initiative d'introduire des critères quantitatifs visant à répondre aux exigences d'une Ra&D d'importance au minimum nationale pour toute équipe voulant participer à ces formations.

Le domaine a par ailleurs poursuivi ses efforts pour donner aux jeunes filles l'envie de se lancer dans des carrières techniques. Les écoles ont soutenu la création d'un nouveau site internet et magazine en ligne www.ingenieuse.ch pour susciter l'intérêt des adolescentes et les aider à élaborer leur projet professionnel. C'est aussi dans cet esprit que le domaine tient à utiliser la forme épiciène « ingénieur-e » pour sensibiliser l'économie à la typologie de ses diplômé-e-s.

» ÉCONOMIE ET SERVICES

L'année 2007 aura été marquée par trois grands projets dans le domaine Economie et services.

La finalisation des programmes de bachelor a constitué l'un des grands chantiers de l'année. A la rentrée 2007-2008, l'effectif des filières rattachées au domaine a augmenté de plus de 10% par rapport à la rentrée 2006 pour s'élever à 3'238 étudiant-e-s, dont 1'915 inscrit-e-s dans les programmes bachelor. Les premiers diplômé-e-s avaient commencé leur formation en 2006 et se verront décerner leur titre de bachelor dès fin juin 2008. Par ailleurs, la première volée d'étudiant-e-s HES en tourisme a été lancée à l'automne 2007. Plus d'une centaine de candidates et candidats ont entamé leur cursus de bachelor sur le site de Sierre.

La préparation des projets de master a constitué le deuxième point fort de cette année 2007. Fruit de la collaboration entre les cinq Hautes écoles de gestion et l'Ecole hôtelière de Lausanne, un programme de master en Business Administration, composé d'un tronc commun et de cinq orientations, a obtenu le feu vert de la Confédération. Un master en Information documentaire a également été autorisé

et sera offert en collaboration avec l'Université de Montréal. Ces deux nouvelles formations démarreront à l'automne 2008.

Le domaine a étoffé son offre de formation continue pendant la période considérée. Le portefeuille comprend actuellement 2 formations de type EMBA, 8 Masters of Advanced Studies, 1 Master in Hospitality Management et une dizaine de CAS/DAS répartis dans l'ensemble des écoles. Plus de 340 étudiant-e-s ont suivi ces formations en 2007. A noter que les formations MAS/EMBA seront évaluées à partir de 2008 au travers d'une procédure d'accréditation pilotée par l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAO).

Enfin, le domaine continue à développer des liens forts avec l'économie. A noter à ce sujet la collaboration fructueuse que la HES-SO entretient avec le Groupement romand de l'informatique (GRI). En 2007, ce dernier a attribué pour la première fois un prix spécial destiné à un ou une diplômée d'un des trois sites de formation en informatique de gestion. Ce prix vise à mettre en valeur la qualité des travaux particulièrement novateurs réalisés par les diplômé-e-s en informatique de gestion de la HES-SO.



> DESIGN

L'année 2007 a été marquée par trois événements importants pour chacune des écoles concernées.

I HEAD Genève: symposium AC*DC

Sous ce titre se sont déroulées trois manifestations:

Un **colloque** organisé à l'Ecole d'ingénieurs de Genève: deux jours de conférences avec plus de vingt intervenants internationaux, artistes, designers, théoriciens pour cadrer la question, examiner les emprunts de processus et explorer les variations expérimentales, envisager les enjeux éthiques et sociaux des pratiques d'artistes et de designers et imaginer des futurs possibles. Trois cent auditeurs de Suisse et d'Europe ont assisté à ces conférences, dont les actes sont à paraître au printemps 2008.

Une **exposition "Wouldn't it be nice..."** (Centre d'Art Contemporain de Genève). La plupart des pièces ont été produites pour l'occasion par des artistes et designers internationaux. Un parcours contemporain qui visait à brouiller les catégories pour mettre l'accent sur les idées et les idéaux qui nourrissent ces pratiques.

Cinq **Master classes** (Haute école d'art et de design de Genève, Village des Arques, Flux Laboratory Carouge) conduites par des artistes et des designers internationaux, qui ont offert aux étudiant-e-s l'occasion de travailler et de créer collectivement, au-delà des clivages de disciplines.

II Haute école d'arts appliqués Arc: master en conservation-restauration

Le Département fédéral de l'économie a accepté le concept de Master en Conservation-Restauration, élaboré conjointement avec la SUPSI, la HKB et la fondation Abegg. Ce master débutera à l'automne 2008.

III Haute école d'art et de design - ECAL: regroupement dans le nouveau bâtiment de Renens

Le regroupement de l'école dans son nouveau bâtiment de Renens constitue l'événement de la rentrée 2007. Ancienne construction industrielle rénovée par l'architecte Bernard Tschumi, l'immeuble offre à l'ECAL une surface d'environ 14'000 m². Il dispose d'un équipement de premier plan: trois auditoriums, un studio cinéma et 4 studios photographiques, un parc informatique à la pointe de la technologie, une imprimerie, une bibliothèque spécialisée.

S'y ajoutent 2'000 m² où l'EPFL a installé une antenne. Cette proximité permet à l'ECAL de renforcer l'étroite synergie initiée en 2003: offre de cours bachelor et master dans le domaine du design, lancement et gestion conjointe de l'EPFL-ECAL lab, un laboratoire novateur destiné à générer des projets communs en relation avec la recherche et le développement.

Enfin, l'elac (espace lausannois d'art contemporain), association privée qui soutient l'ECAL, offre à l'école, dans le même bâtiment, une surface d'exposition unique de 550 m².



> SANTÉ

Constat réjouissant, l'intérêt croissant des jeunes pour l'ensemble des professions de la santé s'est confirmé en 2007 au vu du nombre toujours plus élevé de personnes posant leur candidature dans les écoles de la HES-SO. Ce sont ainsi 845 étudiant-e-s qui ont entamé leur cursus de bachelier dans l'une ou l'autre des filières du domaine.

La rentrée académique 2007 a vu l'ouverture de la première volée de la formation bachelier en psychomotricité à la Haute école de travail social de Genève. Rattachée formellement à la HES-SO depuis le printemps 2007, cette filière ne relève pas de la Loi fédérale sur les HES mais de la Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Elle s'est maintenant adaptée au système de Bologne à l'instar des autres filières du domaine Santé.

Les travaux liés à l'élaboration d'un concept de master en santé (dans lequel s'insère le master en sciences infirmières) sont allés bon train. Ils ont nécessité la réalisation d'un état des lieux approfondi sur la recherche en santé. A cette fin, le domaine a organisé deux journées d'ateliers réunissant directeurs et directrices, chercheurs et chercheuses, enseignant-e-s et responsables de filières. La première journée a porté sur l'état de la recherche dans l'ensemble des filières de la santé. La seconde journée, à laquelle se sont associés des repré-

sentant-e-s des milieux de la pratique professionnelle, a été consacrée essentiellement à la recherche en soins infirmiers et son lien avec les attentes du terrain.

Le dossier du master conjoint en sciences infirmières mis sur pied en collaboration avec plusieurs partenaires (les universités et hôpitaux universitaires de Lausanne et de Genève, la Fondation La Source et l'Association suisse des infirmières et infirmiers) a été déposé en juin 2007 auprès de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). La décision d'autorisation était encore en attente à fin 2007.

La HES-SO est déterminée à faire aboutir ce dossier tant il est vrai que ce niveau de formation correspond à un besoin réel des milieux professionnels. A noter par ailleurs que le master en sciences infirmières sera suivi dans un deuxième temps d'un master en sciences cliniques destiné aux autres filières du domaine Santé.

Le domaine a en outre renforcé sa position au niveau national en s'impliquant dans des groupes de travail au sein de la Conférence spécialisée Santé. La HES-SO a ainsi été choisie comme organisatrice du premier *Swiss Congress for Health Professions* qui se déroulera en 2010 en Suisse romande.



> TRAVAIL SOCIAL

Résultant du réaménagement de la formation initiale dans le cadre de la mise en place de la réforme de Bologne - passage de trois diplômes distincts à un diplôme unique en travail social -, la formation bachelor en travail social est encore en phase de mise en œuvre.

La deuxième volée d'étudiant-e-s a débuté son cursus à la rentrée académique 2007 tandis que celles et ceux de la première volée, en études à plein temps, ont commencé leur première période de formation pratique avant d'entamer le semestre comprenant les enseignements correspondant à l'orientation choisie : animation socioculturelle, éducation sociale ou service social.

En dernière année, l'ensemble des étudiant-e-s disposeront d'une palette de modules à choix proposés par les quatre Hautes écoles de travail social (HETS) de la HES-SO. Figurent dans cette palette des offres d'approfondissement intersites (OASIS) qui permettent d'étudier de manière beaucoup plus complète et avec les meilleur-e-s spécialistes, des thématiques ou des champs particuliers d'intervention professionnelle. Pour affiner ces offres, une étude a été réalisée en 2007, avec une enquête par questionnaire et l'interview de plusieurs

dizaines de professionnel-le-s. Elle a apporté des informations précieuses permettant aux responsables des offres d'approfondissement d'ajuster leurs modules.

A la fin 2007, le Comité stratégique de la HES-SO a accepté d'apporter un soutien financier à une enquête dans les cantons de Suisse occidentale pour étudier la situation de l'emploi dans le travail social, qui connaît de grands bouleversements ces dernières années. L'idée en a été lancée par la commission tripartite, qui rassemble des délégué-e-s des employeurs et des employé-e-s des différents champs du travail social ainsi que des représentant-e-s des HETS. Cette enquête débute en 2008 : elle est soutenue par l'Organisation romande du Travail dans le secteur social et médico-social, la FORs, qui participera au groupe de pilotage.

En décembre, la HES-SO a déposé auprès de l'OFFT un projet de filière de master en travail social qui devrait débiter à la rentrée académique 2009. S'il est retenu, ce projet complètera l'offre existante, et en particulier les deux formations proposées par les HETS allemandes à partir de 2008.



› FORMATION PRATIQUE

Quelque 184'500 journées de formation pratique ont été réalisées en 2007 par les 3'663 étudiantes et étudiants des domaines Santé et Travail social. Plus de 92% de ces journées ont été organisées dans les 668 institutions socio-sanitaires qui ont adhéré au dispositif de la formation pratique HES-SO et se sont engagées à mettre en œuvre les conditions nécessaires à la formation pratique des étudiant-e-s.

L'année 2007 marque la fin de la période transitoire initiale de trois ans prévue dans la convention sur la formation pratique HES-S2. Cinq institutions sur six satisfont d'ores et déjà aux conditions fixées ; les autres ont demandé une prolongation des conditions transitoires jusqu'à fin 2008 pour assurer la formation de leurs praticiennes et praticiens formateurs.

La formation de praticienne et praticien formateur HES-SO, organisée en 5 cours postgrade « régionaux » dont un dispensé en allemand, a toujours autant de succès : 280 nouvelles personnes ont obtenu leur certificat en 2007. Ceci porte à quelque 2'000 le nombre de praticiennes et praticiens formateurs reconnus depuis 2004 – 690 au bénéfice d'un certificat postgrade (CAS), 831 d'une reconnaissance d'équivalence et 478 d'une reconnaissance d'acquis. Afin de répondre à la demande, les premières sessions de formation continue ont été organisées. 200 praticiennes et praticiens formateurs en ont déjà bénéficié.

Sur la base d'analyses financières et des premières évaluations de ce jeune dispositif, le Comité stratégique a opté pour le statu quo, en 2008 et probablement pour les années suivantes, s'agissant du taux d'indemnisation des institutions et du taux d'encadrement des praticiennes et praticiens formateurs.

Certaines institutions, et non des moindres, commencent à documenter la valeur ajoutée de ce dispositif de formation pratique tant pour les équipes professionnelles que pour les étudiant-e-s. Au-delà de la Suisse romande, ce dispositif HES-SO, caractéristique des domaines Santé et Travail social, intéresse les professionnel-le-s et les hautes écoles allemandiques et étrangères comme en témoignent les communications présentées au congrès national de l'ASI (Association suisse des infirmières et infirmiers) et lors de conférences nationales et internationales (Canada, France, Belgique, Roumanie).

Ce bilan positif et encourageant est dû en grande partie aux praticiennes et praticiens formateurs et aux nombreux autres intervenant-e-s qui s'impliquent quotidiennement dans la formation des futur-e-s professionnel-le-s. Que ces personnes trouvent ici l'expression des plus vifs remerciements de la HES-SO et de ses sites et filières.



>>> FORMATION CONTINUE

Une démarche d'accréditation des formations continues et postgrades de la HES-SO a été mise en place en 2007. Celle-ci comprend deux étapes. Dans un premier temps, les formations sont soumises à une phase d'évaluation par une agence externe (OAQ, Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses). Une fois cette étape franchie, le Comité stratégique de la HES-SO procède à l'accréditation des formations considérées, qui sont alors reconnues par la Confédération.

Le processus d'accréditation a été lancé en septembre 2007. Six Masters of Advanced Studies (MAS) étaient en phase d'évaluation à fin 2007. Les premières accréditations sont attendues d'ici juin 2008.

En 2007, le Comité stratégique a reconnu (reconnaissance provisoire) 4 MAS dans le domaine Sciences de l'ingénieur-e, 5 MAS dans le domaine Economie et services, 1 MAS dans le domaine Design et 1 MAS commun aux domaines Santé et Travail social. Par ailleurs, 14 Diplomas of Advanced Studies (DAS, dont 4 inclus dans des MAS) et 20 Certificates of Advanced Studies (CAS, dont 3 inclus dans des MAS) ont été créés dans les différents domaines. Pour mémoire, rappelons que les MAS, les DAS et les CAS comprennent respectivement au minimum 60, 30 et 10 crédits ECTS.

Depuis plusieurs années, la HES-SO utilise le système de gestion académique IS-Academia, en collaboration avec l'EPFL. Celui-ci permet notamment de gérer de façon décentralisée les cursus des étudiant-e-s et les activités de formation et d'avoir une vision globale et cohérente de ces activités.

En 2007, il a été nécessaire d'adapter ce système d'information pour répondre aux nouvelles exigences statistiques en matière de formation continue découlant de l'ordonnance du Département fédéral de l'économie. Des mesures d'accompagnement ont été mises en place pour former les écoles de la HES-SO à la saisie des étudiant-e-s et des personnes qui suivent des cursus de formation continue dans IS-Academia. Un guide de saisie a été créé pour les relevés statistiques des étudiant-e-s immatriculé-e-s (MAS/EMBA) et des personnes inscrites (DAS et CAS).

Il est à noter qu'une demi-journée d'information sur le thème de la formation continue a été organisée en février 2007 pour tous les collaborateurs et collaboratrices de la HES-SO concernés.

Mentionnons enfin que les collaborations avec les universités romandes et avec les associations professionnelles ont été intensifiées. A titre d'exemple, on peut citer la convention conclue avec les universités de Genève et de Lausanne pour l'exploitation d'un diplôme de formation continue en santé sexuelle et reproductive.

>>> AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT

> CENTRE E-LEARNING CYBERLEARN

Depuis 2004, la HES-SO soutient fortement l'intégration du e-learning dans les formations de niveau bachelor et master grâce à la création du centre e-learning Cyberlearn (www.cyberlearn.ch).

Les activités de ce centre, certifié ISO 9001 en 2007, visent à fédérer et soutenir les initiatives e-learning des écoles de la HES-SO.

Appel e-creation

Cyberlearn lance annuellement l'appel e-creation destiné à financer des projets orientés vers le blended learning. Le Centre offre encadrement, moyens financiers, compétences techniques et pédagogiques aux lauréates et lauréats du concours.

A ce jour, 26 projets allant du développement d'un outil permettant de gérer des calculs médicamenteux à l'illustration vidéo de notions complexes de programmation ont été financés.

Plate-forme e-learning

Les activités de e-learning sont diffusées au travers de la plate-forme Moodle qui offre aux étudiantes et étudiants la possibilité de consulter de la documentation de cours, réaliser des exercices en ligne ou encore travailler de manière collaborative avec professeur-e-s et étudiant-e-s.

Plus de 650 espaces de cours sont actuellement offerts aux étudiant-e-s, un chiffre en constante augmentation. A fin 2007, le Centre avait formé plus de 600 professeur-e-s à l'utilisation de Moodle.

Vision e-learning

Cyberlearn offre aux professeur-e-s de la HES-SO différentes options pour intégrer le e-learning dans leurs cours de niveau bachelor et master : cours, documentations ou encore aide à la réalisation de petits instruments pédagogiques multimédias répondant à une problématique spécifique de la branche. Cyberlearn offre notamment aux professeur-e-s la possibilité de faire enregistrer leur cours et de l'offrir aux étudiantes et étudiants sous forme de podcast.

> BIBLIOTHÈQUES

La bibliothèque est un outil de travail majeur pour les étudiantes et étudiants par l'accès qu'elle leur donne aux catalogues électroniques et banques de données informatiques.

La qualité des prestations offertes au corps étudiant par les bibliothèques constitue un critère d'accréditation pour les filières et pour la HES-SO dans son ensemble. Il est donc crucial que les bibliothèques de la HES-SO puissent fonctionner de façon optimale et disposer des meilleurs outils. Dans ce but, un nouveau dispositif a été créé en janvier 2007: il permet notamment de confronter les bibliothèques à une « best practice », d'échanger des expériences et de rationaliser les achats des licences pour les logiciels et systèmes (Nebis, Rero, Consortium...).

La formation des usagers à la recherche documentaire a figuré parmi les priorités de l'année. Deux axes ont été définis :

- le didacticiel CALIS, destiné à l'apprentissage d'une méthodologie de recherche documentaire, sera développé pour toutes les bibliothèques en vue d'intégrer ce type d'apprentissage dans les programmes de cours pour les étudiante-e-s.
- un module destiné à former un-e répondant-e pour les ressources électroniques sera mis en place dans chaque bibliothèque.

D'autres événements ont émaillé l'année 2007:

- la HES-SO est représentée au sein de la Commission spécialisée des bibliothèques de la KFH (Conférence suisse des HES). Il a ainsi été possible de maintenir la participation des bibliothèques HES au Consortium suisse des périodiques et bases de données électroniques
- des recommandations ont été formulées afin que les services des bibliothèques puissent être évalués sur la base d'indicateurs de performance adaptés.
- un projet de « Charte de la bibliothèque HES » a été rédigé.

› FORMATION DIDACTIQUE

Pour répondre au mieux aux besoins et attentes de son corps enseignant, soutenir celui-ci dans l'accomplissement de ses tâches ainsi que promouvoir et améliorer la qualité des enseignements offerts, la HES-SO a mis en place depuis plusieurs années des dispositifs qui ont pu être consolidés en 2007.

Le service de formation didactique établit et gère une offre large et variée de formation pédagogique et didactique. En 2007, une centaine de journées de formation ont été organisées dans une variété d'écoles de la HES-SO, rassemblant plus de 1200 enseignant-e-s qui ont ainsi eu l'occasion de développer leurs compétences pédagogiques et d'échanger leurs expériences avec des collègues d'autres sites et d'autres domaines de formation.

En complément de cette offre de formation, le service itinérant de conseil pédagogique propose du conseil et un soutien pédagogique pratique et personnalisé aux membres du corps enseignant ainsi qu'aux personnes exerçant des responsabilités en lien avec la formation. En 2007, 50 enseignant-e-s ont ainsi fait appel à ce service gratuit et à la confidentialité garantie, tandis que plus de 50 projets ou activités bénéficiaient de l'appui ou de l'accompagnement du conseiller pédagogique de la HES-SO.

Par ailleurs, 202 enseignant-e-s remplissant les exigences de qualification ont obtenu en 2007 l'attestation didactique de la HES-SO. 465 attestations avaient déjà été délivrées auparavant.

Comme jusque-là, le groupe de répondant-e-s « Formation didactique et pédagogique des enseignant-e-s » a veillé au sein de la HES-SO à l'articulation judicieuse et à la cohérence entre ces dispositifs de formation, de conseil et de qualification, en collaboration avec le groupe des personnes-relais des différentes écoles.

>>> RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT (RA&D)

> STRATÉGIE RA&D

Marquées par des travaux d'évaluation planifiés de longue date, les activités de recherche de la HES-SO ont été profondément discutées, pesées et analysées en 2007, notamment en relation avec les questions de gouvernance institutionnelle. Cette introspection a coïncidé avec les réflexions liées à la conception des filières de master, réflexions parfois difficiles tant le lien entre l'enseignement et la recherche peut être évident ou tenu selon les cas.

C'est donc une ambiance de questionnement et de mise en évidence des forces et faiblesses qui a caractérisé les travaux intenses du Conseil Ra&D durant l'année écoulée.

Ceci a favorisé les réflexions tournées vers le futur, la préparation de l'arrivée des domaines des arts et de la musique et le choix de thèmes prioritaires de recherche utiles au lancement de CALL (appels à projets).

Sur un plan plus factuel, les principales activités de l'année auront été :

- Définition de la stratégie Ra&D
- Pilotage et mise en œuvre des conventions d'objectifs Ra&D HES-SO
- Rapprochement et convergence HES-SO/HES-S2
- Suivi et monitoring, évaluation intermédiaire
- Principes-cadre régissant les CALL
- Projet de définition des règles régissant la valorisation
- Suivi des conclusions de l'évaluation des réseaux HES-S2
- Evaluation des réseaux HES-SO
- Projet d'étude des conditions-cadre du chercheur HES-SO
- Etude de l'intégration des réseaux de compétences dans les domaines
- Lancement des CALL, sélection des projets
- Principes et processus d'évaluation des conventions d'objectifs Ra&D HES-SO dans les établissements

La notion de CALL esquissée dès 2005 permet de concentrer une partie des moyens sur des projets importants, si possible interdisciplinaires, fédérateurs et orientés vers le futur.

Pour le premier « exercice », le Conseil Ra&D a choisi trois thèmes généraux : *la santé humaine, l'énergie et la sécurité* qui coïncident largement avec les préoccupations importantes du moment.

Le modèle des CALL est basé sur celui des projets européens. Un consortium de recherche est créé, avec des collaborations à large échelle et une participation externe sous diverses formes. L'accent est en outre mis sur la valorisation et l'organisation stricte du projet.

Par ailleurs, une évaluation des prestations des réseaux de compétences des domaines Sciences de l'ingénieur-e, Economie et services et Design (après celle des réseaux des domaines Santé et Travail social en 2006) a été menée par des expert-e-s externes. Les neuf réseaux ont été passés en revue suivant un concept rigoureusement identique basé sur un dossier d'auto-évaluation et une présentation devant un jury.

Le rapport final a mis en évidence des différences sensibles en matière de fonctionnement et de maturation parmi les réseaux évalués. La mise en œuvre des conclusions de cette évaluation devrait contribuer à accroître le potentiel de recherche de la HES-SO et à faire progresser l'ensemble des réseaux vers l'excellence.

> PROJETS INTERNATIONAUX

La recherche et l'innovation contribuent à assurer le niveau élevé de prospérité et de qualité auquel aspirent les citoyennes et citoyens de notre pays.

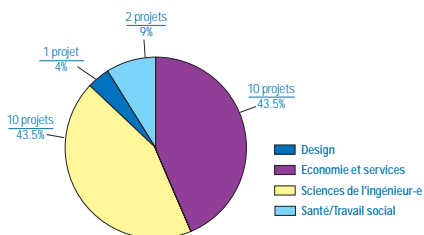
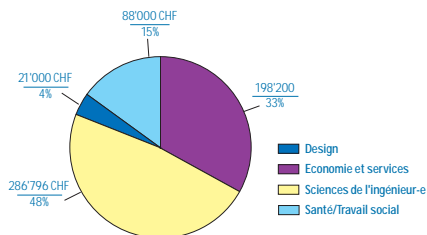
Les programmes-cadre sur le plan international constituent l'un des principaux facteurs conduisant à l'essor des activités scientifiques et au développement des technologies de pointe. La HES-SO doit se profiler de manière significative dans ce contexte en participant à des projets d'envergure et en jouant un rôle actif dans les consortiums internationaux de chercheuses et chercheurs.

En 2007, la HES-SO a soutenu 20 projets soumis à des instances internationales, dont l'Union européenne. La majorité des domaines de formation a participé au montage de ces projets.

Il est à noter que les instituts de recherche, par l'intermédiaire de leurs écoles, déposent aussi des projets auprès de l'Union européenne sans nécessairement solliciter un soutien de la part de la HES-SO. L'activité de la HES-SO, en terme de participation à des projets européens, va donc bien au-delà des requêtes soutenues financièrement par le fonds spécial ad hoc.

FINANCEMENT HES-SO DESTINÉ AU MONTAGE DE PROJETS DÉPOSÉS AUPRÈS D'INSTANCES INTERNATIONALES

soutien HES-SO (par domaine depuis 2006)



› RELATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Relations nationales

La Confédération a insisté à plusieurs reprises, par la voix notamment de l'OFFT et de la CTI, sur l'importance que revêt pour les HES le fait de soutenir financièrement les chercheur-e-s qui participent aux activités des Réseaux de compétences nationaux (RCN). La recherche menée au plan national permet aux instituts d'avoir accès à des projets de haut niveau et à une plateforme d'information efficace : ils ont donc tout intérêt à aider leurs chercheur-e-s à s'y investir.

Fort de ce constat, la HES-SO s'emploie à encourager les chercheur-e-s à participer à la constitution de consortiums de recherche mis en œuvre par la CTI. Ces nouvelles structures visent à réunir des centres de recherche et à créer des partenariats économiques autour de projets menés dans des domaines prometteurs. En se positionnant dans l'espace économique comme de véritables moteurs de l'innovation, ils favorisent la performance scientifique et contribuent à la qualité des projets.

Les deux consortiums qui étaient à l'examen fin 2007 sont soumis à des règles exigeantes de management et de financement provenant d'institutions publiques et privées. Mettant à profit l'expérience qu'elle a acquise dans les réseaux nationaux, la HES-SO se prépare activement à entrer dans ces structures. Elle s'est profilée dans ce nouvel environnement en 2007 et poursuivra ses efforts en ce sens en 2008.

Relations internationales

La HES-SO a noué un partenariat très prometteur avec l'une des plus importantes universités italiennes, *l'Università degli studi di Milano*.

Avec ses 9 facultés, cette université réunit plus de 60'000 étudiant-e-s et 2'500 professeur-e-s. Elle est active dans la pharmacologie, les sciences de la vie, les biotechnologies, la chimie, les sciences de la nature, les nanotechnologies et les sciences de l'informatique et de la communication. En outre, elle est à l'avant-garde dans le domaine de l'appui juridique en matière de brevet et de transfert technologique. À noter qu'un nouveau centre de recherche en sciences alimentaires va être créé à Milan. Cette structure représentera l'un des plus importants campus scientifiques européens.

La HES-SO et *l'Università degli studi di Milano* ont identifié plusieurs thématiques scientifiques communes dans lesquelles des collaborations peuvent être envisagées :

- Functional Food : plant active substances, bioavailability and product formulation (micro- or nano-encapsulation)
- Feed Safety : mycotoxins in the feed chain
- Sensor technology : application in the feed or food industry
- DNA based analytical test development

Grâce à ce partenariat, les instituts de recherche de la HES-SO, et en particulier ceux abritant les compétences en technologies du vivant et en systèmes industriels de la HES-SO/Valais-Wallis, seront directement associés aux travaux du centre de recherche mis sur pied par *l'Università degli studi di Milano*.

Par cette collaboration, la HES-SO renforce sa participation dans le cadre des consortiums européens de recherche. Les échanges entre chercheur-e-s et étudiant-e-s et entre les deux institutions s'en trouveront aussi favorisés.

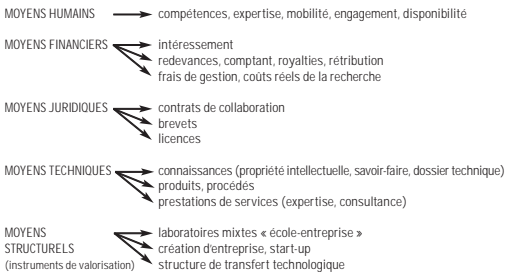
À noter par ailleurs que la HES-SO contribue également à la conception de programmes de recherche et développement internationaux orientés vers l'application, notamment au sein de l'Espace Européen de la Recherche.

> INNOVATION, VALORISATION ET PROMOTION DE LA RECHERCHE

«Valoriser, c'est rendre accessibles les connaissances et commercialiser les résultats, les connaissances et les compétences de la recherche.»

La valorisation n'est pas un processus automatique : elle doit être organisée de façon efficace et faire l'objet d'actions concertées et réfléchies. Elle permet de tirer le meilleur parti de l'engagement financier des pouvoirs publics et de faire bénéficier la société des résultats de la recherche.

Les actions de valorisation mettent en œuvre des moyens humains, financiers, juridiques, techniques et structurels variés qui se déploient au profit du tissu économique, social et culturel, au niveau local, national et international :



La dynamique d'une politique de valorisation doit être centrée sur le marché. Elle met en valeur des connaissances, des savoir-faire, des produits, des outils, des processus ou des services innovants, qu'ils soient originaux ou qu'ils résultent d'une amélioration, d'une transposition ou d'un perfectionnement de produits ou services existants.

L'approche par le marché oblige à cerner les besoins latents mal identifiés. Elle encourage à accepter de prendre le risque de chercher la réponse à un besoin en mettant en œuvre des solutions techniques et scientifiques pluridisciplinaires. Elle contraint à maîtriser les problèmes juridiques fondamentaux, notamment de propriété industrielle, et les aspects de gestion liés à toute création d'activité économique.

Les actions engagées en 2007 pour valoriser les résultats de la recherche seront concrètement réalisées en 2008. Des conditions-cadre ont été créées pour mettre en œuvre une stratégie de valorisation et de promotion de projets-phare d'exception et à haute valeur ajoutée. Cette stratégie permettra d'augmenter la visibilité de la HES-SO et d'accroître les compétences scientifiques de ses chercheuses et chercheurs.

A titre d'exemple, on peut citer deux projets qui illustrent le dynamisme, les compétences et les capacités d'innovation de la HES-SO :

- la Biomobile, seul prototype au monde fonctionnant à la bio-essence produite à partir de déchets végétaux et carnés. Elle a parcouru 834 km avec un seul litre d'essence au Marathon Shell de Nogaro en mai 2007. Sa présence au Salon de l'automobile de Genève a été très remarquée. Elle a suscité l'intérêt des jeunes générations qui se préoccupent déjà du bilan écologique des véhicules.



- la conception en première mondiale d'un moteur hybride pour voitures de course. Cette technologie d'avant-garde permettra aux pilotes de course d'atteindre des performances de pointe avec des apports énergétique toujours plus réduits. La compétition automobile se positionne ainsi en précurseur des nouvelles technologies écologiques. Ce projet est conduit en collaboration avec l'EPFL et l'entreprise Mader Racing de Gland (VD).

› RECHERCHE DANS LES DOMAINES DU TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ

La HES-SO peut s'enorgueillir d'être la plus entreprenante des HES en matière de recherche dans les domaines du travail social et de la santé.

Entre 2004 et 2007, 107 projets de recherche ont été déposés par des professeur-e-s des domaines du travail social et de la santé de la HES-SO à DORE, l'instrument du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) pour l'encouragement de la recherche orientée vers la pratique dans les HES et les Hautes écoles pédagogiques. Autrement dit, près de 30% des requêtes remises à DORE durant la période sont venues de la HES-SO.

Déposer un projet de recherche ne signifie pas qu'il soit accepté. De manière générale, le taux de succès des requêtes envoyées à DORE est de 43%. Pour ce qui est de la HES-SO, le pourcentage de réussite est plus élevé dans le domaine du travail social (46%) que dans celui de la santé (33%). Depuis 2004, 4,3 millions de francs ont été récoltés par ces deux domaines auprès de DORE, une somme à laquelle il faut ajouter les financements venus des partenaires de terrain (environ 1.3 million).

Afin d'améliorer la qualité des requêtes déposées, un important travail a été fourni dans les réseaux de compétences de la HES-SO et dans les écoles. Un cours de formation à la recherche à destination du corps professoral et du corps intermédiaire a également été organisé à deux reprises, en collaboration avec la SUPSI et le FNS.

Les professeur-e-s des domaines Travail social et Santé de la HES-SO ont en outre obtenu depuis 2004 des fonds de recherche importants dans des programmes nationaux de recherche, notamment « Intégration et exclusion (PNR N°51) », « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation (PNR N°52) » et « Collectivités religieuses, État et société (PNR N°58) ». Des budgets de recherche ont également été remportés auprès de l'Union Européenne, de la CII, de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, de l'Office fédéral de la santé publique, de cantons, de communes, de fondations ou d'associations, etc.

Les recherches portent sur des thèmes variés, par exemple la mise en œuvre de politiques sociales ou de la santé, sur des dispositifs d'intervention, de réinsertion, de réadaptation ou de soin, sur la prévention, sur des problèmes sociaux, des populations cible ou le droit, sur la diversité sociale et culturelle, sur l'histoire des dispositifs ou l'évolution des professions sociales et sanitaires.

La politique de soutien à la recherche menée par la HES-SO porte ses fruits. Les sommes investies dans la préparation de recherches par la HES-SO permettent d'obtenir, en moyenne, des crédits de recherches 8 à 10 fois supérieurs aux sommes investies. Il reste encore à renforcer cette politique, ce qui pourrait être possible prochainement avec l'instauration de socles pour le développement de la recherche dans les domaines du travail social et de la santé.

› CALL

La HES-SO a le souci permanent de se différencier des autres instituts académiques en pratiquant une recherche à la fois ciblée et motivante pour les chercheur-e-s. La concurrence internationale augmente d'année en année, tout comme la complexité des thèmes de recherche. La HES-SO se doit donc d'assurer une présence significative sur ce terrain en se profilant comme partenaire à part entière de la recherche scientifique internationale.

Au vu de l'effort financier important consenti par la Confédération et les cantons, il est aussi important de démontrer aux instances politiques et économiques l'apport constructif et applicable à court terme des compétences scientifiques des écoles.

Les CALL ont pour but de promouvoir des projets de recherche différenciateurs et fédérateurs et de démontrer leur adéquation avec l'économie. Ils constituent un moyen dynamique de valoriser des services, des processus, des outils ou des produits innovants et représentent un levier stratégique de premier ordre pour la HES-SO. Par ce biais, elle peut soutenir des projets originaux à forte valeur ajoutée qui ne s'inscrivent pas dans les axes et les programmes de recherche des réseaux.

En 2007, la HES-SO a privilégié un développement progressif des CALL articulé autour de 3 thématiques principales : la santé humaine (human health), l'énergie et la sécurité.

La santé humaine englobe des domaines tels que les biotechnologies, la télémédecine, les équipements médicaux (analyse, mesure, suivi, aide au patient). On pourra y associer des concepts liés à des comportements de société ou à la santé des personnes.

L'énergie constitue un domaine de grande actualité. Il peut comprendre des aspects liés au développement durable ou à la production,

l'économie et la distribution d'énergie propre. L'économie d'énergie est une facette importante de ce domaine.

La **sécurité** peut être considérée sous plusieurs angles: la sécurité des personnes, des équipements, des processus, des données ou des processus informatiques par exemple.

Après une sélection rigoureuse, 6 projets CALL ont été soumis aux expert-e-s externes :

- Micro-Production Chimique (MPC)
- MediCoordination Interopérabilité entre hôpitaux et acteurs médicaux
- Développement et application d'une plateforme multifonctionnelle de mesure pour le diagnostic en temps réel de la toxicité de produits chimiques, biochimiques et de nanoparticules (Diagnotox)
- RAINBOW Challenging life-style, chronic and age-related health problems
- Internet Surveillance for Criminal Intelligence Analysis (ISCIA) for security in regards to fundamental rights
- SmartEnergy

En 2007, les domaines Santé et Travail social ont eu accès au financement des CALL au titre de partenaire dans le cadre d'un projet. Dès 2008, ces domaines seront en mesure de proposer des projets CALL comme requérant principal.

Dès 2008, parallèlement à la mise en œuvre de ces projets, la HES-SO complètera et profilera une nouvelle thématique de recherche, l'innovation dans les services. La mise sur pied de véritables consortiums de recherche dotés de compétences scientifiques avérées contribuera à positionner la HES-SO dans le monde de la recherche nationale et internationale de haut niveau.

>>> MOBILITÉ EXTERNE NATIONALE ET INTERNATIONALE

En 2007, le concept de « mobilité » (« in » et « out ») de la HES-SO a été redéfini afin de se rapprocher le plus possible des conditions du programme européen Erasmus (European Community Action Scheme for the Mobility of University Students). Celui-ci vise à favoriser les échanges d'étudiant-e-s et d'enseignant-e-s entre les universités et les hautes écoles.

Un processus de définition d'axes prioritaires pour chacun des domaines de formation a été engagé. Dans ce cadre, les procédures et le financement des échanges ont été modifiés. On relèvera à ce propos que le développement de la mobilité des étudiantes et étudiants et des professeur-e-s est tel que les demandes de soutien émanant des écoles dépassent largement les possibilités budgétaires. Des arbitrages ont dû être faits par les domaines durant l'année.

En ce qui concerne les écoles, il faut noter l'organisation des premières universités d'été organisées à Yverdon-les-Bains et à Sion. Faisant suite au voyage exploratoire de fin 2006 en Californie, les écoles vaudoises ont accueilli sur le site de la HEIG-VD à Yverdon-les-Bains une trentaine d'étudiant-e-s américaine-e-s alors que la HES-SO/Valais Wallis organisait à Sion une semaine de cours conjoint sur le thème des sciences de la vie avec des étudiant-e-s italien-ne-s. Les universités d'été organisées en alternance en Suisse et à l'étranger sont appelées à se développer fortement à l'avenir.

Par ailleurs, la Conférence suisse des Hautes écoles spécialisées (KFH) a créé un groupe de travail sur l'internationalisation. Celui-ci a pour tâches de faciliter les opérations d'envergure, de créer des synergies entre les HES et d'établir et consolider les échanges avec des pays-clés comme la Chine et l'Inde.

>>> ÉGALITÉ DES CHANCES

Par sa détermination et sa politique, la HES-SO soutient fortement l'égalité des chances entre hommes et femmes et son intégration à tous les niveaux, tant parmi son personnel qu'auprès du corps estudiantin.

A cet effet, les réalisations suivantes peuvent être signalées en 2007:

- une structure Egalité a été instaurée dans les établissements régionaux et cantonaux ainsi que dans la majorité des écoles. Les relations avec les partenaires extérieurs ont été renforcées.
- la proportion des étudiantes a augmenté dans le domaine Sciences de l'ingénieur-e.
- plusieurs actions de sensibilisation aux questions genre ont été menées auprès des directions, du corps enseignant et des étudiant-e-s.
- deux actions de formation pour développer les compétences genre ont été organisées dans le cadre de la formation continue.
- les répondant-e-s Egalité et la responsable ont élaboré des propositions sur les principes d'égalité dans le futur statut commun du personnel et dans les processus d'accréditation.
- un système de controlling constituant une aide à la décision et permettant d'orienter les actions vers les résultats attendus est en cours d'élaboration.

On constate actuellement que la représentation équitable des sexes à tous les niveaux hiérarchiques doit encore être améliorée. L'intégration de l'égalité dans les instruments de gestion et les systèmes de planification doit être renforcée pour assurer le succès durable de la politique sur l'égalité des chances au sein de la HES-SO.

Dans cette perspective, le dispositif Egalité des chances s'est doté d'une stratégie pour la période 2008-2011. Celle-ci vise au renforcement des actions de sensibilisation, au développement des compétences genre et à l'amélioration de la représentation équitable des sexes à tous les niveaux hiérarchiques.

>>> INSTANCES

> LES COMITÉS STRATÉGIQUES HES-SO ET HES-S2 EN 2007

Anne-Catherine LYON	Présidente, Conseillère d'Etat, Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (VD)
Elisabeth BAUME-SCHNEIDER	Ministre, Département de la formation, de la culture et des sports (JU)
Charles BEER	Conseiller d'Etat, Département de l'instruction publique (GE)
Isabelle CHASSOT	Conseillère d'Etat, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (FR – HES-S2)
Sylvie PERRINJAQUET	Conseillère d'Etat, Département de l'éducation, de la culture et des sports (NE)
Bernhard PULVER	Conseiller d'Etat, Direction de l'instruction publique (BE)
Claude ROCH	Conseiller d'Etat, Département de l'éducation, de la culture et du sport (VS)
Beat VONLANTHEN	Conseiller d'Etat, Direction de l'économie et de l'emploi (FR – HES-SO)

> LE COMITÉ DIRECTEUR EN 2007

Marc-André BERCLAZ	Président
Martin KASSER	Vice-président chargé de l'enseignement
Daniel MLYNEK	Vice-président chargé de la recherche
François ABBE-DECARROUX	Directeur général, HES-SO Genève
Dominik ALBRECHT	Directeur général, HES-SO Valais
Brigitte BACHELARD	Directrice générale, Haute école Arc
Jean-Etienne BERSET	Directeur général, HES-SO Fribourg
Michel ROCHAT	Directeur général, Haute école vaudoise
Joseph COQUOZ	Responsable domaine Travail social
Philippe DINKEL	Responsable domaine Musique (voix consultative)
Jean-Pierre GREFF	Responsable domaine Arts visuels (voix consultative)
Pierre KELLER	Responsable domaine Design
Nicole SEILER	Responsable domaine Santé
Yves REY	Responsable domaine Economie et services
Sylvie VILLA	Responsable domaine Sciences de l'ingénieur-e

>>> RAPPORT DU CONSEIL CONSULTATIF

Depuis l'acceptation des nouveaux articles constitutionnels sur la formation par le peuple suisse, le Conseil consultatif a suivi très attentivement durant 2007 l'évolution de ce dossier. Il a été dans l'expectative de leur concrétisation dans une nouvelle loi fédérale qui finalement a été mise en consultation en septembre. Il s'est agi en fait d'un avant-projet d'une loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine des hautes écoles qui doit remplacer l'actuelle loi sur les Hautes écoles spécialisées. Cette nouvelle loi sera fondamentale pour la HES-SO puisqu'elle constituera sa nouvelle base légale et le cadre dans lequel elle devra se mouvoir. Le Conseil consultatif continuera à rester vigilant dans les années à venir sur cet objet.

En parallèle, il a poursuivi l'examen - entrepris en 2005 - de la future convention intercantonale de la HES-SO. Il a en particulier pris connaissance d'un rapport de l'OFFT sur l'autorisation de gérer la HES-SO. Ce rapport contient des injonctions du Conseil fédéral en matière d'organisation et de gouvernance de notre haute école. Dans ce contexte, le Conseil consultatif a soutenu un document de travail présentant des réflexions concernant la nouvelle convention intercantonale 2008 relative à la HES-SO*. Ce document s'appuie sur le nouvel environnement institutionnel et sur les enjeux futurs de notre institution dans le contexte suisse et international. Il s'articule autour de sept thèses et plaide pour un établissement unique, indépendant et orga-

nisé en domaines facultaires. Ces réflexions gardent toute leur actualité.

Pour terminer, les membres du Conseil consultatif remercient les Comités stratégiques et la Direction de la HES-SO pour leur soutien dans l'exécution de leurs tâches.

Serge J.M. Chammartin
Président du Conseil consultatif

> MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF EN 2007

Serge J.M. CHAMMARTIN	Président du Conseil consultatif, Fribourg
Chantal BALET EMERY	Responsable romande economiesuisse, Genève
Jeanne BARRAS ZWAHLEN	Consultante, Genève
Andrés REVUELTA	Professeur de télécommunications à l'Ecole d'Ingénieurs de Genève
Noëlle CHATAGNY	Tutrice générale, Service des tutelles et curatelles, Fribourg
Laurent CHRISTE	Directeur général Hôpital du Jura
Pierre-André FARINE	Professeur à l'Institut de microtechnique, Université de Neuchâtel
Pierre-André D'ANDRES	Professeur HEVS, président de la Fédération des Associations de Professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses HES-CH (FAP), Valais
Marc DISERENS	Chef du Service de la santé publique, Vaud
Pierre-Alain MATTHEY	Délégué d'Avenir social, La Chaux-de-Fonds
Sylvie MEYER	Responsable de formation EESP Lausanne, représentante de la coordination HES-S2
Jean-Daniel JIMENEZ	Chargé d'enseignement HES, Haute école de travail social de Genève
Jacques ROGNON	Administrateur délégué retraité, Neuchâtel
Jane ROYSTON	Institut CREATE, EPFL Lausanne

>>> RAPPORT DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE

La commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO a siégé à trois reprises en 2007 : en janvier pour aborder des thèmes spécifiques concernant le système HES ou la HES-SO, en avril et en septembre pour traiter le rapport d'information des Comités stratégiques, les comptes, les lignes directrices et le budget.

Les relations de la HES-SO avec son environnement académique ont particulièrement intéressé la commission en 2007, avec notamment les interventions de :

- M. le Secrétaire d'Etat à l'Education et à la Recherche Charles Kleiber, sur le cadre légal et financier pour les hautes écoles, le message FRI (Formation, Recherche, Innovation) 2008-2011, et le projet de « Paysage suisse des hautes écoles ».
- M. le Professeur Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne, sur l'accord CUSO / HES-SO relatif aux passerelles bachelor – master.
- M. le Professeur Jean-Jacques Paltenghi, délégué aux affaires interinstitutionnelles de l'EPFL, sur la collaboration EPFL – HES-SO pour la nouvelle ECAL à Renens.

- Mme Cornelia Oertle-Burki, cheffe de projet à la HES-SO, sur le projet de master en santé conjoint HES-SO – UNIL – UNIGE – CHUV – HUG.

La commission a pu assumer pleinement son double rôle de contrôle parlementaire et de courroie de transmission bidirectionnelle entre la HES-SO et les parlements cantonaux, tant sur le plan des finances que des stratégies globales, sectorielles et locales. De grands enjeux attendent encore la HES-SO ces prochaines années et la commission restera attentive à ce que la cohésion intercantonale romande qui a permis d'atteindre la situation actuelle perdure.

Signalons encore qu'en 2007, les délégations fribourgeoise, jurassienne et vaudoise ont été partiellement renouvelées suite aux élections dans ces cantons.

*Dr Jean-Albert Ferrez
Député du canton du Valais
Président de la commission
interparlementaire de contrôle
de la HES-SO et HES-S2 en 2007*

> MEMBRES DU BUREAU DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE EN 2007

Jean-Albert FERREZ, Valais, Président
Marianne GUILLAUME-GENTIL-HENRY, Neuchâtel
Anne-Marie DEPOISIER, Vaud
Janine HAGMANN, Genève
Benoit REY, Fribourg
Anne SEYDOUX, Jura
Annelise VAUCHER, Berne (jusqu'en janvier 2007)
Jean-Pierre RÉRAT, Berne (depuis avril 2007)

Olivier RAPIN, secrétaire

>>> ÉCOLES

ARC (BERNE, JURA, NEUCHÂTEL)

- > Haute école Arc – Arts appliqués – HEAA Arc
- > Haute école Arc – Economie – HEG Arc
- > Haute école Arc – Ingénierie – EI Arc
- > Haute école Arc – Santé – HEdS Arc
- > Conservatoire de Neuchâtel – enseignement décentralisé

FRIBOURG

- > Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg – EIA-FR
- > Haute école de gestion de Fribourg – HEG-FR
- > Haute école de santé Fribourg – HEdS-FR
- > Haute école fribourgeoise de travail social – HEF-TS
- > Conservatoire de Fribourg – enseignement décentralisé

GENÈVE

- > Ecole d'ingénieurs de Genève – EIG
- > Ecole d'ingénieurs de Lullier – EIL
- > Haute école d'art et de design Genève – HEAD Genève
- > Haute école de gestion de Genève – HEG-GE
- > Haute école de santé Genève – HEdS-GE
- > Haute école de travail social Genève – HETS-GE
- > Haute école de musique de Genève – HEMGE

VALAIS

- > HES-SO // Valais Wallis – Economie & Services
- > HES-SO // Valais Wallis – Santé & Social
- > HES-SO // Valais Wallis – Sciences de l'ingénieur
- > Ecole cantonale d'art du Valais – ECAV
- > Conservatoire supérieur et Académie de musique Tibor Varga – enseignement décentralisé

VAUD

- > Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud – HEIG-VD
- > Haute école d'art et de design Lausanne – ECAL – HEAD Lausanne
- > Haute école cantonale vaudoise de la santé – HECVSanté
- > Haute école de la santé La Source – HEdS-La Source
- > Haute école de travail social et de la santé – EESP – HETSetS-VD
- > Haute école de musique vaudoise (classique et jazz) – CDLHEM

Hautes écoles privées ou conventionnées

- > Ecole d'ingénieurs de Changins – EIC
- > Ecole hôtelière de Lausanne – EHL
- > Haute école de théâtre de Suisse romande – La Manufacture – en voie de reconnaissance

>>> CHIFFRES ET STATISTIQUES

> ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

> ÉVOLUTION DES EFFECTIFS AUX DATES DÉTERMINANTES

	15/11/1998	15/11/1999	15/11/2000	15/11/2001	15/11/2002	15/11/2003	15/11/2004	15/11/2005	15/11/2006	15/10/2007
Sciences de l'ingénieur-e, Economie et services, Design	4'234	4'498	4'784	5'257	5'929	5'893	6'285	6'621	6'696	6'924
Santé et Travail social					3'376	3'572	3'730	3'923	4'214	4'456
Musique et Arts									1'138	1'107
Totaux	4'234	4'498	4'784	5'257	9'305	9'465	10'015	10'544	12'048	12'487

La HES-SO est la plus grande Haute école spécialisée de Suisse. Avec 12'500 étudiant-e-s en études de base à la rentrée académique 2007-2008, la HES-SO regroupe le tiers des étudiant-e-s fréquentant les hautes écoles spécialisées suisses.

> RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR DOMAINE/PÔLE D'ÉTUDES

	15/10/2007	
	nb	%
Sciences de l'ingénieur-e	3'125	25.0%
> Pôle Construction et environnement	697	5.6%
> Pôle Chimie et sciences de la vie	412	3.3%
> Pôle Technologies de l'information et de la communication	782	6.2%
> Pôle Technologies industrielles	1'234	9.9%
Economie et services	3'238	25.9%
Design	561	4.5%
Santé	2'808	22.5%
Travail social	1'648	13.2%
Arts	1'107	8.9%
Totaux des domaines Sciences de l'ingénieur-e, Economie et services, Design	6'924	55.4%
Totaux des domaines Santé et Travail social	4'456	35.7%
Totaux des domaines des Arts	1'107	8.9%
Totaux HES-SO	12'487	100%

> ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

> DÉTAIL DES EFFECTIFS PAR DOMAINE/PÔLE D'ÉTUDES, PAR FILIÈRE D'ÉTUDES ET PAR GENRE

	15/11/2006			15/10/2007		
	H	F	Totaux	H	F	Totaux
Construction et environnement	495	164	659	529	168	697
Architecture	149	58	207	174	68	242
Architecture du paysage	125	75	200	123	56	279
Génie civil	85	8	93	88	9	97
Géomatique	122	19	141	118	25	143
Master en architecture	14	4	18	26	10	36
Chimie et sciences de la vie	289	154	443	264	148	412
Agronomie	24	15	39	18	10	28
Chimie	53	9	62	58	14	72
Gestion de la nature	72	52	124	64	50	114
Œnologie	41	13	54	41	11	52
Technologies du vivant	99	65	164	83	63	146
Technologies de l'information et de la communication	826	80	906	715	67	782
Informatique	506	35	541	460	25	485
Ingénieur-e des médias	121	25	146	92	23	115
Télécommunications	199	20	219	163	19	182
Technologies industrielles	1'176	52	1'228	1'171	63	1'234
Ingénieur-e de gestion	21	2	23	53	4	57
Ingénieur-e designer	27	11	38	43	20	63
Génie électrique	365	12	377	352	13	365
Génie mécanique	236	5	241	219	85	224
Microtechniques	242	14	256	231	14	245
Systèmes industriels	285	8	293	273	7	280
Economie et services	1'648	1'275	2'923	1'786	1'452	3'238
Economie d'entreprise	964	704	1'668	1'006	723	1'729
Informatique de gestion	232	26	258	240	37	277
Information documentaire	34	96	130	37	87	124
Hôtellerie et professions de l'accueil	418	449	867	474	534	1'008
Tourisme	-	-	-	29	71	100
Design	209	328	537	232	329	561
Architecture d'intérieur	15	55	70	17	56	73
Cinéma	6	5	11	5	6	11
Communication visuelle	126	121	247	148	124	272
Conservation-restauration	9	22	31	4	25	29
Design industriel et de produits	53	125	178	58	118	176
Master en cinéma	6	5	11	5	6	11
Santé	425	2'236	2'661	438	2'370	2'808
Soins infirmiers	234	1'512	1'746	250	1'639	1'889
Sage-femme et homme sage-femme	3	119	122	3	122	125
Physiothérapie	91	229	320	93	225	318
Ergothérapie	7	135	142	10	131	141
Dietétique	7	87	94	5	85	90
Psychomotricité	2	57	59	1	59	60
Technicien-ne en radiologie médicale	81	97	178	76	109	185
Travail social	369	1'184	1'553	389	1'259	1'648
Travail social	369	1'184	1'553	389	1'259	1'648
Arts	486	652	1'138	461	646	1'107
Arts visuels	148	241	389	144	236	380
Musique	338	411	749	317	410	727
Totaux des domaines Sciences de l'ingénieur-e, Economie et services, Design	4'643	2'2'053	6'696	4'697	2'227	6'924
Totaux des domaines Santé et Travail social	794	3'420	4'214	827	3'629	4'456
Totaux des domaines des Arts	486	652	1'138	461	646	1'107
Totaux HES-SO	5'923	6'125	12'048	5'985	6'502	12'487

› ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

› FORMATION À L'ENTRÉE' SCIENCES DE L'INGÉNIEUR-E ÉCONOMIE ET SERVICES DESIGN SANTÉ TRAVAIL SOCIAL

Type de formation antérieure	15/11/2006	15/10/2007
Maturité professionnelle suisse	37%	37%
Autre formation professionnelle	7%	5%
Maturité gymnasiale suisse	21%	24%
Autre formation gymnasiale et universitaire	15%	15%
Autre formation	20%	19%
Totaux	100%	100%

La formation professionnelle constitue la principale voie d'accès à la HES-SO (42%). Dans les domaines Sciences de l'ingénieur-e, Economie et services, Design, elle représente un peu plus de la moitié des certificats d'accès. Quant aux domaines Santé et Travail social, la Maturité gymnasiale suisse est la principale formation antérieure (28%).

*Les étudiant-e-s des domaines des Arts ne sont pas pris-es en considération dans le tableau ci-dessus.

› DIPLOMES PAR DOMAINE/PÔLE D'ÉTUDES

Domaine/pôle d'études	2006	2007
Sciences de l'ingénieur-e	864	762
› Pole Construction et environnement	174	176
› Pole Chimie et sciences de la vie	144	104
› Pole Technologies de l'information et de la communication	241	216
› Pole Technologies industrielles	305	266
Economie et services	690	708
Design	146	139
Travail social	127	210
Santé	323	474
Arts	244	276
Totaux	2'394	2'569

Le nombre de diplômes décernés est en nette régression dans le domaine des Sciences de l'ingénieur-e (-12%). Il est stable ou en forte augmentation dans les autres domaines (Santé et Travail social +66%). A noter que 9 Master of Arts HES-SO/BFH en architecture ont été décernés en 2007*.

*Le joint master of architecture est organisé conjointement par les Hautes Ecoles spécialisées de Suisse occidentale (HES-SO) et bernoise (BFH).

› PROVENANCE DES ÉTUDIANT-E-S' SCIENCES DE L'INGÉNIEUR-E ÉCONOMIE ET SERVICES DESIGN SANTÉ TRAVAIL SOCIAL

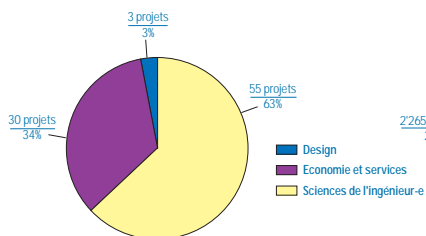
Type de provenance	15/11/2006	15/10/2007
Étudiant-e-s domicilié-e-s dans les cantons partenaires	82%	83%
Autres étudiant-e-s domicilié-e-s en Suisse	5%	5%
Étudiant-e-s domicilié-e-s à l'étranger	13%	12%
Totaux	100%	100%

*Les étudiant-e-s des domaines des Arts ne sont pas pris-es en considération dans le tableau ci-dessus.

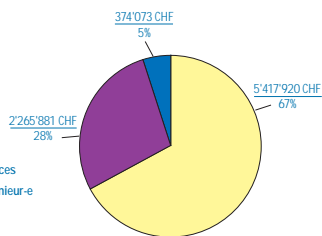
> RECHERCHE APPLIQUÉE & DÉVELOPPEMENT (Ra&D)

> DOMAINES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR-E, ECONOMIE & SERVICES, DESIGN

NOMBRE DE PROJETS Ra&D 2007
PAR DOMAINE FINANCÉS PAR LES BUDGETS
HES-SO



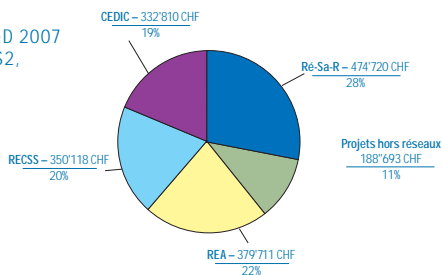
MONTANT (CHF) DES PROJETS Ra&D 2007
PAR DOMAINE FINANCÉS PAR LES BUDGETS
HES-SO



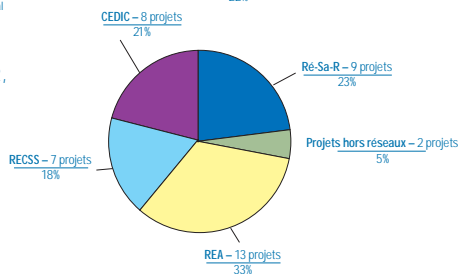
> DOMAINES SANTÉ/TRAVAIL SOCIAL

MONTANT (CHF) DES PROJETS Ra&D 2007
FINANCÉS PAR LES BUDGETS HES-S2,
PAR RÉSEAU DE COMPÉTENCES

- Ré-Sa-R** Réseau d'études appliquées des pratiques de santé, de réadaptation/reinsertion
- RECSS** Réseau d'études aux confins de la santé et du social
- REA** Réseau d'études appliquées des pratiques de santé, de réadaptation/reinsertion
- CEDIC** Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans les domaines de la santé et du social



NOMBRE DE PROJETS Ra&D 2007
FINANCÉS PAR LES BUDGETS HES-S2,
PAR RÉSEAU DE COMPÉTENCES



> PERSONNEL

> RÉPARTITION DU PERSONNEL DE LA HES-SO PAR CATÉGORIE (EN EPT)

	2003	2004	2005	2006
Corps professoral	700	656	719	701
Autres enseignants	118	169	159	166
Assistants et collaborateurs scientifiques	300	344	357	360
Personnel administratif et technique	434	418	455	459
Totaux	1'552	1'587	1'690	1'686

> RÉPARTITION DU PERSONNEL DE LA HES-S2 PAR CATÉGORIE (EN EPT)

	2003	2004	2005	2006
Corps professoral	371	385	342	388
Autres enseignants	79	60	145	90
Assistants et collaborateurs scientifiques	12	12	13	19
Personnel administratif et technique	201	205	215	222
Totaux	663	661	715	719

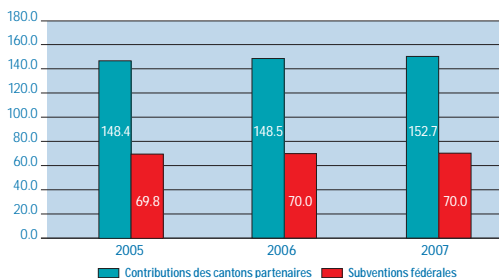
> FINANCES

> COÛT PAR ÉTUDIANT-E : CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT DES FORMATIONS À PLEIN TEMPS, PAR DOMAINE (en CHF)

	2003	2004	2005	2006
Sciences de l'ingénieur-e				
> Pôle Construction et environnement	38'642	35'294	31'723	30'974
> Pôle Technologies industrielles	47'551	47'634	46'854	44'058
> Pôle Technologies de l'information et de la communication	35'269	34'056	35'049	36'646
> Pôle Chimie et sciences de la vie	41'416	43'396	43'842	43'000
Economies et services	26'643	27'480	26'036	25'481
Design	42'486	41'539	36'083	34'062
Santé*	28'584	29'102	29'318	26'890
Travail social*	18'953	21'815	22'797	23'971

* y compris formation pratique

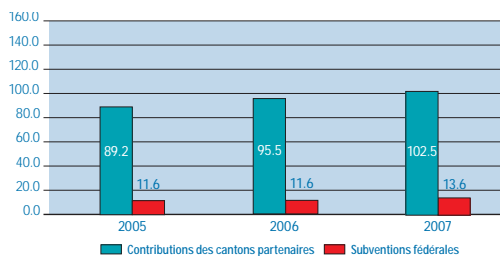
> PRINCIPALES SOURCES DE FONDS 2007 DE LA HES-SO (en mio de CHF)



> FINANCES

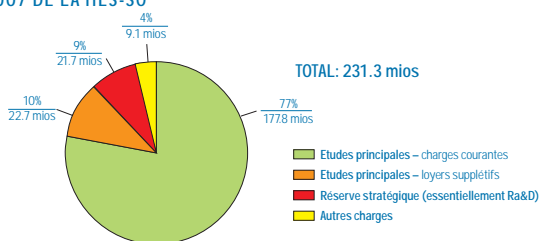
> PRINCIPALES SOURCES DE FONDS 2007 DE LA HES-S2

(en mios de CHF)



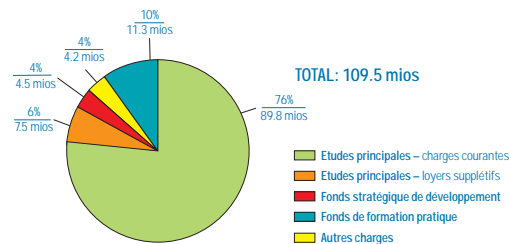
> EMPLOIS DE FONDS 2007 DE LA HES-S0

(en mios de CHF)



> EMPLOIS DE FONDS 2007 DE LA HES-S2

(en mios de CHF)



>>> TABLE DES MATIÈRES

>>> MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	3	
>>> POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2007	4	
2007 : la HES-SO a dix ans	4	
Développement de l'offre de masters	5	
Recherche appliquée et développement	5	
Poursuite de l'intégration des nouveaux domaines	6	
Renouveau de l'autorisation de gérer la HES-SO	6	
>>> FORMATION	7	
Sciences de l'ingénieur-e	7	
Economie et services	8	
Design	9	
Santé	10	
Travail social	11	
Formation pratique	12	
>>> FORMATION CONTINUE	13	
>>> AUTOUR DE L'ENSEIGNEMENT	14	
Centre e-learning cyberlearn	14	
Bibliothèques	14	
Formation didactique	15	
>>> RECHERCHE APPLIQUÉE ET DÉVELOPPEMENT (Ra&D)	16	
Stratégie Ra&D	16	
Projets internationaux	17	
Relations nationales et internationales	18	
Innovation, valorisation et promotion de la recherche	19	
Recherche dans les domaines du travail social et de la santé	20	
Call	20	
>>> MOBILITÉ EXTERNE NATIONALE ET INTERNATIONALE	22	
>>> ÉGALITÉ DES CHANCES	22	
>>> COMITÉS STRATÉGIQUES HES-SO ET HES-S2 ET COMITÉ DIRECTEUR	23	
>>> CONSEIL CONSULTATIF	24	
>>> COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE	25	
>>> ÉCOLES	26	
>>> CHIFFRES ET STATISTIQUES	27	
Étudiantes et étudiants	Evolution des effectifs	27
	Répartition des effectifs par domaine/pôle d'études	27
	Détail des effectifs par domaine/pôle d'études, par filière d'études et par genre	28
	Formation à l'entrée	29
	Diplômes par domaine/pôle d'études	29
	Provenance des étudiant-e-s	29
Ra&D	Sciences de l'ingénieur-e – Economie et services – Design	30
	Santé – Travail social	30
Personnel	Répartition du personnel par catégorie	31
Finances	Coût par étudiant-e	31
	Sources de fonds de la HES-SO	31
	Sources de fonds de la HES-S2	32
	Emplois de fonds de la HES-SO et de la HES-S2	32

¹¹⁰ Publication HES-SO, Delémont – Mai 2008

¹¹¹ Conception et rédaction : Véronique Breitschen

¹¹² Conception graphique et réalisation : Anne Hogge Duc

¹¹³ Crédits photographiques :

couverture : ©Darius Ramazzani/Zefa/Corbis/Specter

p. 7, 8, 9, 10 © P. Gélaz /

p. 12 © E. Déroze, Cemcav-CHUV /

¹¹⁴ Impression : Democrate SA, Delémont

ACTIVITÉ 2007

HES-SO
 rue de la Jeunesse 1
 case postale 452
 2800 Delémont 1
 Suisse
 T. +41 32 434 49 00
 F. +41 32 434 49 01
 info@hes-so.ch
 www.hes-so.ch

Hes·so
 Hochschule Sondershausen
 Fachhochschule Wertschöpfungs-
 universität Applied Sciences
 Faculty of Business



EXERCICE 2007
COMPTES DEFINITIFS

Table des matières

1	SYSTÈME DE FINANCEMENT ET INSTRUMENTS DE GESTION	4
1.1	Financement HES	5
1.1.1	Financement de la HES-SO par les cantons	5
1.1.2	Financement de l'établissement HES genevois et ses écoles par la HES-SO	5
1.2	Flux financiers globaux	7
1.2.1	HES-SO	7
1.2.2	HES-S2	7
1.2.3	ESBA	8
1.3	Instruments de gestion	8
1.4	Budget 2007, financement global	9
1.4.1	HES-SO	9
1.4.2	Evolution du clearing de la HES-SO	10
1.4.3	HES-S2	11
1.4.4	Evolution du clearing de la HES-S2	12
1.5	Financement des écoles genevoises	13
1.5.1	HES-SO	13
1.5.1.1	Subvention de la HES-SO	13
1.5.1.2	Récapitulation des sources de financement des écoles genevoises de la HES-SO 2007	14
1.5.1.3	Récapitulation des sources de financement des écoles genevoises de la HES-SO en pourcent	14
1.5.2	HES-S2	15
1.5.2.1	Subvention de la HES-S2	15
1.5.2.2	Récapitulation des sources de financement des écoles genevoises de la HES-S2 2007	16
1.5.2.3	Récapitulation des sources de financement des écoles genevoises de la HES-S2 en pourcent	16
2	COMPTES GÉNÉRAUX	17
2.1	Effectifs étudiants 2002 à 2007	18
2.2	Chiffres clés	19
2.2.1	Haute École de Genève : écoles de la HES-SO	19
2.2.2	Haute École de Genève : écoles de la HES-S2	20
2.3	Bilan au 31 décembre 2007	21
2.3.1	Haute École de Genève : écoles de la HES-SO	21
2.3.2	Haute École de Genève : écoles de la HES-S2	22
2.4	Compte général d'exploitation au 31 décembre 2007	23
2.4.1	Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA) et HES-S2	23
2.4.2	Haute École de Genève : écoles de la HES-SO	24
2.4.3	Haute École de Genève : écoles de la HES-S2	25
2.5	Provisions et réserves	26
2.5.1	Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA)	26
2.5.2	Haute École de Genève : écoles de la HES-S2	27
3	COMPTE DES ÉCOLES	28
3.1	École d'Ingénieurs de Genève	29
3.1.1	Chiffres clés	29

3.1.2	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	30
3.2	École d'Ingénieurs de Lullier	31
3.2.1	Chiffres clés	31
3.2.2	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	32
3.3	Haute École de Gestion.....	33
3.3.1	Chiffres clés	33
3.3.2	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	34
3.4	Haute École d'Arts Appliqués	35
3.4.1	Chiffres clés	35
3.4.2	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	36
3.5	Haute École de Santé.....	37
3.5.1	Chiffres clés	37
3.5.2	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	38
3.6	Haute École de Travail Social	39
3.6.1	Chiffres clés	39
3.6.2	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	40
3.7	Comptes communs SO, S2 et ESBA – Direction générale	41
3.7.1	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	41
4	COMPTE D'EXPLOITATION ESBA ET ESIG	42
4.1	École Supérieure des Beaux-Arts (ESBA)	43
4.1.1	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	43
4.2	École Supérieure d'Informatique de Gestion (ESIG).....	44
4.2.1	Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006).....	44
5	ANNEXES.....	45
5.1	Évolution des contributions financières	46
5.1.1	Évolution des contributions financières des cantons partenaires à la HES-SO	46
5.1.2	Évolution des contributions financières des cantons partenaires à la HES-S2	47
5.1.3	Évolution de la contribution financière genevoise à la HES-SO	48
5.1.4	Évolution de la contribution financière genevoise à la HES-S2	49
5.2	Répartition des postes du personnel, situation au 31 décembre 2007.....	50
5.2.1	Personnel enseignant.....	50
5.2.2	Corps intermédiaire	50
5.2.3	Personnel administratif et technique.....	50
5.3	Détail des comptes HES-SO Genève (avec ESBA)	51
5.4	Détail des comptes HES-S2 Genève	54
5.5	Provenance des étudiants en 2007 (moyenne pondérée).....	56
5.6	Evolution des étudiants par filière.....	57
5.7	Évolution Ra&D et mandats dans les écoles HES	59

1 Système de financement et instruments de gestion

1.1 Financement HES

Élaboré par l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), le système financier de la HES-SO¹ s'articule selon deux principes :

1. Le budget de fonctionnement de la HES-SO est financé par les cantons et la Confédération
2. La HES-SO finance ses établissements cantonaux, régionaux et privés.

Il n'y a donc pas de flux de financement qui vont directement des cantons aux établissements cantonaux, à l'exception toutefois des financements qui sont opérés au titre des conditions locales particulières (CLP). Les différences de financement peuvent apparaître entre les produits des établissements cantonaux et leurs charges. Une différence négative correspond à une insuffisance de financement qui est comblée par un financement complémentaire direct de la part du canton responsable de l'établissement. Ce financement complémentaire direct correspond à ce qu'on appelle les *conditions locales particulières* qui s'appliquent à l'ensemble des prix et des quantités des ressources consommées.

Ce modèle repose sur la notion d'équité et de proportionnalité entre les cantons partenaires. Il est orienté vers un financement ciblé sur l'extrant (output) puisqu'il repose sur un financement par étudiant-e (ci-après étudiant).

Le principe d'équivalence est appliqué, à savoir une corrélation entre ce que paie un canton (financier) ainsi que les avantages qu'il en retire (utilisateur) et son pouvoir de co-décision (décideur).

1.1.1 Financement de la HES-SO par les cantons

Les ressources destinées à la couverture des charges de l'ensemble des écoles et de l'administration centrale de la HES-SO, ainsi qu'à l'approvisionnement de la réserve stratégique sont essentiellement constituées des contributions cantonales et des subventions fédérales.

Ces versements cantonaux sont composés de trois montants correspondant aux critères de contribution retenus, dont l'incidence respective a été fixée en pourcentage du montant total des contributions :

- un montant forfaitaire identique pour tous les cantons, correspondant au droit de co-décision **[1]**²;
- un montant proportionnel au nombre des étudiants originaires du canton scolarisés dans la HES-SO **[2]**
- un montant proportionnel au nombre des étudiants HES accueillis dans le canton **[3]**.

Le montant des contributions cantonales inscrites au budget est inférieur au montant des charges des écoles du canton, du fait que « la caisse commune » HES-SO reçoit les contributions de la Confédération **[4]** et des autres cantons non membres de la HES-SO **[5]** (selon les dispositions de l'accord AHES).

1.1.2 Financement de l'établissement HES genevois et ses écoles par la HES-SO

La principale source de financement des écoles est constituée des montants forfaitaires par étudiants **[6]**, différenciés selon les filières d'étude, qui leur sont versés par la HES-SO et la HES-S2.

¹ Lire indistinctement SO et S2.

² Voir chiffre correspondant dans le schéma intitulé « système financier de la HES-SO et HES-S2 », page 6.

Elles bénéficient aussi des écolages perçus auprès des étudiants non genevois ou remboursés par le canton pour les étudiants genevois [7].

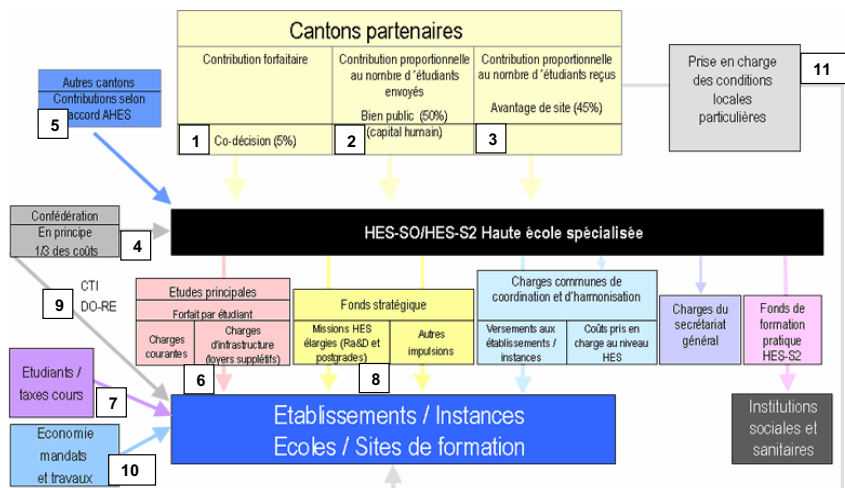
Les nouvelles missions liées à la recherche appliquée et aux transferts de technologie sont financées par la réserve stratégique de la HES-SO [8], par des mandataires privés, par des institutions fédérales (Commission fédérale des technologies et de l'innovation, Office fédéral des assurances sociales, etc.) ou européennes (programmes de financement de la recherche) [9].

Le fonds stratégique représente environ 10% du budget de la HES-SO. Pour la HES-S2, l'objectif est le même. Ces fonds sont principalement destinés au développement de la recherche appliquée.

Les écoles reçoivent de la part des entreprises et institutions des montants correspondant aux mandats et prestations à des tiers qu'elles réalisent [10].

Enfin, pour la couverture des charges supplémentaires liées aux conditions locales particulières CLP (cf. supra), les cantons versent directement leur contribution à l'établissement HES cantonal [11]. Ces CLP peuvent être liées à plusieurs facteurs : coûts salariaux et coûts immobiliers plus élevés, taux d'encadrement plus élevés, activités de recherche non financées par des fonds de tiers, inefficience, etc.

Schéma : Système financier de la HES-SO / HES-S2



1.2 Flux financiers globaux

1.2.1 HES-SO

	Budget 2008	Comptes définitifs 2007	Budget 2007	Comptes 2006
Contribution cantonale HES-SO	37'033'106	36'750'056	35'875'541	35'741'614
Taxes d'études des étudiants exonérés	833'300	926'500	900'000	850'500
Centre de création et de recherche en céramique (CERCO)	172'000	-	172'000	-
Pénalité OFFT pour filières sous-critiques	445'000	-	-	-
Total des charges de financements spécifiques	1'450'300	926'500	1'072'000	850'500
Charges salaires, biens, services et marchandises en nature	470'000	460'498	470'000	465'102
Perte des écoles	3'654'092	1'553'273	5'230'188	1'745'062
Total des CLPs de fonctionnement	4'124'092	2'013'771	5'700'188	2'210'164
Charges supplétives d'infrastructure	9'000'000	8'383'799	9'049'638	9'337'942
Forfaits loyer subvention infrastructure	(5'722'222)	(5'963'610)	(6'043'320)	(6'480'662)
Total des CLPs d'infrastructure	3'277'778	2'420'189	3'006'318	2'857'280
Total des Conditions locales particulières (CLPs)	7'401'870	4'433'960	8'706'506	5'067'444
Subvention en nature salaires, biens, services et marchandises	(470'000)	(460'498)	(470'000)	(465'102)
Subvention en nature des infrastructures	(5'722'222)	(5'963'610)	(6'043'320)	(6'480'662)
Subvention en nature des CLPs sur infrastructure	(3'277'778)	(2'420'189)	(3'006'318)	(2'857'280)
Subvention en nature	(9'470'000)	(8'844'297)	(9'519'638)	(9'803'044)
Bouclement définitif n-1		-89'457		-137'457
Insuffisance de financement			-1'435'409	
Constitution de réserves selon projet de convention		276'000		1'777'743
Montant restituable au canton		1'246'238		
Total des charges du canton (363.30)	36'415'000	34'699'000	34'699'000	33'496'800

1.2.2 HES-S2

	Budget 2008	Comptes définitifs 2007	Budget 2007	Comptes 2006
Contribution cantonale HES-S2	21'592'955	23'942'411	23'560'738	22'223'960
Taxes d'études des étudiants exonérés	691'000	725'500	660'000	633'500
Conditions locales particulières	2'800'152	3'157'000	3'157'000	4'500'000
Indemnités de stage	2'259'200	1'942'400	1'942'400	1'650'000
Bâtiment Pré-Jérôme	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Restitution de subvention cantonale				-1'000'000
Total des charges de financement spécifique	6'750'352	6'824'900	6'759'400	6'783'500
Charges salaires, biens, services et marchandises en nature	250'000	300'111	250'000	284'717
Conditions locales particulières sur charges de fonctionnement	5'910'356	4'942'304	5'879'895	5'099'040
Total des CLPs de fonctionnement	6'160'356	5'242'415	6'129'895	5'383'757
Charges d'infrastructure	2'290'000	2'304'188	2'265'000	2'056'890
Charges supplétives d'infrastructure	1'750'000	1'504'646	1'750'000	1'604'206
Forfaits loyers subvention infrastructure	(2'141'004)	(2'061'827)	(2'045'718)	(1'982'056)
Total des CLPs sur charges d'infrastructure	1'898'996	1'747'007	1'969'282	1'679'040
Total des conditions locales particulières	8'059'352	6'989'422	8'099'177	7'062'797
Subvention cantonale pour conditions locales particulières	(2'800'152)	(3'157'000)	(3'157'000)	(4'500'000)
Subvention cantonale pour indemnités de stage	(2'259'200)	(1'942'400)	(1'942'400)	(1'650'000)
Restitution de subvention cantonale				1'000'000
Total des subventions pour CLPs de fonctionnement	(5'059'352)	(5'099'400)	(5'099'400)	(5'150'000)
Subvention en nature des BSM	(250'000)	(300'111)	(250'000)	(284'717)
Subvention cantonale bâtiment Pré-Jérôme	(1'000'000)	(1'000'000)	(1'000'000)	(1'000'000)
Subvention en nature des infrastructures	(1'750'000)	(1'504'646)	(1'750'000)	(1'604'206)
Subvention en nature	(3'000'000)	(2'804'757)	(3'000'000)	(2'888'923)
Bouclement définitif n-1		(510'792)		(353'561)
Insuffisance de financement			(337'915)	
Constitution de réserve (déduction perte reportée)		640'219		768'827
Total des charges du Canton (363.34)	28'343'000	29'982'000	29'982'000	28'446'600

1.2.3 ESBA

	Budget 2008	Comptes définitifs 2007	Budget 2007	Comptes 2006
Subvention cantonale	7'014'700	6'914'300	6'914'300	6'916'200

1.3 Instruments de gestion

Le concordat intercantonal HES-SO et la convention HES-S2 stipulent que « la gestion financière est assurée par un système financier et comptable unifié et selon des procédures communes ». C'est dans cette optique qu'ont été développés les trois piliers du système d'information de la HES-SO/S2, avec la participation active des représentants de la HES-SO Genève :

- l'application de gestion financière et comptable (AGF),
- l'application de gestion académique (AGE),
- l'application de gestion de projets (AGP), pour la recherche appliquée.

L'objectif de ces trois applications est de mettre à la disposition de leurs utilisateurs des outils efficaces permettant :

- d'assurer de manière rationnelle, coordonnée et transparente les tâches de gestion,
- de répondre aux exigences d'harmonisation présentes et futures,
- de mettre en place une gestion décentralisée par établissement cantonal et par école
- d'assurer une vision globale du fonctionnement de l'institution intercantonale.

Depuis le début de l'année 2000, contrairement à d'autres écoles partenaires, **la HES-SO Genève s'est engagée dans l'utilisation exclusive de ces systèmes de gestion et joue un rôle de leader dans leur mise en œuvre et leur développement.**

1.4 Budget 2007, financement global

1.4.1 HES-SO

	<u>Francs</u>
1) Charges globales de la HES-SO	227'131'805
Subventions nettes versées aux écoles	198'196'805
Charges communes de coordination et d'harmonisation et charges du secrétariat	7'485'000
Dotations aux fonds stratégiques	21'450'000
Variations sur autres fonds – corrections sur exercices antérieurs	0
Total des charges	227'131'805

2) Contributions des cantons partenaires

Bases de calcul des contributions	
Droit de co-décision	1'076'405 par canton
Avantage de bien public	16'066 par étudiant envoyé
Avantage de site	10'850 par étudiant accueilli

Répartition des contributions (étudiants en équivalent plein temps - pondérés – ee = ¾)	nombre moyen d'étudiants envoyés	nombre moyen d'étudiants accueillis	contribution cantonale (frs)
Fribourg	688	800	20'810'229
Genève	970	1'698	35'080'237
Arc (Berne, Jura et Neuchâtel)	925	669	25'347'319
Valais	673	639	18'821'390
Vaud	1'435	1'538	50'637'460
Total HES-SO	4'691	5'344	150'696'635

3) Autres sources de financement	<u>Francs</u>
Subventions fédérales	68'488'770
Contributions des cantons non membres	7'896'400
Produits financiers	50'000
Total autres financements	76'435'170
Total des ressources	227'131'805

1.4.2 Evolution du clearing de la HES-SO

Clearing		Réel 2004	Réel 2005	Réel 2006	PB 2007	Réel 2007 provisoire	Réel 2007 définitif
Genève	Contribution financière du canton à la HES-SO	33'093'809	34'732'410	35'650'821	35'875'541	36'750'056	36'449'351
	Subventions de la HES-SO aux écoles genevoises pour les études principales	54'292'490	55'475'355	55'945'159	54'257'325	53'339'780	53'282'963
	Clearing	21'198'681	20'742'945	20'294'338	18'381'784	16'589'724	16'833'612
Fribourg	Contribution financière du canton à la HES-SO	19'398'434	19'171'393	18'974'670	20'452'546	19'527'560	19'367'785
	Subventions de la HES-SO aux écoles fribourgeoises pour les études principales	27'492'029	27'279'897	27'724'750	27'874'088	28'784'928	28'784'928
	Clearing	8'093'595	8'108'504	8'750'080	7'421'542	9'257'368	9'417'143
Valais	Contribution financière du canton à la HES-SO	19'008'519	18'438'393	18'200'742	18'428'852	18'843'134	18'685'068
	Subventions de la HES-SO aux écoles valaisannes pour les études principales	20'145'367	20'746'994	21'617'854	21'848'453	21'854'300	21'854'300
	Clearing	1'136'848	2'308'601	3'417'112	3'419'601	3'011'166	3'169'232
Total ARC	Contribution financière des cantons à la HES-SO	16'813'176	25'348'351	24'681'552	25'807'229	26'392'771	26'176'967
	Subventions de la HES-SO aux écoles ARC pour les études principales	16'842'421	23'989'033	21'968'938	23'779'563	22'353'206	22'344'556
	Clearing	29'245	-1'359'318	-2'712'614	-2'027'666	-4'039'565	-3'832'411
Vaud	Contribution financière du canton à la HES-SO	51'389'263	50'641'143	50'944'698	54'030'875	52'458'005	52'028'698
	Subventions de la HES-SO aux écoles vaudoises pour les études principales	54'158'306	52'562'849	52'864'477	55'415'175	54'320'091	54'320'091
	Clearing	2'769'043	1'921'706	1'919'779	1'384'300	1'862'086	2'291'393

1.4.3 HES-S2

	<u>Francs</u>
1) Charges globales de la HES-S2	115'623'832
Subventions nettes versées aux écoles	94'913'832
Charges communes de coordination et d'harmonisation et charges du secrétariat	4'260'000
Dotation aux fonds stratégiques et formation pratique	16'450'000
Variations sur autres fonds – corrections sur exercices antérieurs	
Total des charges	115'623'832

2) Contributions des cantons partenaires

Bases de calcul des contributions	
Droit de co-décision	739'118 par canton
Avantage de bien public	14'151 par étudiant envoyé
Avantage de site	11'783 par étudiant accueilli

Répartition des contributions (étudiants en équivalent plein temps - pondérés – ee = ¾)	nombre moyen d'étudiants envoyés	nombre moyen d'étudiants accueillis	contribution cantonale (frs)
Fribourg	525	514	14'229'304
Genève	692	1'106	23'560'738
Arc (Berne, Jura et Neuchâtel)	672	245	14'619'243
Valais	494	499	13'605'674
Vaud	1'273	1'588	37'461'585
Total HES-S2	3'656	3'952	103'476'544

3) Autres sources de financementFrancs

Subventions fédérales	10'500'000
Contributions des cantons non membres	1'647'288
Transfert de fonds stratégiques HES-SO	

Total autres financements	12'147'288
----------------------------------	-------------------

Total des ressources	115'623'832
-----------------------------	--------------------

1.4.4 Evolution du clearing de la HES-S2

Clearing		Réel 2004	Réel 2005	Réel 2006	PB 2007	Réel 2007 provisoire	Réel 2007 définitif
Genève	Contribution financière du canton à la HES-S2	17'195'823	19'606'208	21'713'169	23'560'738	23'942'407	23'566'917
	Subventions de la HES-S2 aux écoles genevoises pour les études principales	2'1852'747	23'658'984	25'968'438	27'376'878	27'505'003	27'505'003
	Clearing	4'656'924	4'052'776	4'255'269	3'816'140	3'562'596	3'938'086
Fribourg	Contribution financière du canton à la HES-S2	11'261'269	12'151'641	12'669'070	14'229'304	13'213'843	13'006'609
	Subventions de la HES-S2 aux écoles fribourgeoises pour les études principales	10'027'254	11'210'495	11'904'117	12'065'079	12'205'519	12'205'530
	Clearing	-1'234'015	-941'146	-764'953	-2'164'225	-1'008'324	-801'079
Valais	Contribution financière du canton à la HES-S2	13'407'109	13'881'201	14'522'397	13'605'674	16'042'562	15'790'965
	Subventions de la HES-S2 aux écoles valaisannes pour les études principales	12'742'741	12'967'786	13'131'507	11'718'315	14'158'662	14'158'662
	Clearing	-664'368	-913'415	-1'390'890	-1'887'359	-1'883'900	-1'632'303
Total ARC	Contribution financière des cantons à la HES-S2	11'432'484	12'555'189	13'727'729	14'619'243	14'945'273	14'710'886
	Subventions de la HES-S2 aux écoles ARC pour les études principales	4'961'330	5'141'290	5'529'133	5'950'805	6'182'154	6'182'154
	Clearing	-6'471'154	-7'413'899	-8'198'596	-8'668'438	-8'763'119	-8'528'732
Vaud	Contribution financière du canton à la HES-S2	29'825'411	30'991'612	32'862'385	37'461'585	35'986'812	35'422'428
	Subventions de la HES-S2 aux écoles vaudoises pour les études principales	33'071'185	32'818'053	34'356'560	37'802'755	37'276'677	37'276'683
	Clearing	3'245'774	1'826'441	1'494'175	341'170	1'289'865	1'854'255

1.5 Financement des écoles genevoises

1.5.1 HES-SO

1.5.1.1 Subvention de la HES-SO

Ecole et filière	Nombre d'étudiants pondérés (*)	Subvention par étudiant	Subvention études principales	Subvention infrastructure	Versement de la réserve stratégique
		(Francs)	(Francs)	(Francs)	(Francs)
Ecole d'ingénieurs de Genève					
Architecture	96	29'700	2'858'625		
Architecture Master	8	25'860	213'345		
Génie civil	48	39'000	1'862'250		
Microtechniques	87	39'900	3'461'325		
Informatique	53	30'600	1'614'150		
Génie mécanique	81	43'600	3'542'500		
Télécommunications	52	38'500	1'982'750		
Total EIG	425		15'534'945	2'201'853	2'963'569
Ecole d'ingénieur de Lullier					
Agronomie	32	47'400	1'528'650		
Gestion de la nature	119	36'650	4'361'350		
Architecture du paysage	193	29'700	5'724'675		
Total EIL	344		11'614'675	1'788'800	500'009
Haute école de gestion					
Gestion d'entreprise	275	18'000	4'950'000		
Gestion d'entreprise en emploi	185	11'100	2'047'950		
Information documentaire	127	20'200	2'555'300		
Information documentaire à temps partiel	1	11'700	5'850		
Informatique de gestion	95	20'200	1'908'900		
Informatique de gestion à temps partiel	17	11'700	193'050		
Total HEG	698		11'661'050	1'197'181	578'807
Haute école d'arts appliqués					
Architecture d'intérieur	70	34'300	2'409'575		
Design industriel et de produits (avec orientation céramique, stylisme, bijouterie)	76	35'300	2'673'975		
Communication visuelle	104	33'400	3'481'950		
Total HEAA	250		8'565'500	775'775	648'140
Total HES Genève	1'716		47'376'170	5'963'609	4'690'525

(*) moyenne pondérée OFFT

1.5.1.2 Récapitulatif des sources de financement des écoles genevoises de la HES-SO 2007

Source de financements	EIG (Francs)	EIL (Francs)	HEG (Francs)	HEAA (Francs)	Total (Francs)	Total (en %)
HES-SO - études principales	15'534'945	11'614'675	11'661'050	8'565'500	47'376'170	68.47
HES-SO - infrastructure	2'201'853	1'788'800	1'197'181	775'775	5'963'609	8.62
HES-SO - fonds stratégiques	2'963'569	500'009	578'807	648'140	4'690'525	6.78
Total HES-SO	20'700'367	13'903'484	13'437'038	9'989'415	58'030'304	83.87
contributions et subventions	1'277'359	-227'130	436'809	82'372	1'569'410	2.27
écologie	571'218	372'803	905'119	289'220	2'138'360	3.09
mandats et prestations	1'326'791	1'157'888	1'635'074	149'528	4'269'281	6.17
produits divers	577'904	905'839	447'044	309'668	2'240'455	3.24
utilisation des provisions	1'107'604	211'060	284'632	224'919	1'828'215	2.84
Total autres revenus	4'860'876	2'420'460	3'708'678	1'055'707	12'045'721	17.41
Insuffisance de financement couverte par le canton / (Excédent) de financement						
	1'238'538	336'257	(1'533'372)	(929'025)	(887'602)	-1.28
Total	26'799'781	16'660'201	15'612'344	10'116'097	69'188'423	100.00

1.5.1.3 Récapitulatif des sources de financement des écoles genevoises de la HES-SO en pourcent

Source de financements	EIG (en %)		EIL (en %)		HEG (en %)		HEAA (en %)		Total (en %)	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
HES-SO - études principales	57.97	60.23	69.72	78.94	74.69	75.58	84.67	79.39	68.47	70.52
HES-SO - infrastructure	8.22	8.81	10.74	13.07	7.67	8.05	7.67	7.67	8.62	9.44
HES-SO - fonds stratégiques	11.06	6.59	3.00	1.88	3.71	6.29	6.41	4.54	6.78	5.15
Total HES-SO	77.24	75.63	83.45	93.88	86.07	89.93	98.75	91.60	83.87	85.11
contributions et subventions	4.77	3.43	-1.36	0.04	2.80	2.77	0.81	1.73	2.27	2.27
écologie	2.13	1.84	2.24	2.27	5.80	8.50	2.86	2.61	3.09	3.40
mandats et prestations	4.95	5.66	6.95	3.51	10.47	10.09	1.48	5.51	6.17	6.05
produits divers	2.16	0.99	5.44	1.79	2.86	1.89	3.06	1.23	3.24	1.39
utilisation des provisions	4.13	4.80	1.27	1.22	1.82	2.48	2.22	8.12	2.64	4.04
Total autres revenus	18.14	16.72	14.53	8.84	23.75	25.73	10.44	19.20	17.41	17.15
Insuffisance de financement couverte par le canton / (Excédent) de financement										
	4.62	7.65	2.02	(2.72)	(9.82)	(15.66)	(9.18)	(10.80)	(1.28)	(2.26)
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

1.5.2 HES-S2

1.5.2.1 Subvention de la HES-S2

Ecole et filière	Nombre d'étudiants pondérés ^(*)	Subvention par étudiant (Francs)	Subvention études principales (Francs)	Subvention infrastructure (Francs)	Versement de la réserve stratégique (Francs)
Haute Ecole de Santé					
Soins infirmiers	317	22'740	7'202'895		
Sage-femmes	81	24'847	2'006'395		
Physiothérapie	88	22'067	1'930'863		
Diététique	91	24'218	2'191'729		
TRM	84	23'071	1'926'429		
<i>Année préparatoire</i>	203	-1'059	-214'947		
Total HEDS	659		15'043'364	1'219'151	367'782
Haute Ecole de Travail Social					
Psychomotricité	60	35'429	2'134'597		
Travail social à plein temps	272	20'329	5'534'570		
Travail social en emploi	94	16'427	1'548'245		
Travail social à temps partiel	70	16'952	1'182'402		
Total HETS	497		10'399'814	842'676	401'632
Total HES-S2 Genève	1'156		25'443'178	2'061'827	769'414

(*) moyenne pondérée OFFT

1.5.2.2 Récapitulatif des sources de financement des écoles genevoises de la HES-S2 2007

Source de financements	HEDS (Francs)	HETS (Francs)	Total (Francs)	Total (en %)
HES-S2 - études principales	15'043'364	10'399'814	25'443'178	55.64
HES-S2 - infrastructure	1'219'151	842'676	2'061'827	4.51
HES-S2 - fonds stratégiques	367'782	401'632	769'414	1.68
Total HES-S2	16'630'297	11'644'122	28'274'419	61.83
contributions et subventions	2'327'667	2'371'398	4'699'065	10.28
écolage	806'273	2'965'454	3'771'727	8.25
mandats et prestations	334'038	31'240	365'278	0.80
produits divers	2'176'618	397'782	2'574'400	5.63
utilisation des provisions	1'463'250	978'904	2'442'154	5.34
Total autres revenus	7'107'846	6'744'778	13'852'624	30.29
Insuffisance de financement couverte par le canton	2'483'359	1'118'944	3'602'303	7.88
Total	26'221'502	19'507'844	45'729'346	100.00

1.5.2.3 Récapitulatif des sources de financement des écoles genevoises de la HES-S2 en pourcent

Source de financements	HEDS (en %)		HETS (en %)		Total (en %)	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
HES-S2 - études principales	57.32	59.05	53.31	60.56	55.61	59.69
HES-S2 - infrastructure	4.65	5.01	4.32	4.92	4.51	4.97
HES-S2 - fonds stratégiques	1.40	1.09	2.06	1.91	1.68	1.44
Total HES-S2	63.37	65.15	59.69	67.39	61.80	66.10
contributions et subventions	8.87	1.37	12.16	0.62	10.27	1.05
écolage	3.07	8.33	15.20	2.59	8.24	5.88
mandats et prestations	1.27	1.24	0.16	2.47	0.80	1.76
produits divers	8.29	0.00	2.04	0.00	5.63	0.00
utilisation des provisions	5.66	24.17	5.02	29.16	5.38	26.30
Total autres revenus	27.16	35.11	34.57	34.84	30.32	34.99
Insuffisance de financement couverte par le canton	9.46	9.08	5.74	5.11	7.87	7.39
Total	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

2 Comptes généraux

2.1 Effectifs étudiants 2002 à 2007

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Ecole d'ingénieurs de Genève *	431.25	487.50	502.75	500.50	467.75	424.50
Ecole d'ingénieurs de Lullier *	228.75	278.00	330.50	379.25	374.50	344.00
Haute école de gestion *	411.50	457.25	492.50	582.25	634.75	697.25
Haute école d'arts appliqués *	148.75	178.00	210.25	226.75	250.50	250.25
Total HES-SO	1'220.25	1'400.75	1536.00	1688.75	1727.50	1716.00
Haute école de santé *	438.00	436.25	468.25	515.75	603.00	659.00
Haute école de travail social *	389.00	398.25	452.00	476.50	481.75	496.50
Total HES-S2	827.00	834.50	920.25	992.25	1084.75	1155.50
TOTAL HES-SO / HES-S2	2'047.25	2'235.25	2456.25	2681.00	2812.25	2871.50
Ecole supérieure des Beaux-Arts **	306.00	334.00	331.00	340.00	327.00	289.00

* moyenne pondérée OFFT

** effectifs (étudiants formation de base, formation complémentaire, cours perfectionnement et Erasmus)

2.2 Chiffres clés

2.2.1 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	1'716.00	1'727.50
Postes d'enseignant-e-s (**)	169.97	178.45
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	10.10	9.68
Postes d'assistant-e-s (**)	86.82	89.87
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	19.76	19.22
Postes administratifs et techniques (**)	89.51	93.06
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'administratifs et techniques	19.17	18.56
Total des coûts salariaux	54'622'045	55'175'911
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	21'987'250	20'880'068
Total des frais directs	76'609'295	76'055'979
Total des frais directs par étudiant-e	44'644	44'027
Financement hes-so, forfaits étudiants	53'339'780	54'880'334
Financement hes-so par étudiant-e	31'084	31'769
Financement des fonds stratégiques hes-so	4'723'882	3'532'945
Autres produits	22'955'970	20'600'556
Total des produits	81'019'632	79'013'835
Excédent de financement	4'410'337	2'957'856

(*) moyenne pondérée OFFT

(**) moyenne annuelle

2.2.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	1'155.50	1'084.75
Postes d'enseignant-e-s (**)	118.71	118.52
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	9.73	9.15
Postes d'assistants (**)	18.40	12.79
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	62.81	84.83
Postes administratifs et techniques (**)	53.98	55.58
Nombre d'étudiant-e-s par postes d'admin.	21.40	19.52
Total des coûts salariaux	32'620'270	29'741'851
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	13'553'794	12'317'159
Total des frais directs	46'174'064	42'059'010
Total des frais directs par étudiant-e	39'960	38'773
Financement HES-S2, forfaits étudiants	27'505'004	25'792'371
Financement HES-S2 par étudiant-e	23'804	23'777
Financement des fonds stratégiques HES-S2	769'414	574'624
Autres produits	18'814'381	16'668'141
Total des produits	47'088'799	43'035'136
(Insuffisance) / Excédent de financement	914'735	976'126

(*) moyenne pondérée OFFT

(**) moyenne annuelle

2.3 Bilan au 31 décembre 2007

2.3.1 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO

ACTIF	2007	2006
Comptes de liquidités	5'343'935	3'422'160
Débiteurs	2'070'189	1'887'473
Compte courant Etat de Genève - Liquidités	3'763'354	5'118'207
Compte courant Etat de Genève - HES-SO	11'610'505	13'746'703
Compte courant Etat de Genève - ESIG	468'590	372'470
Comptes courants inter-établissements	1'850'013	780'425
Comptes courants CCSO	35'000	100'000
Stock de fournitures	112'216	56'574
Compte de régularisation	1'725'337	1'841'646
Immobilisations financières	8'660	-
Immobilisations corporelles	185'992	356'206
Total	27'173'791	27'681'864

PASSIF	2007	2006
Fournisseurs et créanciers	1'251'592	1'316'206
Compte de régularisation	12'967'509	15'122'515
Fonds et dépôts ***	823'074	1'014'350
Provisions **	4'205'300	3'696'073
Réserves	3'532'068	1'754'325
Réserve ESIG	-	42'795
Réserve ESBA	-	-
Excédent de recettes de l'exercice HES-SO*	4'410'337	4'735'600
Excédent de charges de l'exercice ESIG	(16'089)	-
Total	27'173'791	27'681'864

* L'excédent de recettes de l'exercice est en majorité restitué au Canton.

** Hors provision pour débiteurs douteux (incluse en diminution des débiteurs).

*** Liste des fonds et dépôts

fonds "Transfert de Technologie"	428'367	434'367
fonds de cofinancement Ra&D	0	0
dépôts divers hes EIG	6'223	5'348
dépôts divers non hes EIG	2'315	3'095
caution EIG	0	0
garantie mutuelle non hes EIG	112'152	112'152
dépôt pour journée blanche EIG	6'843	8'997
garantie mutuelle hes EIG	9'930	7'890
fonds d'association élèves eet (EIG)	4'470	4'470
don et legs enseignement technique EIG	2'202	2'402
fonds excursions scolaires non hes EIG	41'490	17'754
fonds excursions scolaires hes EIG	10'382	5'682
fonds bourses EIG	8'290	6'930
fonds de secours (entraide) non hes EIG	28'618	62'945
fonds d'association des étudiants hes EIG	-5'741	-2'629
don et legs EIG	8'800	15'000
fonds de courses hes EIL	11'928	41'497
dons et legs pour promotions EIL	0	0
participations élèves pour réparations dégâts EIL	190'045	190'635
dépôt divers hes HEAA	9'886	0
fonds "Signé 2000" EAD-CEPTA HEAA	0	58'684
fonds excursions scolaires hes HEAA	2'912	22'575
fonds bourses EAA	11'500	24'324
fonds Holzer HEAA	-2'400	-1'680
fonds de secours (entraide) hes HEAA	2'497	5'132
programmes d'échanges HEAA	-67'275	-10'500
fonds Marie Jeanprêtre HEAA	-360	-720
	823'074	1'014'350

2.3.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

ACTIF	2007	2006
Comptes de liquidités	1'133'768	2'226'499
Débiteurs	831'566	635'961
Crédit de construction	10'023	68'814
Compte courant Etat de Genève - HES-S2	2'652'928	2'997'316
Compte de régularisation	777'860	606'299
Immobilisations financières	56'030	55'832
Immobilisations corporelles	224'812	332'147
Immeuble	12'217'287	12'471'814
Terrains	2'750'000	2'750'000
Fonds spéciaux**	6'458'336	6'370'981
Donations et fonds divers	94'038	82'917
Total	27'206'648	28'598'580

PASSIF	2007	2006
Fournisseurs et créanciers	308'183	214'560
Crédit de construction	-	-
Compte de régularisation	1'485'315	2'005'269
Comptes courants inter-établissements	2'118'388	1'906'295
Hypothèque	11'093'600	11'320'000
Dépôts	9'280	9'827
Fonds spéciaux**	6'458'336	6'370'981
Donations et fonds divers**	121'834	125'780
Provisions*	1'102'492	2'844'084
Participation permanente de l'Etat de Genève (terrain)	2'750'000	2'750'000
Capital	1'400'000	1'400'000
Réserves	1'747'658	1'747'658
Perte reportée	(2'303'173)	(3'072'000)
Excédent de (charges) / produits de l'exercice	914'735	976'126
Total	27'206'648	28'598'580

* Hors provision pour débiteurs douteux (incluse en diminution des débiteurs).

** Liste des fonds et dépôts :

fonds Vergottis	3'952'834	3'900'326
fonds Albanie	-	-
fonds Michaud	1'571'519	1'512'621
fonds Soins infirmiers	675'459	615'489
fonds dons et legs	148'446	147'966
fonds Sage-femmes	19'038	22'726
fonds Cornaz	33'673	33'717
fonds prêts d'honneur	22'573	22'476
résultats fonds	34'794	115'660
Total fonds spéciaux	6'458'336	6'370'981
LBS Aide humanitaire à l'Albanie	80'230	89'838
fonds Cameroun	5'630	5'630
fonds de secours		
fonds Wilsdorf	5'814	16'062
fonds Barbour	30'160	14'250
formation continue		
Total donations et fond divers	121'834	125'780

2.4 Compte général d'exploitation au 31 décembre 2007

2.4.1 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA) et HES-S2

CHARGES	Réel définitif 2007	Budget 2007	Réel définitif 2006
Charges de personnel	95'407'296	96'642'881	92'917'907
Charges de biens, services et marchandises	15'805'704	15'730'237	14'865'551
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	1'134'375	1'180'000	1'023'011
Charges d'infrastructure	13'812'818	14'214'638	14'611'785
Indemnités de stage	3'162'400	2'942'400	3'008'800
Subventions redistribuées	-	-	-
Frais financiers	81'625	43'000	153'610
Amortissements	277'550	452'230	443'258
Attribution aux provisions	3'049'935	522'500	1'844'838
Attribution aux fonds	59'862	-	543'191
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	130'375	-	-
Autres charges	-	-	-
Total de charges	132'921'940	131'727'886	129'411'951

PRODUITS	Réel définitif 2007	Budget 2007	Réel définitif 2006
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO / S2 (étudiants)	72'819'347	73'545'340	72'209'987
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO / S2 (loyers)	8'025'437	8'089'038	8'462'718
Subventions des fonds stratégique HES-SO / S2	5'493'296	4'310'000	4'107'569
Subvention cantonale ESBA	6'914'300	6'914'300	6'916'200
Autres subventions reçues	3'851'096	3'267'000	3'456'112
Contributions de stages payées par les institutions	846'220	1'000'000	866'760
Contributions AHES	3'176'950	3'295'270	3'474'300
Sous-total	101'126'646	100'420'948	99'493'646
Autres produits :			
écologies	6'151'587	6'121'538	6'601'443
mandats et prestations de services	4'171'287	3'689'000	4'105'219
refacturation des charges communes HES-SO Genève	63'000	80'760	59'000
produits divers	2'867'909	2'340'324	2'672'893
Sous-total	13'253'783	12'231'622	13'438'555
Prélèvements sur provisions	4'607'108	-	2'704'036
Prélèvements sur fonds	118'546	-	967'475
Produits financiers	27'814	11'000	28'802
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	31'590
Total des produits	119'133'897	112'663'570	116'664'104

Excédent de (charges) / produits de l'exercice avant subventions cantonales	(13'788'043)	(19'064'316)	(12'747'847)
Subventions cantonales en nature	12'636'412	13'779'638	12'877'303
Indemnités de stages payées par le Canton	1'942'400	1'942'400	1'650'000
Financement cantonal immeuble Pré-Jérôme	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Financement cantonal supplémentaire	3'157'000	3'157'000	4'500'000
Restitution de subvention	-	-	(1'000'000)
Excédent de (charges) / produits de l'exercice après subventions cantonales	4'947'769	814'722	6'279'456
Charges exercices antérieurs	(62'627)	-	(166'997)
Produits exercices antérieurs	1'496'359	-	52'295
Résultat de l'exercice avant constitution/dissolution supplémentaires de provisions	6'381'501	814'722	6'164'754
Constitution supplémentaire de réserves	-	-	-
Dissolution supplémentaire de réserves	-	-	55'973
Excédent de (charges) / produits de l'exercice après constitution / dissolution de réserves	6'381'501	814'722	6'220'727

2.4.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO

CHARGES	Réel définitif 2007	Budget 2007	Réel définitif 2006
Charges de personnel	54'622'045	57'926'243	55'175'911
Charges de biens, services et marchandises	9'961'792	8'690'797	8'918'936
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	460'498	470'000	465'102
Charges d'infrastructure	8'383'799	9'049'638	9'337'942
Frais financiers	51'197	18'000	40'782
Amortissements	170'215	202'230	231'318
Attribution aux provisions	2'337'443	430'000	1'342'797
Attributions aux fonds	59'862	-	543'191
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	113'344	-	-
Total de charges	76'160'195	76'786'908	76'055'979

PRODUITS	Réel définitif 2007	Budget 2006	Réel définitif 2006
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	47'376'170	48'214'100	48'399'672
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	5'963'610	6'043'320	6'480'662
Subventions des fonds stratégique HES-SO	4'723'882	3'660'000	3'532'945
Autres subventions reçues	1'571'623	2'060'000	1'570'441
Sous-total	59'635'285	59'977'420	59'983'720

Autres produits :			
écolages	2'138'360	2'188'538	2'336'539
mandats et prestations de services	4'084'401	3'289'000	3'869'996
refacturation des charges communes HES-SO Genève	1'770'000	1'687'760	1'707'000
produits divers	957'340	928'274	1'007'992
Sous-total	8'950'101	8'093'572	8'921'527

Prélèvements sur provisions	1'828'215	-	1'828'724
Prélèvements sur fonds	118'546	-	943'117
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	5'113
Produits financiers	22'727	11'000	18'135
Total des produits	70'554'874	68'081'992	71'700'336

Excédent de (charges) / produits avant subventions cantonales en nature	(5'605'321)	(8'704'916)	(4'355'643)
--	--------------------	--------------------	--------------------

Subventions cantonales en nature	8'837'704	9'519'638	9'221'574
----------------------------------	-----------	-----------	-----------

Excédent de produits de l'exercice après subventions cantonales en nature	3'232'383	814'722	4'865'931
--	------------------	----------------	------------------

Charges exercices antérieurs	(6'785)	-	(138'115)
Produits exercices antérieurs	1'184'739	-	7'784

Excédent de produits de l'exercice avant constitution/dissolution supplémentaire de réserves	4'410'337	814'722	4'735'600
---	------------------	----------------	------------------

Constitution supplémentaire de réserves	-	-	-
Dissolution supplémentaire de réserves	-	-	-

Excédent de produits de l'exercice après constitution/dissolution supplémentaire de réserves *	4'410'337	814'722	4'735'600
---	------------------	----------------	------------------

* L'excédent de recettes de l'exercice 2007 sera partiellement attribué à la diminution de la contribution cantonale à la HES-SO (Fr. 2'888'098.75).

2.4.3 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

CHARGES	Réel définitif 2007	Budget 2007	Réel définitif 2006
Charges de personnel	32'620'270	30'036'018	29'741'851
Charges de biens, services et marchandises	3'832'137	4'791'440	3'417'824
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	300'111	250'000	284'717
Charges d'infrastructure	2'680'412	2'365'000	2'782'892
Charges immeuble Prê-Jérôme	1'128'422	1'000'000	878'204
Part des charges communes HES Genève	1'340'000	1'225'000	1'265'000
Indemnités de stage	3'162'400	2'942'400	3'008'800
Frais financiers	28'897	25'000	111'132
Amortissements	107'335	250'000	211'940
Attribution aux provisions	700'562	92'500	351'930
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	16'695	-	4'720
Total de charges	45'917'241	42'977'358	42'059'010

PRODUITS	Réel définitif 2007	Budget 2007	Réel définitif 2006
Subventions forfaitaires reçues de la HES-S2 (étudiants)	25'443'177	25'331'240	23'810'315
Subventions forfaitaires reçues de la HES-S2 (loyers)	2'061'827	2'045'718	1'982'056
Subventions des fonds stratégique HES-S2	769'414	650'000	574'624
Autres subventions reçues	1'756'665	625'000	1'297'013
Sous-total	30'031'083	28'651'958	27'664'008
Autres produits :			
écolages	3'771'727	3'696'000	4'077'506
mandats et prestations de services	164'297	400'000	235'223
contributions de stage	846'220	1'000'000	866'760
produits divers	1'516'473	1'130'000	1'371'645
Sous-total	6'298'717	6'226'000	6'551'134
Dissolution / Utilisation des provisions	2'442'154	-	703'051
Prélèvements sur fonds	-	-	21'329
Produits financiers	5'087	-	10'667
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	30'395
Total des produits	38'777'041	34'877'958	34'980'584

Excédent de (charges) / produits avant subventions cantonales	(7'140'200)	(8'099'400)	(7'078'426)
Subventions cantonales en nature	1'804'757	2'000'000	1'888'923
Indemnités de stage payées par le Canton	1'942'400	1'942'400	1'650'000
Financement cantonal immeuble rue Prê-Jérôme	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Financement cantonal supplémentaire	3'157'000	3'157'000	4'500'000
Restitution de subvention cantonale	-	-	(1'000'000)
Excédent de (charges) / produits de l'exercice après subventions cantonales	763'957	-	960'497
Charges exercices antérieurs	(55'842)	-	(28'882)
Produits exercices antérieurs	206'620	-	44'511
Résultat l'exercice avant constitution/dissolution supplémentaires de provisions	914'735	-	976'126
Constitutions supplémentaires des provisions	-	-	-
Dissolutions supplémentaires des provisions	-	-	-
Résultat de l'exercice avant dissolutions supplémentaires des réserves	914'735	-	976'126
(Constitutions) / Dissolutions supplémentaires de réserves	-	-	-
Résultat de l'exercice après dissolution supplémentaire de réserves *	914'735	-	976'126

* L'excédent de recettes de l'exercice 2007 sera partiellement attribué à la diminution de la contribution cantonale à la HES-S2 (CHF 274'515.50).
Le solde sera porté en diminution de la perte reportée, générée par la création de la provision pour rattrapage CIA du personnel enseignant.

2.5 Provisions et réserves

2.5.1 Haute École de Genève : écoles de la HES-SO (avec ESBA)

	au 31.12.03 après résultat	au 31.12.04 après résultat	au 31.12.05 après résultat	au 31.12.06 après résultat	réaffectation et utilisation 2007	constitution 2007	au 31.12.07 avant résultat	imputation résultat 2007	au 31.12.07 après résultat
Provisions									
Provision pour classe passerelle		270'000	-	-	-	-	-	-	-
Provision infrastructures	813'330	312'648	-	-	-	-	-	-	-
Provision nouveau statut	2'933'891	2'085'171	30'11'000	1'762'276	(1'762'276)				
Provision rattrapage PPI			591'000	88'1'908		204'688	1'086'576		10'865'576
Provision pour vacances non prises				361'889	(65'939)	10'787	306'737		306'737
Provision pour heures supplémentaires						48'830	48'830		48'830
Provision pour restructuration				690'000		1'904'000	2'594'000		2'594'000
Provision pour litige						169'158	169'158		169'158
Provision pour travaux			580'000						
Provision débiteurs douteux	51'244	163'707	147'451	87'659	(54'742)	126'792	159'709		159'709
Total provisions HES-SO	4'053'465	2'632'527	4'329'452	3'783'733	(1'882'958)	2'464'235	4'365'010		4'365'010
Provision nouveau statut ESBA			509'000	336'739	(336'739)				
Provision rattrapage PPI ESBA				144'430		62'11	150'641		150'641
Provision pour vacances non prises ESBA				5'681		57'19	11'400		11'400
Provision pour débiteurs douteux ESBA			7'700	6'899			6'899		6'899
Total provisions ESBA	-	-	516'700	493'749	(336'739)	11'930	168'940		168'940
Réserves									
Réserve HEAA			194'000	194'000			194'000		194'000
Réserve ELL	105'318	447'897	441'677	441'677			441'677		441'677
Réserve HEG			118'648	118'648			118'648		118'648
Réserve HES Genève	1'000'000	1'000'000	1'000'000	2'777'744			2'777'744		2'777'744
Total réserves HES-SO	1'105'318	1'447'897	1'754'325	3'532'069	-	-	3'532'069		3'532'069
Réserve ESBA	770'976	594'955	258'263	202'290			202'290		202'290
Réserve ESIG	236'575	1'158'76	52'278	42'796	(42'796)				

2.5.2 Haute École de Genève : écoles de la HES-S2

Provisions	au 31.12.03 après résultat	au 31.12.04 après résultat	au 31.12.05 après résultat	au 31.12.06 après résultat	réaffactiation et utilisation 2007	constitution 2007	au 31.12.07 avant résultat	imputation résultat 2007	au 31.12.07 après résultat
Provision pour risque fiscal	-	8'207	12'405	23'205	(23'205)	-	-	-	-
Provision nouveau statut HEDS	562'000	-	1'698'000	1'413'250	(1'413'250)	-	-	-	-
Provision nouveau statut HETS	1'095'970	803'300	1'376'000	955'699	(955'699)	-	-	-	-
Provision pour rattrapage PPI HEDS				18'179		107'950	289'829	-	289'829
Provision pour rattrapage PPI HETS				15'379		88'800	242'598	-	242'598
Provision pour vacances non prises HEDS				162'53		9'507	25'760	-	25'760
Provision pour vacances non prises HETS				-		2'978	2'978	-	2'978
Provision pour heures supplémentaires HETS				-		6'527	6'527	-	6'527
Provision pour adaptation amortissements				-		484'800	484'800	-	484'800
Provision débiteurs douteux	34'000	20'825	38'395	137'20		16'695	30'415	-	30'415
Provision pour litige	137'000	100'000	100'000	100'000	(50'000)	-	50'000	-	50'000
Total provisions	1'828'970	932'332	3'223'800	2'657'804	(2'442'154)	7'17'257	1'132'907	-	1'132'907

Réserves	au 31.12.03 après résultat	au 31.12.04 après résultat	au 31.12.05 après résultat	au 31.12.06 après résultat	réaffactiation et utilisation 2007	constitution 2007	au 31.12.07 avant résultat	imputation résultat 2007	au 31.12.07 après résultat
Réserve HEDS	102'063	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserve HEDS	1'530'300	10'443'397	483'897	48'3897	-	-	483'897	-	483'897
Réserve HETS	2'800'026	2'800'026	1'263'761	1'263'761	-	-	1'263'761	-	1'263'761
Perte reportée HEDS			(1'696'000)	(1'159'605)			(1'159'605)		(1'159'605)
Perte reportée HETS			(1'376'000)	(1'143'588)			(1'143'588)		(1'143'588)
Capital HETS			1'400'000	1'400'000			1'400'000		1'400'000
Total fonds propres	4'432'389	3'844'423	7'5'658	8'44'485	-	-	8'44'485	-	8'44'485

3 Compte des écoles

3.1 École d'Ingénieurs de Genève

3.1.1 Chiffres clés

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	424.50	467.75
Postes d'enseignant-e-s (**)	73.71	83.00
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	5.76	5.64
Postes d'assistant-e-s (**)	24.63	29.29
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	17.24	15.97
Postes administratifs et techniques (**)	38.03	39.08
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	11.16	11.97
Total des coûts salariaux	21'207'334	22'775'403
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	8'859'197	9'177'560
Total des frais directs	30'066'531	31'952'963
Total des frais directs par étudiant-e	70'828	68'312
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	17'736'798	19'777'578
Subvention HES par étudiant-e	41'783	42'282
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	2'963'569	1'887'974
Autres produits	4'860'877	4'795'851
Total des produits	25'561'244	26'461'403
(Insuffisance) / Excédent de financement	(4'505'287)	(5'491'560)

* moyenne pondérée OFFT

** moyenne annuelle

3.1.2 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Ecole d'Ingénieurs de Genève	Réel définitif	Budget	Réel définitif
	2007	2007	2006
Charges	Francs	Francs	Francs
Charges de personnel	21'207'334	22'759'100	22'775'403
Charges de biens, services et marchandises	2'110'503	1'750'000	1'995'943
Part des charges communes HES Genève	853'000	859'000	903'000
Charges d'infrastructure	4'501'549	-	4'798'270
Charges supplétives de salaires et BSM	114'053	-	124'744
Frais financiers	15'630	15'000	17'808
Amortissements	89'577	43'230	122'263
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	99'216	-	-
Attribution / Constitution aux provisions	1'075'670	30'000	873'904
Attribution aux fonds	-	-	341'628
Autres charges	-	-	-
Total des charges	30'066'531	25'456'330	31'952'963
Produits			
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	15'534'945	17'067'410	17'251'728
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	2'201'853	2'597'497	2'525'850
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	2'963'569	1'900'000	1'887'974
Autres subventions reçues	1'277'359	800'000	982'514
Total des contributions reçues	21'977'727	22'364'907	22'648'066
Autres produits :			
écolages	571'218	595'000	528'404
mandats et prestations de services	1'326'791	1'660'000	1'621'232
produits divers	302'786	200'000	282'502
Total des autres produits	2'200'795	2'455'000	2'432'137
Utilisation de provisions	1'107'604	600'000	900'428
Utilisation de fonds	-	-	476'751
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	3'139
Produits financiers	2'422	9'000	881
Total des produits	25'288'548	25'428'907	26'461'403
Excédent de produits / (charges) de l'exercice	(4'777'984)	(27'423)	(5'491'561)
Correctifs exercices antérieurs	272'696	-	-
Excédent de (charges) / produits	(4'505'287)	(27'423)	(5'491'561)

3.2 École d'Ingénieurs de Lullier

3.2.1 Chiffres clés

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	344.00	374.50
Postes d'enseignant-e-s (**)	33.59	32.36
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	10.24	11.57
Postes d'assistant-e-s (**)	25.83	20.90
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	13.32	17.92
Postes administratifs et techniques (**)	19.47	23.36
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	17.67	16.03
Total des coûts salariaux	11'024'367	10'665'390
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	5'587'318	4'563'233
Total des frais directs	16'611'684	15'228'623
Total des frais directs par étudiant-e	48'290	40'664
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	13'403'475	14'239'806
Subvention HES par étudiant-e	38'964	38'024
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	500'009	291'614
Autres produits	2'420'461	1'382'417
Total des produits	16'323'945	15'913'837
(Insuffisance) / Excédent de financement	(287'739)	685'214

* moyenne pondérée OFFT

** moyenne annuelle

3.2.2 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Ecole d'Ingénieurs de Lullier	Réal définitif 2007 Francs	Budget 2007 Francs	Réal définitif 2006 Francs
Charges			
Charges de personnel	11'024'367	11'183'500	10'665'390
Charges de biens, services et marchandises	2'796'978	2'465'900	2'462'868
Part des charges communes HES Genève	492'000	485'000	484'000
Charges d'infrastructure	1'153'140	-	1'171'611
Charges supplétives de salaires et BSM	95'142	-	102'732
Frais financiers	6'904	-	7'915
Amortissements	38'529	120'000	66'946
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	8'263	-	-
Attributions aux provisions	979'062	-	181'505
Attributions aux fonds	17'300	-	85'656
Total des charges	16'611'684	14'254'400	15'228'623
Produits			
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	11'614'675	12'518'400	12'217'506
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	1'788'800	1'903'200	2'022'300
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	500'009	310'000	291'614
Autres subventions reçues	(227'130)	200'000	6'904
Total des contributions reçues	13'676'354	14'931'600	14'538'324
Autres produits :			
Ecolages	372'803	456'000	351'816
Mandats et prestations de services	1'157'888	570'000	542'905
Produits divers	196'037	200'000	277'039
Total des autres produits	1'726'728	1'226'000	1'171'761
Utilisation de provisions	211'060	-	75'526
Utilisation de fonds	17'300	-	113'656
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	14'570
Produits financiers	64	-	-
Total des produits	15'631'507	16'157'600	15'913'837
Excédent de produits / (charges) de l'exercice	(980'178)	1'903'200	685'214
Correctifs exercices antérieurs	692'438	-	-
Résultat de l'exercice avant dissolution supplémentaire de réserves	(287'740)	1'903'200	685'214
(Constitution) / dissolution supplémentaire de réserves	-	-	-
Excédent de produits / (charges) après constitution / dissolution supplémentaire de réserves	(287'740)	1'903'200	685'214

3.3 Haute École de Gestion

3.3.1 Chiffres clés

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	697.25	634.75
Postes d'enseignant-e-s (**)	37.71	37.24
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	18.49	17.04
Postes d'assistant-e-s (**)	23.23	24.24
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	30.02	26.19
Postes administratifs et techniques (**)	18.82	17.28
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	37.05	36.74
Total des coûts salariaux	12'013'081	11'207'572
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	4'364'849	3'435'240
Total des frais directs	16'377'930	14'642'812
Total des frais directs par étudiant-e	23'489	23'069
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	12'858'231	11'613'725
Subvention HES par étudiant-e	18'441	18'297
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	578'807	874'043
Autres produits	5'163'444	3'572'902
Total des produits	18'600'482	16'060'670
(Insuffisance) / Excédent de financement	2'222'552	1'417'858

* moyenne pondérée OFFT

** moyenne annuelle

3.3.2 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Haute Ecole de Gestion	Réel définitif 2007 Francs	Budget 2007 Francs	Réel définitif 2006 Francs
Charges			
Charges de personnel	12'013'081	12'800'100	11'207'572
Charges de biens, services et marchandises	2'133'429	1'864'650	1'426'155
Part des charges communes HES Genève	508'000	512'000	460'000
Charges d'infrastructure	1'276'581	-	1'250'830
Charges supplétives de salaires et BSM	178'184	-	164'163
Frais financiers	9'916	-	5'324
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	9'815	-	12'752
Attributions aux provisions	206'362	-	91'267
Attributions aux fonds	42'562	-	24'749
Total des charges	16'377'930	15'176'750	14'642'812
Produits			
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	11'661'050	11'790'000	10'495'338
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	1'197'181	1'207'220	1'118'387
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	578'807	1'300'000	874'043
Autres subventions reçues	436'809	600'000	385'291
Total des contributions reçues	13'873'848	14'897'220	12'873'059
Autres produits :			
Ecolages	905'119	852'000	1'179'765
Mandats et prestations de services	1'635'074	950'000	1'401'384
Produits divers	297'130	182'819	262'294
Total des autres produits	2'837'324	1'984'819	2'843'443
Utilisation de provisions	284'632	-	158'368
Utilisation de fonds	42'562	-	185'482
Produits financiers	359	-	318
Total des produits	17'038'725	16'882'039	16'060'670
Excédent de produits (charges) avant subventions cantonales	660'795	1'705'289	1'417'858
Subventions cantonales en nature ⁽¹⁾	1'454'764	-	1'414'993
Excédent de produits (charges) après subventions cantonales	2'115'559	1'705'289	2'832'851
Correctifs exercices antérieurs	106'993		
Résultat de l'exercice avant dissolutions supplémentaires des réserves	2'222'552	1'705'289	2'832'851
Dissolution supplémentaire de réserves			
Excédent de produits / (charges de l'exercice après dissolution) supplémentaire de réserves	2'222'552	1'705'289	2'832'851

(1) Les subventions cantonales en nature n'étaient jusqu'en 2005 présentées que dans les comptes consolidés, étant donné l'existence d'une rubrique budgétaire unique pour les quatre écoles HES-SO.

Cependant, en raison du statut de fondation de la HEG, et afin de présenter l'intégralité des charges et produits de celle-ci, la présentation des comptes a été modifiée de façon à faire apparaître les subventions cantonales en nature également dans le compte d'exploitation ci-dessus.

3.4 Haute École d'Arts Appliqués

3.4.1 Chiffres clés

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	250.25	250.50
Postes d'enseignant-e-s (**)	24.96	25.85
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	10.03	9.69
Postes d'assistant-e-s (**)	13.15	15.44
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	19.04	16.22
Postes administratifs et techniques (**)	13.20	13.34
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	18.96	18.78
Total des coûts salariaux	7'316'762	7'457'448
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	3'691'877	4'134'544
Total des frais directs	11'008'639	11'591'992
Total des frais directs par étudiant-e	43'991	46'275
Subvention forfaitaire reçue de la HES-SO	9'341'275	9'235'741
Subvention HES par étudiant-e	37'328	36'869
Subvention des fonds stratégiques HES-SO	648'140	481'648
Autres produits	1'055'706	1'456'514
Total des produits	11'045'121	11'173'903
(Insuffisance) / Excédent de financement	36'482	(418'089)

* moyenne pondérée OFFT

** moyenne annuelle

3.4.2 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Haute Ecole d'Arts Appliqués	Réel définitif 2007 Francs	Budget 2007 Francs	Réel définitif 2006 Francs
Charges			
Charges de personnel	7'316'762	8'056'543	7'457'448
Charge de biens, services et marchandises	1'905'762	1'302'747	2'079'942
Part des charges communes HES Genève	338'000	328'000	379'000
Charges d'infrastructure	1'257'199	-	1'926'788
Charges supplémentaires de salaires et BSM	73'119	-	73'463
Amortissement	42'109	-	42'109
Frais financiers	5'946	39'000	6'311
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	-
Attribution aux provisions	69'742	-	118'178
Attribution aux fonds	-	-	91'158
Total des charges	11'008'639	9'726'290	12'174'397
Produits			
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (étudiants)	8'565'500	8'732'000	8'421'616
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (loyers)	775'775	807'625	814'125
Subventions des fonds stratégiques HES-SO	648'140	150'000	481'648
Autres subventions reçues	82'372	460'000	183'882
Total des contributions reçues	10'071'787	10'149'625	9'901'271
Autres produits :			
Ecologies	289'220	318'538	276'500
Mandats et prestations de services	149'528	109'000	584'007
Produits divers	141'030	101'456	118'205
Total des autres produits	579'778	528'994	978'711
Utilisation des provisions	224'919	-	694'402
Utilisation de fonds	58'684	-	167'228
Produits financiers	200	-	12'290
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	2'950	-	935
Total des produits	10'938'318	10'678'619	11'754'838
Excédent de (charges)/produits de l'exercice	(70'321)	952'329	(419'560)
Correctifs exercices antérieurs	106'804		(117'186)
Résultat de l'exercice avant dissolution supplémentaire de réserves	36'482	952'329	(536'746)
Dissolution supplémentaire de réserves			-
Excédent de (charges)/produits de l'exercice après dissolution supplémentaire de réserves	36'482	952'329	(536'746)

3.5 Haute École de Santé

3.5.1 Chiffres clés

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	659.00	603.00
Postes d'enseignant-e-s (**)	73.94	73.47
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	8.91	8.21
Postes d'assistant-e-s (**)	6.95	4.72
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	94.82	127.84
Postes administratifs et techniques (**)	24.03	24.54
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	27.42	24.57
Total des coûts salariaux	17'733'103	15'980'118
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	8'076'594	7'559'341
Total des frais directs d'enseignement	25'809'697	23'539'459
Frais directs d'enseignement par étudiant-e	39'165	39'037
Subvention forfaitaire reçue de la HES-S2	16'262'514	14'652'633
Subvention HES-S2 par étudiant-e	24'678	24'300
Subvention des fonds stratégiques HES-S2	367'782	249'284
Autres produits	9'625'417	8'782'170
Total des produits	26'255'713	23'684'087
(Insuffisance) / Excédent de financement	446'016	144'628

* moyenne pondérée OFFT

** moyenne annuelle

3.5.2 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Haute Ecole de Santé	Réel définitif	Budget	Réel définitif
	2007	2007	2006
	Francs	Francs	Francs
Charges			
Charges de personnel	17'733'103	16'248'218	15'980'118
Charges de biens, services et marchandises	1'948'140	1'781'147	1'535'298
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	169'145	-	156'668
Indemnités de stage	3'162'400	2'942'400	3'008'800
Subventions redistribuées	-	-	-
Part des charges communes HES Genève	720'000	658'000	651'000
Charges d'infrastructure (y.c. charges supplétives)	1'860'601	650'000	1'849'201
Frais financiers	6'485	25'000	5'448
Amortissements	90'646	150'000	150'073
Attributions aux provisions	117'457	-	198'132
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	1'720	-	4'720
Total des charges	25'809'696	22'454'765	23'539'459
Produits			
Subventions forfaitaires (étudiants)	15'043'363	14'938'315	13'506'933
Subventions forfaitaires (loyers)	1'219'151	1'208'050	1'145'700
Subventions de la réserve stratégique	367'782	150'000	249'284
Autres subventions reçues	385'267	25'000	427'217
Total des contributions reçues	17'015'563	16'321'365	15'329'134
Autres produits :			
écolages	806'273	1'003'000	951'776
mandats et prestations de services	334'038	250'000	313'371
produits divers	1'262'697	780'000	1'031'712
Contributions de stages versées par les institutions	846'220	1'000'000	866'760
Total des autres produits	3'249'229	3'033'000	3'163'619
Dissolution / utilisation de provisions	1'463'250	-	282'750
Produits financiers	1'451	-	6'008
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	-
Total des produits	21'729'493	19'354'365	18'781'511
Excédent de charges de l'exercice avant subventions cantonales	(4'080'204)	(3'100'400)	(4'757'948)
Subventions cantonales en nature	1'359'570	-	1'347'093
Indemnités de stages versées par le canton	1'942'400	1'942'400	1'650'000
Financement cantonal supplémentaire	1'158'000	1'158'000	3'139'557
Restitution de subvention cantonale	-	-	(697'679)
Excédent de charges de l'exercice après subventions cantonales	379'766	-	681'023
Constitutions supplémentaires des provisions	-	-	-
Dissolutions supplémentaires des provisions	-	-	-
Résultat de l'exercice avant dissolutions supplémentaires des réserves	379'766	-	681'023
Correctifs exercices antérieurs	66'250	-	-
Résultat de l'exercice avant dissolution supplémentaire de réserves	446'016	-	681'023
Dissolution supplémentaire de réserves	-	-	(536'395)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après dissolution / (constitutions) supplémentaire de réserves	446'016	-	144'628

3.6 Haute École de Travail Social

3.6.1 Chiffres clés

	2007	2006
Etudiant-e-s (*)	496.50	481.75
Postes d'enseignant-e-s (**)	44.77	45.05
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'enseignant-e	11.09	10.69
Postes d'assistant-e-s (**)	11.45	8.07
Nombre d'étudiant-e-s par poste d'assistant-e	43.38	59.69
Postes administratifs et techniques (**)	29.95	31.03
Nombre d'étudiant-e-s par poste administratif et technique	16.58	15.52
Total des coûts salariaux	14'887'167	13'761'732
Dépenses générales, y compris charges d'infrastructures	5'477'202	4'940'832
Total des frais directs d'enseignement	20'364'369	18'702'564
Frais directs d'enseignement par étudiant-e	41'016	38'822
Subvention forfaitaire reçue de la HES-S2	11'242'490	11'139'738
Subvention HES-S2 par étudiant-e	22'643	23'123
Subvention des fonds stratégiques HES-S2	401'632	325'340
Autres produits	9'188'966	7'532'589
Total des produits	20'833'088	18'997'667
(Insuffisance) / Excédent de financement	468'719	295'103

* moyenne pondérée OFFT

** moyenne annuelle

3.6.2 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Haute Ecole de Travail Social	Réel définitif 2007 Francs	Budget 2007 Francs	Réel définitif 2006 Francs
Charges			
Charges de personnel	14'887'167	13'787'800	13'761'732
Charges de biens, services et marchandises	2'084'978	2'360'293	2'065'539
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises	130'967	-	128'049
Part des charges communes HES Genève	620'000	567'000	614'000
Charges d'infrastructure (y.c. charges supplétives)	819'812	615'000	933'691
Charges Immeuble Pré-Jérôme	1'128'422	1'000'000	878'204
Frais financiers	22'412	-	105'684
Amortissements	16'689	100'000	61'867
Attribution aux provisions	583'105	92'500	153'798
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	14'975	-	-
Subventions redistribuées	-	-	-
Total des charges	20'308'527	18'522'593	18'702'564
Produits			
Subventions forfaitaires (étudiants)	10'399'814	10'392'925	10'303'382
Subventions forfaitaires (loyers)	842'676	837'668	836'356
Subventions des fonds stratégiques HES-S2	401'632	500'000	325'340
Autres subventions reçues	1'371'398	600'000	869'796
Total des contributions reçues	13'015'520	12'330'593	12'334'874
Autres produits :			
écolages	2'965'454	2'693'000	3'125'730
mandats et prestations de services	31'240	150'000	104'865
produits divers	314'878	350'000	339'933
Total des autres produits	3'311'572	3'193'000	3'570'528
Utilisation des provisions	978'904	-	420'301
Utilisation de fonds	-	-	21'329
Produits financiers	3'636	-	4'659
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs	-	-	30'395
Total des produits	17'309'632	15'523'593	16'382'086
Excédent de produits / (charges) avant subventions cantonales	(2'998'895)	(2'999'000)	(2'320'478)
Subventions cantonales en nature	445'187	-	541'830
Subvention cantonale Immeuble Pré-Jérôme	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Financement cantonal supplémentaire	1'999'000	1'999'000	1'360'443
Restitution de subvention cantonale	-	-	(302'321)
Excédent de produits / (charges) après subventions cantonales	445'292	-	279'474
Charges exercices antérieurs	(55'842)	-	(28'882)
Produits exercices antérieurs	79'268	-	44'511
Résultat de l'exercice avant constitution/dissolution supplémentaires de provis	468'719	-	295'103
Constitutions supplémentaires des provisions	-	-	-
Dissolutions supplémentaires des provisions	-	-	-
Résultat de l'exercice avant dissolutions supplémentaires des réserves	468'719	-	295'103
Constitution supplémentaire de réserves	-	-	-
Dissolution supplémentaire de réserves	-	-	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après dissolution supplémentaire de réserves	468'719	-	295'103

3.7 Comptes communs SO, S2 et ESBA – Direction générale

3.7.1 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

	Réel définitif 2007 Francs	Budget 2007 Francs	Réel définitif 2006 Francs
Charges			
Charges de personnel	3'060'502	3'127'000	3'070'098
Charges de biens, services et marchandises	1'464'970	1'307'500	1'505'474
Sous-total	4'525'472	4'434'500	4'575'571
Charges financières	12'800	3'000	4'301
Attribution à des provisions	11'449		77'943
Total des charges	4'549'721	4'437'500	4'657'815

Produits	Francs	Francs	Francs
Ecolages et taxes de cours	-	20'000	55
Intérêts bancaires et gain de change	19'682	2'000	4'745
Autres revenus	320'144	244'000	341'935
Prélèvements sur les provisions			
Prélèvements sur fonds			
Contribution des écoles SO aux coûts de fonctionnement de la direction générale	2'191'000	2'183'306	2'226'000
Contribution des écoles S2 aux coûts de fonctionnement de la direction générale	1'340'000	1'225'363	1'265'000
Contribution de l'ESBA aux coûts de fonctionnement de la direction générale	367'000	381'501	383'000
Contribution de l'ESIG aux coûts de fonctionnement de la direction générale	63'000	80'000	59'000
Total des produits	4'300'827	4'136'170	4'279'734
Excédent de (charges)/recettes de l'exercice	(248'894)	(301'330)	(378'081)
Charges exercices antérieurs	(6'598)		
Produits exercices antérieurs	5'621		7'784
Résultat net	(249'871)	(301'330)	(370'297)

4 Compte d'exploitation ESBA et ESIG

4.1 École Supérieure des Beaux-Arts (ESBA)

4.1.1 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Ecole Supérieure des Beaux-Arts	Réel définitif 2007	Budget 2007	Réel définitif 2006
Charges			
Charges de personnel	8'164'981	8'680'620	8'000'145
Charges de biens, services et marchandises	1'984'373	2'248'000	2'528'791
Charges supplétives de biens, services et marchandises	373'766	-	273'192
Charges supplétives d'infrastructure	1'724'998	-	1'612'747
Part des charges communes HES Genève	367'000	382'000	383'000
Frais financiers	1'531	-	1'696
Attribution au ducroire et pertes sur débiteurs	336	-	-
Attribution / Constitution provisions	11'930	-	150'111
Total des charges	12'628'916	11'310'620	12'949'683
Produits			
Subvention cantonale	6'914'300	6'914'300	6'916'200
Contributions AHES	3'176'950	3'295'270	3'474'300
Autres subventions	522'808	582'000	588'658
Subventions cantonales en nature	1'993'951	-	1'766'806
Autres produits :			
écolages	241'500	237'000	187'398
produits divers	394'096	282'050	293'256
variation de ducroire	-	-	802
dissolution / utilisation des provisions	336'739	-	172'261
dissolution de fonds	-	-	3'029
	972'335	519'050	656'746
Total des produits	13'580'345	11'310'620	13'402'710
Excédent de charges de l'exercice avant dissolution de provisions	951'429	-	453'027
Correctifs exercices antérieurs	105'000	-	-
Résultat de l'exercice avant dissolution supplémentaire de réserves	1'056'429	-	-
Dissolution de réserves			55'973
Excédent de (charges)/recettes de l'exercice après dissolution de réserves	1'056'429	-	509'000

4.2 École Supérieure d'Informatique de Gestion (ESIG)

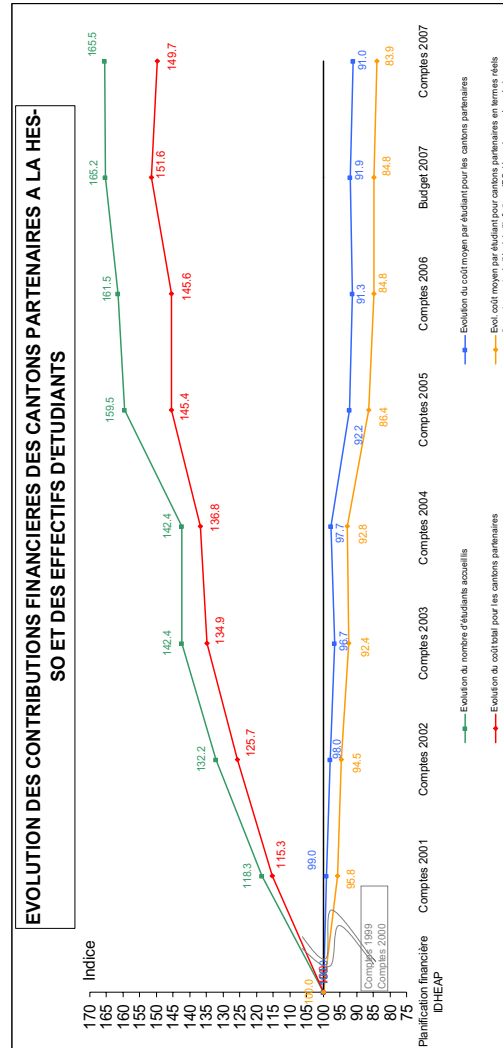
4.2.1 Compte d'exploitation au 31 décembre 2007 (avec chiffres comparatifs au 31 décembre 2006)

Ecole supérieure d'informatique de gestion	Réel définitif 2007	Budget 2007	Réel définitif 2006
Charges			
Charges de personnel	1'540'951	1'550'000	1'479'418
Charges de biens, services et marchandises	132'775	190'000	125'230
Charges supplétives	473'146		450'506
Participation aux coûts de la direction générale	63'000	60'000	59'000
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	150	-	2'419
Frais financiers	1	-	-
Total des charges	2'210'024	1'800'000	2'116'573
Produits			
Subvention cantonale	1'478'100	1'478'100	1'478'800
Autres subventions cantonales	-	-	-
Subventions fédérales	133'635	90'000	108'823
Subventions supplétives	473'146	-	450'506
Autres produits :			
écolages	16'000	95'000	26'239
produits divers	50'258	10'000	42'723
	66'258	105'000	68'962
Total des produits	2'151'139	1'673'100	2'107'091
Excédent de charges de l'exercice avant dissolution de réserves	(58'885)	(126'900)	(9'482)
Dissolution de réserve	42'795		9'482
Excédent de charges de l'exercice après dissolution de réserves	(16'089)	(126'900)	-

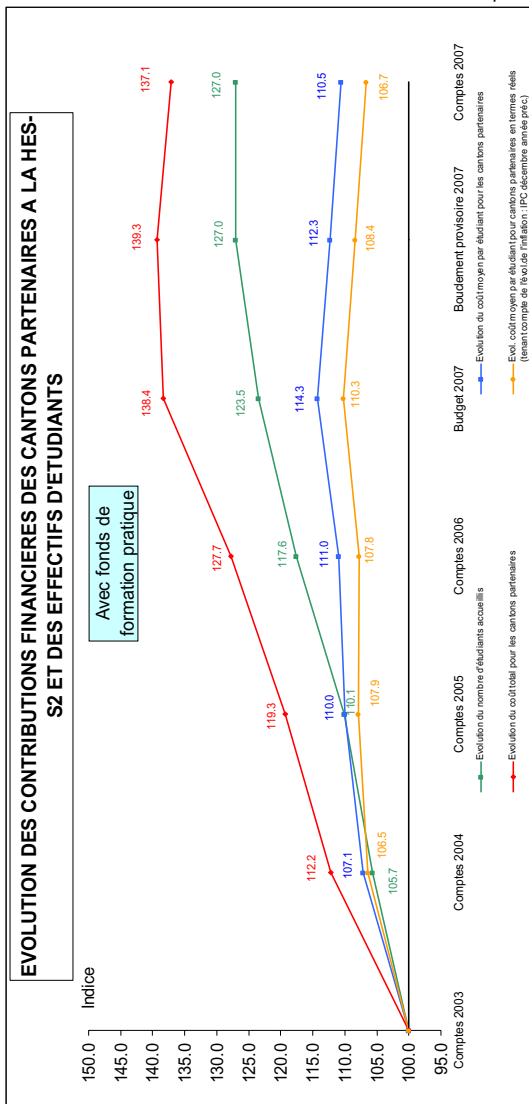
5 Annexes

5.1 Évolution des contributions financières

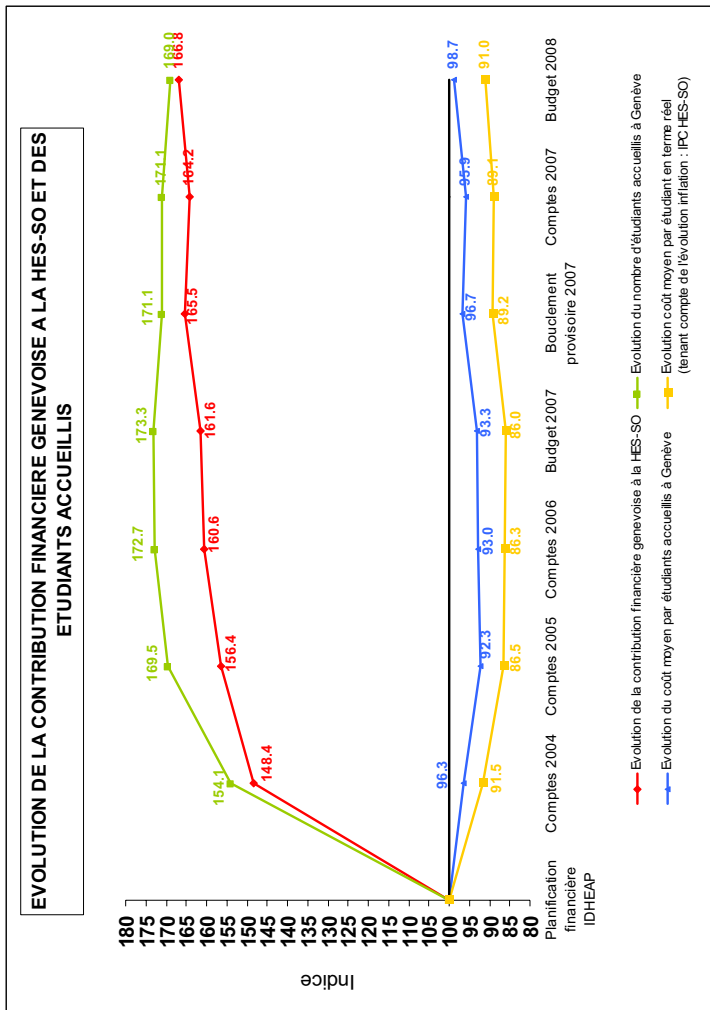
5.1.1 Évolution des contributions financières des cantons partenaires à la HES-SO



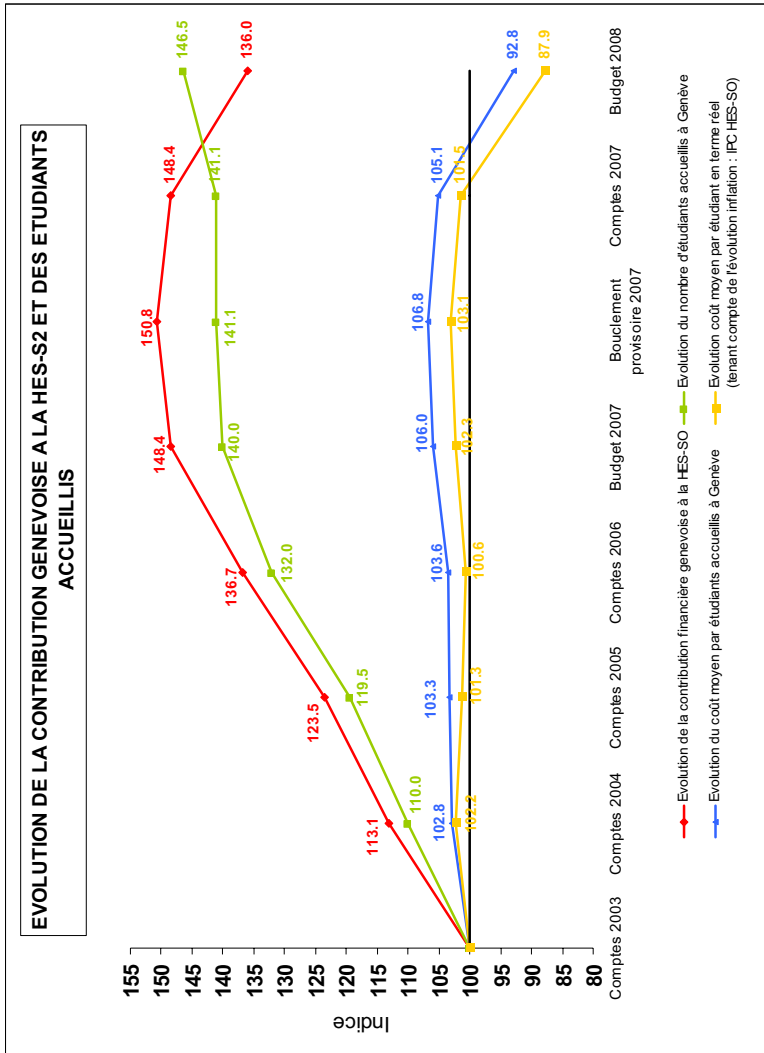
5.1.2 Évolution des contributions financières des cantons partenaires à la HES-S2



5.1.3 Évolution de la contribution financière genevoise à la HES-SO



5.1.4 Évolution de la contribution financière genevoise à la HES-S2



5.2 Répartition des postes du personnel, situation au 31 décembre 2007

5.2.1 Personnel enseignant

	EIG	EIL	HEG	HEAA	ESBA	HEDS	HETS	DG	Total
Professeurs HES	38.56	13.60	16.00	4.72	2.98	14.62	10.90	-	101.38
Chargés d'enseignement	26.06	14.57	16.48	7.79	11.80	44.10	28.50	-	149.29
Chargés de cours	3.95	6.10	5.70	10.80	16.55	7.60	4.50	-	55.20
Enseignants sous statut PO	0.52	-	0.20	0.14	-	7.55	0.75	-	9.16
Total	69.09	34.27	38.38	23.45	31.33	73.87	44.65	-	315.03

5.2.2 Corps intermédiaire

	EIG	EIL	HEG	HEAA	ESBA	HEDS	HETS	DG	Total
Adjoints scientifiques	7.30	3.00	-	0.50	0.80	0.80	1.00	-	13.40
Assistants de recherche	2.10	6.00	5.90	0.55	-	1.30	4.80	-	20.65
Assistants	14.15	17.75	17.10	12.15	12.50	5.30	6.20	-	85.15
Total	23.55	26.75	23.00	13.20	13.30	7.40	12.00	-	119.20

5.2.3 Personnel administratif et technique

	EIG	EIL	HEG	HEAA	ESBA	HEDS	HETS	DG	Total
Personnel de direction	1.30	1.50	1.60	0.90	0.90	2.00	2.00	2.00	12.20
Service ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	1.98	1.98
Service juridique	-	-	-	-	-	-	-	0.80	0.80
Systèmes d'information	-	-	-	-	-	-	-	2.80	2.80
Service formation continue	-	-	-	-	-	-	-	0.60	0.60
Service information et communication	1.00	0.50	-	0.90	0.65	-	-	1.40	4.45
Secrétariat ¹⁾	4.78	5.80	8.61	4.40	3.65	12.75	17.20	4.63	61.82
Comptabilité	2.00	1.50	0.55	0.50	1.00	1.70	1.80	4.90	13.95
Informatique	5.80	2.30	2.25	1.00	-	3.50	2.00	-	16.85
Bibliothèque	1.38	1.40	1.50	0.50	1.00	2.60	3.70	-	12.08
Fonctions techniques ²⁾	20.04	3.60	-	4.33	5.09	0.90	-	-	33.95
Assistants sociaux	-	0.50	-	-	-	-	-	-	0.50
Autres ³⁾	-	0.50	-	-	-	1.30	1.90	1.00	4.70
Total	36.30	17.60	14.51	12.53	12.29	24.75	28.60	20.11	166.69

* Sans le personnel auxiliaire

¹⁾ Secrétariat : assistants de direction, - secrétaires - huissiers

²⁾ Fonctions techniques : assistants techniques - techniciens AV, électronique, architecture - chauffeurs

³⁾ Autres : intendants de foyer - conciergerie - SAF's - divers

5.3 Détail des comptes HES-SO Genève (avec ESBA)

Bilan au 31 décembre 2007	HES-SO	ESBA	HES-SO
	31.12.2007	31.12.2007	31.12.2007
Actif	Francs	Francs	Francs
Comptes de liquidités			
caisse	94'763	2'836	97'599
poste	2'711'437	1'221'374	3'932'811
banque	2'537'735	-	2'537'735
	5'343'935	1'224'210	6'568'145
Débiteurs			
débiteurs tiers	2'119'054	470'602	2'589'656
débiteurs douteux	160'709	6'899	167'608
mouvement de fonds	(42'948)	-	(42'948)
compte d'attente	(5'917)	(6'466)	(12'383)
avances	-	77'426	77'426
provision pour débiteurs douteux EIG	(138'644)	-	(138'644)
provision pour débiteurs douteux EIL	(4'435)	-	(4'435)
provision pour débiteurs douteux HEG	(16'780)	-	(16'780)
provision pour débiteurs douteux HEAA	(850)	-	(850)
provision pour débiteurs douteux ESBA	-	(6'899)	(6'899)
	2'070'189	541'562	2'611'751
c/c DIP liquidités	3'763'354	-	3'763'354
comptes de régularisation			
travaux en cours/AT	1'297'871	-	1'297'871
actifs transitoires *	417'683	28'845	446'528
impôt anticipé	9'783	705	10'488
	1'725'337	29'550	1'754'887
stock métaux précieux	112'216	-	112'216
stock non hes	-	-	-
	112'216	-	112'216
Comptes courants inter-établissement			
compte courant ESIG - Etat de GE	468'590	-	468'590
C/C CIM Genève / HES-GE	35'000	-	35'000
c/c DIP - HES-S2	-	-	-
c/c DIP	11'610'505	-	11'610'505
c/c inter-écoles	(15'334'849)	357'134	(14'977'715)
C/C HEAA - ESBA	12'112'910	(88'760)	12'024'150
C/C ESBA - HEAA	5'071'952	-	5'071'952
Immobilisations financières	8'660	65'160	73'820
Immobilisations corporelles			
machines et installations	1'650'202	-	1'650'202
fonds d'amortissement machines et install.	(1'523'370)	-	(1'523'370)
matériel informatique	236'638	-	236'638
fonds d'amortissement matériel informatique	(177'478)	-	(177'478)
véhicules	62'870	-	62'870
fonds d'amortissement véhicules	(62'870)	-	(62'870)
	185'992	-	185'992
TOTAL ACTIF	27'173'791	2'128'856	29'302'647

	HES-SO	ESBA	HES-SO
	31.12.2007	31.12.2007	31.12.2007
Passif	Francs	Francs	Francs
Fournisseurs et créanciers			
fournisseurs tiers	1'240'297	340'118	1'580'415
autres engagements EIG	21'638		21'638
versements en retour EIG	(10'343)	-	(10'343)
mouvement de fond	-	-	-
	1'251'592	340'118	1'591'710
comptes de régularisation			
passifs transitoires **	10'417'234	355'778	10'773'012
compte d'attente	-	-	-
TVA due	100'918	-	100'918
avances sur travaux	2'449'357	-	2'449'357
	12'967'509	355'778	13'323'287
Dépôts divers			
fonds "Transfert de Technologie"	428'367	-	428'367
dépôts divers hes EIG	5'723	-	5'723
dépôts divers non hes EIG	2'315	-	2'315
caution EIG	-	-	-
garantie mutuelle non hes EIG	112'152	-	112'152
dépôt pour journée blanche EIG	6'843	-	6'843
Bourses EAA	11'500	-	11'500
garantie mutuelle hes EIG	9'930	-	9'930
fonds d'association élèves eet (EIG)	4'470	-	4'470
don et legs enseignement technique EIG	2'202	-	2'202
fonds excursions scolaires non hes EIG	41'490	-	41'490
fonds excursions scolaires hes EIG	10'382	-	10'382
fonds bourses EIG	8'290	-	8'290
fonds de secours (entraide) non hes EIG	28'618	-	28'618
fonds d'association des étudiants hes EIG	(5'741)	-	(5'741)
don et legs EIG	8'800	-	8'800
fonds de courses hes EIL	11'928	-	11'928
dons et legs pour promotions EIL	-	-	-
participations élèves pour réparations dégâts EIL	190'045	-	190'045
dépôt divers hes HEAA	500	-	500
fonds rééquipement PO	9'886	-	9'886
fonds excursions scolaires hes HEAA	2'912	-	2'912
fonds Holzer HEAA	(2'400)	-	(2'400)
fonds de secours (entraide) hes HEAA	2'497	-	2'497
programmes d'échanges HEAA	(67'275)	-	(67'275)
fonds Marie Jeanprêtre HEAA	(360)	-	(360)
caution Esba	-	1'570	1'570
Erasmus	-	10'630	10'630
fonds d'entraide / secours esba	-	-	-
	823'074	12'200	835'274

	HES-SO	ESBA	HES-SO ESBA
	31.12.2007	31.12.2007	31.12.2007
	Francs	Francs	Francs
Provisions			
provision nouveau statut HES	-	-	-
provision pour rattrapage PPI	1'086'576	150'641	1'237'217
Provision vacances non prises	306'737	11'400	318'137
Provision pour heures supplémentaires	48'830	-	48'830
Provision pour restructuration	2'594'000	-	2'594'000
Provision pour litiges	169'158	-	169'158
	4'205'301	162'041	4'367'342
Réserves			
réserve EIL	441'677	-	441'677
réserve HEG	118'648	-	118'648
réserve HEAA	194'000	-	194'000
réserve ESIG	-	-	-
réserve ESBA	-	202'290	202'290
réserve	2'777'744	-	2'777'744
	3'532'069	202'290	3'734'359
Perte reportée	-	-	-
Excédent de recettes / (charges)	4'410'337	1'056'429	5'466'766
Excédent de recettes / (charges) ESIG	(16'089)		(16'089)
TOTAL PASSIF	27'173'791	2'128'856	29'302'647

* Détail des actifs transitoires

Subvention à recevoir Hes-so /s2	174'187
Produits à recevoir DG	30'000
Produits à recevoir EIG	109'644
Charges payées d'avance EIG	50'862
Produits à recevoir EIL	5'007
Produits à recevoir HEG	1'311
Produits à recevoir HEAA	45'670
Produits à recevoir ESBA	28'845
	445'528

** Détail des passifs transitoires

Acomptes budget 2008 Hes-so / s2	9'466'777
Salaires et indemnités DG	2'942
Diverses factures à payer DG	178'267
Salaires et indemnités EIG	39'645
Diverses factures à payer EIG	37'781
Produits reçus d'avance EIG	3'000
Salaires et indemnités EIL	54'932
Taxes scolaires reçues d'avance EIL	60'000
Salaires et indemnités HEG	140'928
Diverses factures à payer HEG	66'225
Salaires et indemnités HEAA	51'089
Taxes scolaires reçues d'avance HEAA	144'000
Autres produits reçus d'avance HEAA	52'200
Diverses factures à payer HEAA	119'450
Salaires et indemnités ESBA	62'701
Diverses factures à payer ESBA	24'727
Subventions reçues d'avance	45'000
Taxes scolaires reçues d'avance ESBA	177'000
Autres produits reçus d'avance ESBA	46'350
	10'773'012

5.4 Détail des comptes HES-S2 Genève

Bilan au 31 décembre 2007	HEDS 31.12.2007	HETS 31.12.2007	Consolidation	HES-S2 31.12.2007
Actif	Francs	Francs	Francs	Francs
Comptes de liquidités				
caisse	6'504	19'615		26'119
poste	230'289	539'928		770'217
banque	42'027	239'701		281'728
banque EUR	1'731	53'974		55'705
	280'551	853'218		1'133'769
Débiteurs				
débiteurs tiers	610'932	303'587		914'519
provision pour débiteurs douteux	-15'440	-14'975		-30'415
autres créances	-	16'651		16'651
mouvement de fonds	-18'443	-		-18'443
compte d'attente	-10'986	-39'760		-50'746
	566'063	265'503		831'566
Crédit de construction		10'023		10'023
comptes de régularisation				
actifs transitoires *	-	759'302		759'302
produits à recevoir	16'900	-		16'900
impôt anticipé	460	1'198		1'658
	17'360	760'500		777'860
c/c DIP - Hes-s2	-3'139'030	536'998	5'254'960	2'652'928
Immobilisations financières				
titres		100		100
garantie loyer		55'930		55'930
		56'030		56'030
Immobilisations corporelles				
meubles et matériel	314'075	133'515		447'590
fonds d'amortissement mobilier et matériel	-128'402	-109'290		-237'692
machines et installations	455'256	10'123		465'379
fonds d'amortissement machines	-440'342	-10'123		-450'465
matériel informatique		398'877		398'877
fonds d'amortissement matériel informatique		-398'877		-398'877
matériel audiovisuel		191'734		191'734
fonds d'amortissement matériel audiovisuel		-191'734		-191'734
	200'587	24'225		224'812
Immeuble		12'726'341		12'726'341
Fond amortissement immeuble		-509'054		-509'054
Terrains		2'750'000		2'750'000
Comptes d'ordre et de passage				
Banque Bordier "Fond spécial" EUR	23'046			23'046
Banque Bordier 130212 "Fonds Michaud"	18'226			18'226
Banque Bordier 130214 "Fond Sage-Femmes"	547			547
Banque Bordier 130216 "Fonds Soins Infirmiers"	14'914			14'914
B.C.G. Livret C 94.78.66 "Dons et Legs"	123'006			123'006
B.C.G. Livret A 71.62.06 "Don et Legs"	42'682			42'682
Titres	2'226'835			2'226'835
fonds Vergottis	3'952'834			3'952'834
fonds Cornaz		33'673		33'673
fonds prêts d'honneur		22'573		22'573
	6'402'090	56'246		6'458'336
Donations et fonds divers		94'038		94'038
programmes d'échanges				
TOTAL ACTIF	4'327'621	17'624'068	5'254'960	27'206'649

	HEDS 31.12.2007 Francs	HETS 31.12.2007 Francs	Consolidation Francs	HES-S2 31.12.2007 Francs
Passif				
Fournisseurs				
fournisseurs	142'805	164'988		307'793
créanciers divers	240	150		390
	143'045	165'138		308'183
comptes de régularisation				
avances sur travaux	-	78'728		78'728
passifs transitoires **	167'781	1'238'806		1'406'587
	167'781	1'317'534		1'485'315
c/c inter-écoles	-2'641'525	-495'047	5'254'960	2'118'388
Hypothèque		11'093'600		11'093'600
Fonds et dépôts divers				
caution		780		780
dépôts divers hes	8'500			8'500
versement en retour				
	8'500	780		9'280
Fonds spéciaux				
fonds Vergottin	3'952'834			3'952'834
fonds Michaud	1'571'519			1'571'519
fonds Soins infirmiers	675'459			675'459
fonds dons et legs	148'446			148'446
fonds Sage-femmes	19'038			19'038
résultats fonds	34'794			34'794
fonds Cornaz		33'673		33'673
fonds prêts d'honneur		22'573		22'573
	6'402'090	56'246		6'458'336
Donations et fonds divers				
LBS Aide humanitaire à l'Albanie	80'230			80'230
fonds Cameroun	5'630			5'630
fonds bourses W	5'814			5'814
fonds Barbour	20'160	10'000		30'160
	111'834	10'000		121'834
Provisions				
provision nouveau statut HES	-	-		-
provision pour adaptation amortissements	-	484'800		484'800
provision pour vacances non prises	25'760	2'978		28'738
provision pour heures supplémentaires	-	6'527		6'527
provision pour rattrapage PPI	289'829	242'598		532'427
provision pour litige	50'000	-		50'000
	365'589	736'903		1'102'492
Participation permanente de l'Etat de Genève		2'750'000		2'750'000
Réserves	483'896	1'263'762		1'747'658
Capital		1'400'000		1'400'000
Perte reportée	-1'159'605	-1'143'568		-2'303'173
Excédent de produits de l'exercice	446'016	468'719		914'735
TOTAL PASSIF	4'327'621	17'624'068	5'254'960	27'206'649
* Détail actifs transitoires				
Subventions à recevoir HETS	486'462			
Autres revenus à recevoir HETS	272'840			
	759'302			
** Détail passifs transitoires				
Salaires et indemnités à payer HEDS	136'331			
Diverses factures à payer HEDS	11'400			
Divers produits reçus d'avance	20'050			
Salaires et indemnités à payer HETS	68'7893			
Diverses factures à payer HETS	98'208			
Ecologies reçus d'avance HETS	452'705			
	1'406'587			

5.5 Provenance des étudiants en 2007 (moyenne pondérée)

SITES DE FORMATIONS		TOTAUX	FR	GE	BE	JU	NE	VD	VS	AUTRES CH	HORS CH
TOTAL HES-SO	<i>Pondéré</i>	6'643.00	635.25	1'142.00	332.25	225.25	458.75	1'570.00	702.75	411.25	1'165.50
ECOLES HES-GE	<i>Pondéré</i>	1'716.25	21.50	949.25	19.50	21.50	21.75	201.00	48.00	39.50	394.25
SITES DE FORMATIONS		TOTAUX	FR	GE	BE	JU	NE	VD <td>VS</td> <td>AUTRES CH</td> <td>HORS CH</td>	VS	AUTRES CH	HORS CH
TOTAL HES-S2	<i>Pondéré</i>	4'211.50	480.50	771.50	204.75	162.25	354.75	1'281.00	610.25	122.00	224.50
ECOLES HES-GE	<i>Pondéré</i>	1'155.50	26.50	712.25	20.50	17.25	40.75	157.75	32.25	21.00	127.25

5.6 Evolution des étudiants par filière

Effectifs étudiants SO et S2 de 1999 à 2007 (moyenne pondérée)

Effectifs (moyenne pondérée)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
EIG									
Architecture master							0.00	3.00	8.25
Architecture	101.25	68.50	64.75	70.75	81.75	77.25	84.50	92.00	96.25
Architecture	10.00	7.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Génie civil	55.50	37.75	26.25	26.75	30.25	39.25	49.75	53.00	47.75
Electricité (=> télécommunication)	35.00	38.50	39.00	36.25	22.00	12.50	6.00	0.00	0.00
Informatique	46.50	59.50	69.25	69.75	72.25	75.00	77.00	68.25	52.75
Télécommunications	64.00	65.75	61.75	55.50	65.00	67.00	62.00	60.50	51.50
Microtechnique	43.50	41.50	47.00	48.00	60.00	70.75	88.75	97.75	86.75
Génie mécanique	50.25	43.50	39.00	44.00	52.75	68.25	85.25	93.25	81.25
Electronique (=> microtechnique)	30.00	26.50	17.50	13.25	20.25	15.75	6.50	0.00	0.00
Physique appliquée (=> microtechnique)	20.75	12.50	12.25	17.50	20.50	21.25	12.75	0.00	0.00
Génie chimique	45.25	37.50	32.75	40.75	49.25	41.75	24.75	0.00	0.00
Energie électrique (=> microtechnique)	22.00	16.25	11.50	8.75	13.50	13.75	3.00	0.00	0.00
TOTAL	524.00	457.25	421.00	431.25	487.50	502.50	500.25	467.75	424.50

EIL									
Architecture du paysage	51.50	55.25	67.00	81.00	103.75	141.75	183.75	200.00	192.75
Agronomie (A) PSH	33.00	39.75	53.50	58.00	65.25	63.00	58.50	45.50	32.25
Gestion de la nature	50.50	56.75	71.00	89.75	109.00	125.50	136.50	128.75	119.00
TOTAL	135.00	151.75	191.50	228.75	278.00	330.25	378.75	374.25	344.00

HEG									
Economie d'entreprise	24.25	57.50	76.25	91.25	109.50	148.50	197.75	233.25	275.00
Economie d'entreprise (EE)	68.00	81.25	86.25	103.25	125.50	136.25	160.50	173.25	184.50
Informatique de gestion (TP)	-	-	-	-	-	1.75	7.00	11.25	16.50
Informatique de gestion	24.00	60.50	84.75	90.25	94.25	87.00	87.75	86.25	94.50
Information et documentation	77.00	90.00	111.00	126.75	128.00	118.75	128.75	130.25	126.75
TOTAL	193.25	289.25	358.25	411.50	457.25	492.25	581.75	634.25	697.25

HEAA									
Communication visuelle	27.25	30.75	39.50	49.00	61.00	80.00	93.50	106.00	104.25
Design industriel et de produits - Céramique	12.25	10.25	9.75	14.00	17.25	19.25			4.75
Design industriel et de produits - Stylisme	24.25	21.75	26.25	30.00	38.00	38.00	77.00	76.00	44.75
Design industriel et de produits - Bijouterie	15.75	15.25	17.50	16.00	17.50	21.00			26.25
Architecture d'intérieur	43.00	41.75	40.00	39.75	44.25	52.00	60.25	68.50	70.25
Arts visuels	-	-	-	-	-	-	-	265.75	264.00
TOTAL	122.50	119.75	133.00	148.75	178.00	210.25	230.75	516.25	514.25

TOTAL SO	974.75	1'018.00	1'103.75	1'220.25	1'400.75	1'535.25	1'691.50	1'992.50	1'980.00
-----------------	---------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

Effectifs (moyenne pondérée)	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
HEdS									
Soins infirmiers	-	-	-	181.00	180.00	201.50	233.00	279.75	316.75
Sages-femmes et hommes sages-femmes	-	-	-	87.00	85.50	88.50	87.75	86.00	80.75
Physiothérapie	-	-	-	81.00	79.50	77.00	82.00	83.75	87.50
Dététique	-	-	-	49.00	51.00	58.25	67.25	86.25	90.50
Techniciens en radiologie médicale	-	-	-	40.00	40.25	43.00	45.75	67.25	83.50
TOTAL	0.00	0.00	0.00	438.00	436.25	468.25	515.75	603.00	659.00

HETS									
Service social (PT)	-	-	-	39.00	41.00	51.75	61.00	67.75	41.75
Service social (EE)	-	-	-	28.00	29.50	31.25	24.00	13.75	10.50
Service social (TP)	-	-	-	14.00	15.00	18.50	19.00	15.00	14.00
Educateurs sociaux (PT)	-	-	-	104.00	107.50	116.75	127.00	123.75	77.25
Educateurs sociaux (EE)	-	-	-	64.00	66.00	79.00	73.00	60.00	40.25
Educateurs sociaux (TP)	-	-	-	28.00	29.50	36.50	35.00	31.25	27.75
Animateurs socioculturels	-	-	-	34.00	33.25	35.25	46.00	41.00	32.00
Animateurs socioculturels	-	-	-	29.00	26.00	26.25	27.25	22.75	14.75
Animateurs socioculturels	-	-	-	13.00	13.75	15.75	15.50	13.25	8.75
Thérapeutes en psychomotricité	-	-	-	36.00	36.75	41.00	48.75	59.25	60.25
Service social	-	-	-	-	-	-	-	23.75	121.25
Service social (EE)	-	-	-	-	-	-	-	6.50	28.75
Service social (TP)	-	-	-	-	-	-	-	3.75	19.25
TOTAL	0.00	0.00	0.00	389.00	398.25	452.00	476.50	481.75	496.50

TOTAL S2	-	-	-	827.00	834.50	920.25	992.25	1'084.75	1'155.50
-----------------	---	---	---	---------------	---------------	---------------	---------------	-----------------	-----------------

TOTAL HES SO/S2	974.75	1'018.00	1'103.75	2'047.25	2'235.25	2'455.50	2'683.75	3'077.25	3'135.50
------------------------	---------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

ESBA	-	-	-	268.00	282.00	274.00	264.00	-	-
-------------	---	---	---	---------------	---------------	---------------	---------------	---	---

HEM	-	-	-	-	-	501.30	477.90	495.75	492.50
------------	---	---	---	---	---	---------------	---------------	---------------	---------------

TOTAL HAUTE ECOLE DE GENEVE	974.75	1'018.00	1'103.75	2'315.25	2'517.25	3'230.80	3'425.65	3'573.00	3'628.00
------------------------------------	---------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

ESIG	-	-	72.00	92.00	95.00	90.00	90.00		
-------------	---	---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--	--

MF/Etudiants/Relevé oot 07/Etudiants SO-S2 par filière 1999 à 2007 (moyenne pondérée).xls/16.02.08

5.7 Évolution Ra&D et mandats dans les écoles HES

		2002	2003	2004	2005	2006	2007
EIG	Ra&D	1'075'881	1'521'631	1'951'425	1'874'886	1'887'974	2'963'569
	Mandats	817'276	1'061'266	1'881'888	1'667'282	1'621'232	1'328'791
		1'893'157	2'582'897	3'833'313	3'542'168	3'509'206	4'290'360
EIL	Ra&D	287'961	364'656	441'751	281'288	291'614	500'009
	Mandats	99'414	161'874	276'862	386'804	542'905	1'157'888
		387'375	526'530	718'613	668'092	834'519	1'657'897
HEG	Ra&D	742'309	1'099'265	1'064'669	1'426'615	874'043	578'807
	Mandats	1'495'412	1'589'868	837'359	1'289'007	1'401'384	1'635'074
		2'237'721	2'689'133	1'902'028	2'715'622	2'275'427	2'213'881
HEAA	Ra&D	302'656	245'622	582'093	230'551	481'648	648'140
	Mandats	64'038	84'216	170'366	316'893	584'007	149'528
		366'694	329'838	752'459	547'444	1'065'655	797'668
DG	Ra&D	0	0	0	0	2'334	33'356
	Mandats	422'497	118'770	133'579	309'356	264'467	264'219
		422'497	118'770	133'579	309'356	266'801	297'575
TOTAL HES-SO	Ra&D	2'408'807	3'231'174	4'039'938	3'813'340	3'535'279	4'723'881
	Mandats	2'898'637	3'015'994	3'300'054	3'969'342	4'413'995	4'533'500
		5'307'444	6'247'168	7'339'992	7'782'682	7'949'274	9'257'381

* y compris prestations internes

		2002	2003	2004	2005	2006	2007
HEDS	Ra&D	0	13'500	52'500	167'308	284'647	367'782
	Mandats	0	642'342	618'088	852'551	313'371	334'038
		0	655'842	670'588	1'019'859	598'018	701'820
HETS	Ra&D	0	66'000	133'297	856'125	325'340	401'632
	Mandats	0	242'691	140'501	67'297	104'965	31'240
		0	308'691	273'798	923'422	430'305	432'872
TOTAL HES-S2	Ra&D	0	79'500	185'797	1'023'433	609'987	769'414
	Mandats	0	885'033	758'589	919'848	418'335	365'278
		0	964'533	944'386	1'943'281	1'028'322	1'134'692

HES-SO Genève
(selon ligne budgétaire du DIP)

Rapport de l'organe de révision
au Département de l'Instruction
Publique (DIP)
Comptes annuels 2007

KPMG SA
Genève, le 16 septembre 2008
Réf. BD/JE



KPMG SA

Audit

14, Chemin De-Normandie
CH-1206 Genève

Case postale 449
CH-1211 Genève 12

Téléphone +41 22 704 15 15
Téléfax +41 22 347 73 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Département de l'Instruction Publique (DIP) relatif à la

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire du DIP)

Dans le cadre de notre mandat d'organe de révision de la HES-Genève, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de constitutions / (dissolutions) supplémentaires) de la HES-SO Genève (selon ligne budgétaire du DIP) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction générale de la HES-Genève alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux règles genevoises en vigueur.

Nous vous rendons cependant attentifs aux constitutions / (dissolutions) supplémentaires de réserves proposées et comptabilisées par la Direction de la HES-Genève, reproduites dans la note 17 de l'annexe, ainsi que dans l'état des réserves au 31 décembre 2007 et 2006 qui sont contraires à l'article 36, alinéa 3 de la LGAF mentionnant que les montants non dépensés après détermination du résultat comptable ne peuvent pas être thésaurisés par l'entité et doivent être restitués à l'Etat selon des modalités à définir.

KPMG SA

Beat Doerig

Joël Etique
Réviseur responsable

Genève, le 16 septembre 2008

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de constitutions / (dissolutions) supplémentaires)

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Bilan au 31 décembre

ACTIF	Notes	2007	2006
Comptes de liquidités		5,343,935	3,422,162
Débiteurs	4	2,070,189	1,887,473
Compte courant Etat de Genève - Liquidités		3,763,354	5,118,206
Compte courant Etat de Genève - HES-SO	15	11,610,505	13,746,703
Compte courant Etat de Genève - ESIG		468,590	372,470
Comptes courants inter-établissements	7	1,850,013	780,424
Compte courant CCSO		35,000	100,000
Stock de matériel pédagogique	5	112,216	56,574
Compte de régularisation	6	1,725,337	1,841,646
Total de l'actif circulant		26,979,139	27,325,658
Immobilisations financières		8,660	
Immobilisations corporelles	12	185,992	356,206
Total de l'actif immobilisé		194,652	356,206
Total		27,173,791	27,681,864
PASSIF		2007	2006
Fournisseurs et créanciers		1,251,592	1,314,035
Compte de régularisation	8	12,967,507	15,122,515
Fonds et dépôts	9	823,074	1,016,521
Provisions	17	4,205,301	3,696,073
Total des fonds étrangers		19,247,474	21,149,144
Réserves	17	3,532,069	1,754,325
Réserves ESIG		–	42,795
Excédent de produits / (charges) HES-SO avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	16	4,410,337	4,735,600
Excédent de produits / (charges) ESIG avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		(16,089)	–
Total des fonds propres		7,926,317	6,532,720
Total		27,173,791	27,681,864

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Compte d'exploitation au 31 décembre

CHARGES	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Charges de personnel		54,622,045	55,175,911
Charges de biens, services et marchandises		9,961,792	8,918,936
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises		460,498	465,102
Charges d'infrastructures	3.7	8,383,799	9,337,942
Frais financiers		51,197	40,782
Amortissements		170,215	231,318
Constitution / Attribution aux provisions	17	2,337,443	1,342,797
Attribution aux fonds		59,862	543,191
Attribution au ducroire et pertes sur débiteurs		113,344	–
Total de charges		76,160,195	76,055,979
PRODUITS		2007	2006
		CHF	CHF
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (forfaits étudiants)		47,376,170	48,399,672
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (charges infrastructures)		5,963,610	6,480,662
Subventions de la réserve stratégique HES-SO		4,723,882	3,532,945
Autres subventions reçues	10	1,571,623	1,570,441
Sous-total (à reporter)		59,635,285	59,983,720

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Compte d'exploitation au 31 décembre

PRODUITS	Notes	2007 CHF	2006 CHF
Sous-total (report)		59,635,285	59,983,720
Autres produits :			
- écolages		2,138,360	2,336,539
- mandats et prestations de services		4,084,401	3,869,996
- refacturation des charges communes HES-SO Genève		1,770,000	1,707,000
- produits divers	11	957,340	1,007,992
Sous-total		8,950,101	8,921,527
Dissolution / Utilisation des provisions	17	1,828,215	1,828,724
Utilisation de fonds		118,546	943,117
Variation du ducroire		-	5,113
Produits financiers		22,727	18,135
Total des produits		70,554,874	71,700,336
Excédent de charges de l'exercice avant subventions cantonales en nature			
		(5,605,321)	(4,355,643)
Subventions cantonales en nature	3.6	8,837,704	9,221,574
Excédent de produits de l'exercice après subventions cantonales en nature			
		3,232,383	4,865,931
Charges exercices antérieurs		(6,785)	(138,115)
Produits exercices antérieurs		1,184,739	7,784
Excédent de produits de l'exercice avant dissolutions supplémentaires de provisions			
	16	4,410,337	4,735,600
Constitutions supplémentaires de provisions		-	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves			
		4,410,337	4,735,600
Constitutions supplémentaires de réserves		(1,522,238)	(1,777,744)
Dissolutions supplémentaires de réserves		-	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves			
		2,888,099	2,957,856

*HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****1 Activité et missions**

La HES-Genève a été constituée le 29 juillet 1998 par le Conseil d'Etat qui ratifie l'entrée en vigueur du concordat intercantonal à Genève en relation avec le projet de Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

La HES-SO Genève (selon ligne budgétaire du DIP) est la branche genevoise de la HES-SO, créée conformément à la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (LHES) du 6 octobre 1994, à l'Ordonnance sur les hautes écoles spécialisées (OHES) et à l'Ordonnance concernant l'admission aux études des hautes écoles spécialisées et la reconnaissance des diplômés.

La Direction générale de la HES-Genève a pour mission de coordonner et de contrôler la gestion de ces écoles. Conformément à la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées et au concordat, elle a pour but :

- a) d'offrir dans le Canton de Genève des formations de qualité, de niveau universitaire, à la fois scientifiques et axées sur la pratique et d'élargir les perspectives de carrière des jeunes;
- b) de proposer des mesures de perfectionnement professionnel;
- c) de se charger de travaux de recherche appliquée et de développement (Ra&D) et de fournir des prestations à des tiers, afin de contribuer au développement des entreprises et d'assurer l'adéquation de la formation.

2 Organisation (écoles intégrées dans les comptes annuels)

Les écoles suivantes ont été intégrées pour l'établissement des comptes annuels :

Ecoles affiliées à la HES-SO	2007	2006
Ecole d'ingénieurs de Genève (EIG)	intégrée	intégrée
Haute école de gestion de Genève (HEG)	intégrée	intégrée
Haute école d'arts appliqués de Genève (HEAA)	intégrée	intégrée
Ecole d'ingénieurs de Lullier (Lullier)	intégrée	intégrée
Hautes écoles genevoises	2007	2006
Ecole supérieure des beaux-arts de Genève (ESBA)	non intégrée	non intégrée
Autres écoles	2007	2006
Ecole supérieure d'informatique de gestion (ESIG)	non intégrée	non intégrée

Les filières non HES de ces écoles n'ont pas été intégrées dans les comptes annuels.

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Annexe au 31 décembre

3 Principes comptables et financiers

3.1 Base de présentation des comptes annuels

Les principes comptables retenus sont conformes aux dispositions légales en Suisse et dans le Canton de Genève, ainsi qu'aux directives du Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève (DIP).

3.2 Actifs immobilisés et amortissements

Dès 2002, les acquisitions supérieures à CHF 50'000 sont activées et amorties linéairement, en fonction de leur durée de vie estimée, conformément aux directives de la HES-SO.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Machines et matériel	20%	5 ans
Informatique et audiovisuel	25%	4 ans

3.3 Provisions

Les provisions sont constituées afin d'enregistrer une charge ou une perte de recettes probable, dont le moment ou l'ampleur de la survenance ne sont pas connus avec précision lors de l'établissement des comptes. Ces provisions sont constituées ou dissoutes en fonction de l'appréciation économique des faits.

3.4 Réserves

Les réserves sont créées par la thésaurisation de subventions reçues du Canton de Genève, de la HES-SO ainsi que des autres sources de revenus des écoles d'origine privée et publique.

Les réserves sont utilisées annuellement par les écoles pour financer un éventuel déficit supérieur à celui budgété et voté par le Conseil d'Etat. Dans le cas d'un déficit inférieur à celui budgété, les réserves sont approvisionnées. Cette manière de pratiquer est contraire à l'article 36 al. 3 de la LGAF, qui mentionne que les montants non dépensés après détermination du résultat ne peuvent pas être thésaurisés par l'entité, mais sont restituables à l'Etat selon des modalités à

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Annexe au 31 décembre

3.5 Charges et produits

Les charges et produits sont enregistrés selon le principe de l'échéance à l'ensemble des charges et produits, sur la base des éléments connus au 31 janvier 2008. Cependant, l'intégralité des charges ne peut pas être garantie dans la mesure où les charges mixtes (HES-non HES) doivent être enregistrées avant le 1er janvier 2008. Il est à mentionner que les charges mixtes représentent une faible part des charges totales de la HES-SO.

3.6 Subventions cantonales en nature

Les prestations fournies à titre gratuit par l'Etat de Genève sont présentées dans les comptes annuels comme subventions en nature, conformément aux directives du DIP.

Il s'agit de prestations de services fournies par les services administratifs et financiers du DIP en matière de gestion des salaires, assurances sociales et budget, de la prise en charge des frais de communication et des frais du réseau informatique ainsi que la mise à disposition de locaux.

La jouissance de ces services et immobilisations corporelles par la HES-Genève est considérée comme une subvention en nature et a été incluse dans les charges supplétives de biens de services et marchandises ainsi que dans les charges d'infrastructures.

3.7 Loyers supplétifs

En 2006, la HES-SO a procédé à un inventaire des surfaces HES, selon le manuel de calcul des coûts dans les hautes écoles spécialisées de l'OFFT (Office Fédéral de la Formation et de la Technologie), faisant référence à la norme SIA 416.

Les chiffres ont été revus et actualisés en vue de l'établissement des comptes 2007.

Le tarif appliqué au mètre carré provient également d'une étude menée par la HES-SO sur les loyers par Canton. Ainsi, le tarif déterminé pour le Canton de Genève est de CHF 205.80/m², soit CHF 294/m² réduit de 30% selon les instructions de la HES-SO. Cette réduction se base sur la mise à disposition par la Confédération de subventions aux constructions et aux locations pour des montants équivalents à ce même pourcentage du total des coûts.

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Annexe au 31 décembre

4 Débiteurs	2007	2006
	CHF	CHF
Débiteurs	2,230,898	1,975,132
Provision pour pertes sur débiteurs	(160,709)	(87,659)
	<u>2,070,189</u>	<u>1,887,473</u>
La provision pour pertes sur débiteurs douteux a été établie selon les principes suivants :		
- provision spécifique : débiteurs douteux	100%	100%
- provision forfaitaire : solde des débiteurs	0%	0%
5 Stock de matériel pédagogique	2007	2006
	CHF	CHF
Stocks de matières précieuses pour la filière bijouterie	112,216	56,574
	<u>112,216</u>	<u>56,574</u>
6 Compte de régularisation actif	2007	2006
	CHF	CHF
Travaux en cours projets Ra&D	1,297,871	1,282,606
Produits à recevoir de la HES-SO	46,119	56,904
Produits à recevoir de la HES-S2	128,070	261,706
Impôt anticipé à récupérer	9,783	2,721
Autres actifs transitoires	243,494	237,709
	<u>1,725,337</u>	<u>1,841,646</u>
7 Comptes courants inter-établissements	2007	2006
	CHF	CHF
Montant dû à l'ESBA	(268,374)	(1,125,869)
Montant dû par la HES-S2	<u>2,118,388</u>	<u>1,906,293</u>

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Annexe au 31 décembre

8 Compte de régularisation passif	2007	2006
	CHF	CHF
Avances reçues pour projets de Ra&D	2,449,357	1,835,506
Subventions reçues d'avance de la HES-SO	9,466,777	11,098,962
Subventions à rembourser à la HES-SO	–	608,142
Taxes scolaires reçues d'avance	204,000	147,000
Subventions OFFT dues à l'Etat de Genève	–	686,378
Divers produits reçus d'avance	55,200	–
Charges à payer	401,719	342,757
TVA nette à payer	100,918	88,412
Salaires et indemnités à payer	289,536	315,358
	<u>12,967,507</u>	<u>15,122,515</u>
9 Fonds et dépôts	2007	2006
	CHF	CHF
Fonds de transfert de technologie	428,367	434,367
Autres fonds et dépôts	394,707	582,154
	<u>823,074</u>	<u>1,016,521</u>
10 Autres subventions reçues	2007	2006
	CHF	CHF
Subvention CTI	868,256	851,709
Subventions OFFT	178,297	20,000
Subvention OFEN	167,507	225,760
Autres subventions fédérales	330,175	327,001
Subventions de tiers	563,710	411,141
Autres subventions	259,580	213,597
Subventions redistribuées	(154,306)	(145,488)
Mouvements travaux en cours sur autres subventions	(641,596)	(333,279)
	<u>1,571,623</u>	<u>1,570,441</u>

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Annexe au 31 décembre

11 Produits divers	2007	2006
	CHF	CHF
Remboursements frais de personnel	212,363	435,269
Emoluments administratifs	200,392	68,589
Ventes diverses	222,208	249,630
Autres produits	322,377	254,504
	<u>957,340</u>	<u>1,007,992</u>

12 Immobilisations corporelles

La valeur d'assurance des immobilisations corporelles est déterminée par les services d'assurances de l'Etat de Genève pour l'ensemble du DIP. Dans l'état actuel des informations disponibles, la valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles ne peut pas être déterminée de façon suffisamment fiable concernant la HES-SO Genève seule.

13 Provision pour charges salariales liées à la modification des statuts des collaborateurs

Suite à l'intégration des différentes écoles dans la structure SO, des changements de statuts des professeurs ont été effectués. Au 31 décembre 2007, l'intégralité des modifications rétroactives de salaires a été payée aux employés.

Ceci implique des rattrapages, devant être payés sur plusieurs années, pour les charges liées à la Caisse de pension (CIA). L'Etat de Genève ayant pris la décision de solder ces rattrapages auprès de la CIA au 31 décembre 2007, la totalité de la provision existante à la HES-SO Genève a été dissoute et restituée au DIP via le compte courant DIP - HES-SO.

L'Etat de Genève a décidé ultérieurement de laisser à la HES-SO Genève la jouissance du résultat extraordinaire généré par cette dissolution de provision. En conséquence, le département des finances a procédé à l'annulation des écritures de restitution via le compte courant DIP - HES-SO Genève, sur l'exercice 2007.

Les états financiers 2007 de la HES-SO Genève étant finalisés et partiellement diffusés, il a été décidé, avec l'accord du DIP, d'incorporer le montant concerné (CHF 889'639.15) dans l'exercice comptable 2008.

*HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****14 Provision pour rattrapage PPI**

En référence aux articles 9 et 11 du règlement HES (B 5 10.16), les professeurs HES bénéficient d'un crédit d'heures équivalent à 10% de la charge globale annuelle pour leurs activités de perfectionnement professionnel individuel (PPI).

Les responsables de filières ne pouvant disposer de ce temps durant leur mandat de quatre ans (renouvelable pour quatre ans supplémentaires), ont la possibilité de le rattraper dès leur retour au statut de professeur HES. C'est pourquoi une provision est constituée pour le rattrapage PPI de chaque responsable de filière.

15 Compte courant Etat de Genève (DIP - HES-SO)

Le solde du compte courant DIP - HES-SO résulte de l'agrégation des montants comptabilisés à l'EIG, EIL, HEG, HEAA et DG-HES. La totalité du compte courant apparaît dans les comptes consolidés HES-SO, alors que dans ceux de la Fondation HEG et autres écoles n'apparaît pas la part de la DG-HES qui leur reviendrait. En effet, cela impliquerait une répartition selon une clé budgétaire ne reflétant pas la réalité.

Tous les montants dus sont, par conséquent, bien comptabilisés dans les états financiers consolidés de la HES-SO.

Cependant, les actifs et passifs transitoires liés aux encaissements par avance ou aux charges à payer sont comptabilisés à la Direction générale. En effet, celle-ci gère de manière centrale ces flux de fonds, via les comptes courants inter-établissements.

16 Résultat bénéficiaire au 31 décembre 2007

Le bénéfice net de CHF 4'410'337 sera partiellement attribué à la diminution de la contribution cantonale à la HES-SO, soit pour un montant de CHF 2'888'099. Le solde sera attribué aux réserves.

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

17 Détail et mouvements des provisions et réserves

	Etat des provisions et réserves au 31.12.2006 avant dissolutions supplémentaires	Attributions supplémentaires au 31.12.2006	Etat des provisions et réserves au 31.12.2006 après attributions supplémentaires	Attribution du résultat de l'exercice précédent	Dissolution / Utilisation des provisions en 2007	Constitution / Attribution aux provisions en 2007	Etat des provisions et réserves au 31.12.2007 avant dissolutions supplémentaires
Provision pour charges salariales liées à la modification des statuts des collaborateurs	1,762,276	-	1,762,276	-	(1,762,276)	-	-
Provision pour rattrapage PPI	881,908	-	881,908	-	-	204,668	1,086,576
Provision pour vacances non prises	361,889	-	361,889	-	(65,939)	10,787	306,737
Provision pour heures supplémentaires	-	-	-	-	-	48,830	48,830
Provision pour restructuration	690,000	-	690,000	-	-	1,904,000	2,594,000
Provision pour litiges	-	-	-	-	-	169,158	169,158
Total des provisions	3,696,073	-	3,696,073	-	(1,828,215)	2,337,443	4,205,301
Réserve HEAA	194,000	-	194,000	-	-	-	194,000
Réserve HEG	118,648	-	118,648	-	-	-	118,648
Réserve EIL	441,677	-	441,677	-	-	-	441,677
Réserve HES Genève	1,000,000	1,777,744	2,777,744	-	-	-	2,777,744
Total des réserves	1,754,325	1,777,744	3,532,069	-	-	-	3,532,069

HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)

**Proposition de constitutions / (dissolutions)
supplémentaires résultant de l'excédent de
produits de l'exercice**

2007	2006
CHF	CHF

La Direction de la HES-Genève propose de
procéder au 31 décembre aux constitutions /
(dissolutions) supplémentaires suivantes :

- Excédent de produits / (charges) de l'exercice	1,522,238	1,777,744
Total des constitutions / (dissolutions) supplémentaires au 31 décembre	1,522,238	1,777,744

Les résultats des différentes écoles, ainsi que de la Direction générale, ont généré un bénéfice global après dissolutions supplémentaires des réserves, de CHF 2'957'856 et CHF 1'759'290 en 2005. Ceux-ci ont été ou seront attribués au compte courant DIP afin de respecter la subvention cantonale accordée.

*HES-SO Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Etat des réserves au 31 décembre 2007**

	Après attributions / (dissolutions) supplémentaires de réserves	Avant attributions / (dissolutions) supplémentaires de réserves et après attribution du résultat de l'exercice précédent	Avant attributions / (dissolutions) supplémentaires de réserves et avant attribution du résultat de l'exercice précédent
	CHF	CHF	CHF
Réserves HEG	118,648	118,648	410,000
Réserves EIL	441,677	441,677	441,677
Réserves HEAA	194,000	194,000	194,000
Réserves DG	4,299,982	1,000,000	2,794,818
Total des réserves (note 17)	<u>5,054,307</u>	<u>1,754,325</u>	<u>3,840,495</u>

Etat des réserves au 31 décembre 2006

	Après attributions / (dissolutions) supplémentaires de réserves	Avant attributions / (dissolutions) supplémentaires de réserves et après attribution du résultat de l'exercice précédent	Avant attributions / (dissolutions) supplémentaires de réserves et avant attribution du résultat de l'exercice précédent
	CHF	CHF	CHF
Réserves HEG	118,648	118,648	410,000
Réserves EIL	441,677	441,677	441,677
Réserves HEAA	194,000	194,000	194,000
Réserves DG	2,777,744	1,000,000	2,794,818
Total des réserves (note 17)	<u>3,532,069</u>	<u>1,754,325</u>	<u>3,840,495</u>

**Fondation de la Haute école de gestion et
d'information documentaire,
Genève**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
Comptes annuels 2007**

KPMG SA
Genève, le 16 septembre 2008
Réf. BD/JE



KPMG SA

Audit

14, Chemin De-Normandie
CH-1206 Genève

Case postale 449
CH-1211 Genève 12

Téléphone +41 22 704 15 15
Téléfax +41 22 347 73 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

Fondation de la Haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

Dans le cadre de notre mandat d'organe de révision de la HES-Genève, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de dissolutions supplémentaires) de la Fondation de la Haute école de gestion et d'information documentaire, tels qu'ils sont inclus dans les comptes de la HES-SO Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Nous vous rendons attentifs aux dissolutions supplémentaires de réserves proposées et comptabilisées par la Direction de la HES-Genève, reproduites dans l'état des réserves au 31 décembre 2007 et 2006.

KPMG SA

Beat Doerig

Joël Etique
Réviseur responsable

Genève, le 16 septembre 2008

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de dissolutions supplémentaires)

*Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève***Bilan au 31 décembre**

ACTIF	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Comptes de liquidités		152,325	131,270
Débiteurs		575,809	482,073
Compte courant HES-Genève		–	1,865,717
Compte courant Etat de Genève - HEG	3	2,329,543	883,819
Compte courant Etat de Genève - ESIG		468,590	372,470
Compte de régularisation		175,116	192,661
Total		3,701,383	3,928,010
PASSIF		2007	2006
		CHF	CHF
Fournisseurs et créanciers		93,280	128,346
Compte courant HES-Genève		223,363	–
Compte de régularisation		613,000	280,470
Provisions HEG	1	446,629	524,899
Total des fonds étrangers		1,376,272	933,715
Réserves HEG	2.1	118,648	118,648
Réserves ESIG	2.2	42,796	52,278
Excédent de produits / (charges) de l'exercice - HEG avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		2,222,552	2,832,851
Excédent de charges de l'exercice - ESIG avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		(58,885)	(9,482)
Total des fonds propres		2,325,111	2,994,295
Total		3,701,383	3,928,010

Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

Compte d'exploitation au 31 décembre - HEG

CHARGES	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Charges de personnel		12,013,081	11,207,572
Charges de biens, services et marchandises		2,133,429	1,426,155
Part des charges communes HES-Genève		508,000	460,000
Charges d'infrastructures	6	1,276,581	1,250,830
Charges supplétives : salaires, biens, services et marchandises		178,184	164,163
Frais financiers		9,916	5,324
Constitution / Attribution aux provisions	1	206,362	91,267
Attribution aux fonds	4	42,562	24,749
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs		9,815	12,752
Total des charges		16,377,930	14,642,812
PRODUITS		2007	2006
		CHF	CHF
Subventions forfaitaires (forfaits étudiants)		11,661,050	10,495,338
Subventions forfaitaires (charges infrastructures)		1,197,181	1,118,387
Subventions de la réserve stratégique		578,807	874,043
Autres subventions reçues		436,809	316,450
Total des contributions reçues		13,873,847	12,804,218
Autres produits :			
- écolages		905,119	1,179,765
- mandats et prestations de services		1,635,074	1,401,384
- produits divers		297,131	262,294
Total des autres produits		2,837,324	2,843,443
Dissolution / Utilisation des provisions	1	284,632	158,368
Utilisation de fonds	4	42,562	185,482
Produits financiers		359	318
Total des produits (à reporter)		17,038,724	15,991,829

Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

Compte d'exploitation au 31 décembre - HEG

PRODUITS	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Total des produits (report)		17,038,724	15,991,829
Excédent de produits de l'exercice - HEG avant subventions cantonales en nature		660,794	1,349,017
Subventions cantonales en nature	5	1,454,764	1,414,993
Excédent de produits de l'exercice - HEG après subventions cantonales		2,115,558	2,764,010
Produits exercices antérieurs		106,994	68,841
Excédent de produits de l'exercice - HEG avant dissolutions supplémentaires de provisions		2,222,552	2,832,851
Constitutions supplémentaires de provisions		-	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de		2,222,552	2,832,851
Dissolutions supplémentaires de réserves		-	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice - HEG après dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		2,222,552	2,832,851

Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

Compte d'exploitation au 31 décembre - ESIG

CHARGES	2007	2006
	CHF	CHF
Charges de personnel	1,540,951	1,479,418
Charges de biens, services et marchandises	132,775	125,230
Charges d'infrastructures	425,527	416,943
Charges supplétives	47,619	33,563
Participation aux coûts de la Direction générale	63,000	59,000
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs	150	2,419
Frais financiers	1	-
Total des charges	2,210,023	2,116,573
PRODUITS	2007	2006
	CHF	CHF
Subvention cantonale	1,478,100	1,478,800
Subventions fédérales	133,635	108,823
Subventions cantonales en nature	473,146	450,506
Autres produits :		
- écolages	16,000	26,239
- produits divers	50,258	42,723
	<hr/>	<hr/>
	66,258	68,962
Total des produits	2,151,139	2,107,091
Excédent de charges de l'exercice - ESIG avant dissolutions supplémentaires de réserves	(58,884)	(9,482)
Dissolutions supplémentaires de réserves	42,796	9,482
Résultat de l'exercice - ESIG après dissolutions supplémentaires de réserves	(16,088)	-

Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

Annexe au 31 décembre

1 Détail et mouvements des provisions

Les provisions sont constituées afin d'enregistrer une charge ou une perte de recettes probable, dont le moment ou l'ampleur de la survenance ne sont pas connus avec précision lors de l'établissement des comptes. Ces provisions sont constituées ou dissoutes en fonction de l'appréciation économique des faits.

1.1 Provision pour nouveau statut HES	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	284,632	443,000
Attribution à la provision	-	-
Utilisation de la provision	-	(158,368)
Dissolution de la provision	(284,632)	-
	<hr/>	<hr/>
Solde de la provision au 31 décembre	-	284,632
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
1.2 Provision rattrapage PPI	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	190,923	149,000
Attribution à la provision	69,174	41,923
Utilisation de la provision	-	-
Dissolution de la provision	-	-
	<hr/>	<hr/>
	260,097	190,923
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
1.3 Provision pour vacances non prises	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	49,344	-
Attribution à la provision	5,034	-
Utilisation de la provision	-	-
Dissolution de la provision	-	-
Constitution de la provision	-	49,344
	<hr/>	<hr/>
	54,378	49,344
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

Annexe au 31 décembre

1.4 Provision pour heures supplémentaires	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	-	-
Attribution à la provision	-	-
Utilisation de la provision	-	-
Dissolution de la provision	-	-
Constitution de la provision	7,154	-
	<u>7,154</u>	<u>-</u>
	<u><u>7,154</u></u>	<u><u>-</u></u>
1.5 Provision pour litiges	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	-	-
Attribution à la provision	-	-
Utilisation de la provision	-	-
Dissolution de la provision	-	-
Constitution de la provision	125,000	-
	<u>125,000</u>	<u>-</u>
	<u><u>125,000</u></u>	<u><u>-</u></u>
1.6 Récapitulatif des mouvements sur les provisions	2007	2006
	CHF	CHF
Solde des provisions au 1er janvier	524,899	592,000
Attribution aux provisions	74,208	41,923
Utilisation des provisions	-	(158,368)
Dissolution des provisions	(284,632)	-
Constitution des provisions	132,154	49,344
	<u>446,629</u>	<u>524,899</u>
Solde des provisions au 31 décembre	<u><u>446,629</u></u>	<u><u>524,899</u></u>

Annexe au 31 décembre

1.7 Provision pour charges salariales liées à la modification des statuts des collaborateurs

Suite aux modifications des statuts du personnel enseignant de la HES-SO, des modifications salariales ont été effectuées. Au 31 décembre 2007, l'intégralité des modifications rétroactives de salaires a été payée aux employés.

Ceci implique des rattrapages, devant être payés sur plusieurs années, pour les charges liées à la Caisse de pension (CIA). L'Etat de Genève ayant pris la décision de solder ces rattrapages auprès de la CIA au 31 décembre 2007, la totalité de la provision existante à la Haute école de gestion a été dissoute et restituée au DIP via le compte courant DIP-HES-SO.

1.8 Provision pour rattrapage PPI

En référence aux articles 9 et 11 du règlement HES (B 5 10.16), les professeurs HES bénéficient d'un crédit d'heures équivalent à 10% de la charge globale annuelle pour leurs activités de perfectionnement professionnel individuel (PPI).

Les responsables de filières ne pouvant disposer de ce temps durant leur mandat de quatre ans (renouvelable pour quatre ans supplémentaires), ont la possibilité de le rattraper dès leur retour au statut de professeur HES. C'est pourquoi une provision est constituée pour le rattrapage PPI de chaque responsable de filière.

Annexe au 31 décembre**2 Réserves**

Les réserves sont créées par la thésaurisation de subventions reçues du Canton de Genève, de la HES-SO ainsi que des autres sources de revenus des écoles d'origine privée et publique.

Les réserves sont utilisées annuellement par les écoles pour financer un éventuel déficit supérieur à celui budgété et voté par le Conseil d'Etat. Dans le cas d'un déficit inférieur à celui budgété, les réserves sont approvisionnées. Cette manière de pratiquer est contraire à l'article 36 al. 3 de la LGAF, qui mentionne que les montants non dépensés après détermination du résultat ne peuvent pas être thésaurisés par l'entité, mais sont restituables à l'Etat selon des modalités à définir.

2.1 Réserves HEG	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Solde des réserves au 1er janvier		118,648	410,000
Transfert de la provision nouveau statut	1.2	–	–
Constitutions supplémentaires de provisions		–	(291,352)
Reclassement d'une provision	1.1	–	
		<hr/>	<hr/>
Solde des réserves au 31 décembre avant constitutions supplémentaires de réserves		118,648	118,648
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
2.2 Réserves ESIG		2007	2006
		CHF	CHF
Solde des réserves au 1er janvier		52,278	115,876
Attribution du résultat de l'exercice de l'ESIG		(9,482)	(63,598)
		<hr/>	<hr/>
Solde des réserves au 31 décembre		42,796	52,278
		<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Annexe au 31 décembre

3 Compte courant Etat de Genève (DIP - HEG)

Le solde du compte courant DIP - HES-SO résulte de l'agrégation des montants comptabilisés à l'EIG, EIL, HEG, HEAA et DG-HES. La totalité du compte courant apparaît dans les comptes consolidés HES-SO, alors que dans ceux de la fondation HEG et autres écoles n'apparaît pas la part de la DG-HES qui leur reviendrait. En effet, cela impliquerait une répartition selon une clé budgétaire ne reflétant pas la réalité.

4 Fonds

Les mouvements de fonds concernent le financement de projets de recherche appliquée et développement

Les montants d'attribution et dissolution de fonds sont identiques. En effet, il s'agit d'écritures internes qui permettent l'affectation du cofinancement par les fonds de l'école aux projets de Ra&D validés par la HES-SO.

5 Subventions cantonales en nature

Les prestations fournies à titre gratuit par l'Etat de Genève sont présentées dans les comptes annuels comme subventions en nature, conformément aux directives du DIP.

Il s'agit de prestations de services fournies par les services administratifs et financiers du DIP en matière de gestion des salaires, assurances sociales et budget, de la prise en charge des frais de communication et des frais du réseau informatique ainsi que la mise à disposition de locaux.

La jouissance de ces services et immobilisations corporelles par la HES-Genève est considérée comme une subvention en nature et a été incluse dans les charges supplétives de biens services et marchandises ainsi que dans les charges d'infrastructure.

Les subventions cantonales en nature n'étaient jusqu'en 2005 présentées que dans les comptes consolidés HES-SO, étant donné l'existence d'une rubrique budgétaire unique pour les quatre écoles SO.

En raison du statut de Fondation de la HEG, et afin de présenter l'intégralité des charges et produits de celle-ci, la présentation des comptes a été modifiée en 2006 de façon à faire apparaître les subventions cantonales en nature également dans les comptes d'exploitation de la HEG.

Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

Annexe au 31 décembre

6 Loyers supplétifs

La mise à disposition gratuite des locaux par l'Etat de Genève donne lieu annuellement à la comptabilisation d'une charge et d'un produit supplétifs pour les HES-Genève.

En 2006, la HES-SO a procédé à un inventaire des surfaces HES, selon le manuel de calcul des coûts dans les hautes écoles spécialisées de l'OFFT (Office Fédéral de la Formation et de la Technologie), faisant référence à la norme SIA 416, lequel a servi de base de calcul du loyer mis à disposition.

Les chiffres ont été revus et actualisés en vue de l'établissement des comptes 2007.

Le tarif appliqué au mètre carré provient également d'une étude menée par la HES-SO sur les loyers par Canton. Ainsi, le tarif déterminé pour le Canton de Genève est de CHF 205.80/m², soit CHF 294/m² réduit de 30% selon les instructions de la HES-SO. Cette réduction se base sur la mise à disposition par la Confédération de subventions aux constructions et aux locations pour des montants équivalents à ce même pourcentage du total des coûts.

Fondation de la haute école de gestion et d'information documentaire, Genève

**Proposition de dissolutions supplémentaires
résultant de l'excédent de charges de l'exercice**

2007
CHF

2006
CHF

La Direction de la HES-Genève propose de
procéder au 31 décembre aux dissolutions
supplémentaires suivantes :

- Excédent de charges de l'exercice de l'ESIG	(42,795)	(9,482)
Total des dissolutions supplémentaires au 31 décembre	(42,795)	(9,482)

Etat des réserves au 31 décembre 2007

Après attributions /
(dissolutions)
supplémentaires de
réserves

Avant attributions /
(dissolutions)
supplémentaires de
réserves et après
attribution du résultat
de l'exercice précédent

Avant attributions /
(dissolutions)
supplémentaires de
réserves et avant
attribution du résultat
de l'exercice précédent

CHF

CHF

CHF

Réserves HEG	118,648	118,648	118,648
Réserves ESIG	-	42,795	42,795
Total des réserves	118,648	161,443	161,443

Etat des réserves au 31 décembre 2006

Après attributions /
(dissolutions)
supplémentaires de
réserves

Avant attributions /
(dissolutions)
supplémentaires de
réserves et après
attribution du résultat
de l'exercice précédent

Avant attributions /
(dissolutions)
supplémentaires de
réserves et avant
attribution du résultat
de l'exercice précédent

CHF

CHF

CHF

Réserves HEG	118,648	118,648	410,000
Réserves ESIG	42,795	52,278	52,278
Total des réserves	161,443	170,926	462,278

**Ecole supérieure des Beaux-Arts,
Genève**

**Rapport de l'organe de révision
au Département de l'Instruction
Publique (DIP)
Comptes annuels 2007**

KPMG SA
Genève, le 16 septembre 2008
Réf. BD/IE

**KPMG SA****Audit**

14, Chemin De-Normandie
CH-1206 Genève

Case postale 449
CH-1211 Genève 12

Téléphone +41 22 704 15 15
Téléfax +41 22 347 73 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Département de l'Instruction Publique (DIP) relatif à l'

Ecole supérieure des Beaux-Arts, Genève

Dans le cadre de notre mandat d'organe de révision de la HES-Genève, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de constitutions supplémentaires) de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction générale de la HES-Genève alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux règles genevoises en vigueur.

Nous vous rendons cependant attentifs aux constitutions supplémentaires de réserves proposées et comptabilisées par la Direction de la HES-Genève, reproduites dans l'état des fonds propres au 31 décembre 2007 et 2006.

KPMG SA

Beat Doerig

Joël Etique
Réviseur responsable

Genève, le 16 septembre 2008

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de constitutions supplémentaires)

*Ecole supérieure des Beaux-Arts, Genève***Bilan au 31 décembre**

ACTIF	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Comptes de liquidités		1,224,210	182,620
Débiteurs		541,562	203,798
Compte courant HES-Genève		268,374	1,125,870
Compte de régularisation	6	29,550	87,416
Immobilisations financières		65,160	65,160
Total		2,128,856	1,664,864
PASSIF		2007	2006
		CHF	CHF
Fournisseurs et créanciers		340,118	272,167
Compte de régularisation	7	355,778	641,117
Fonds et dépôts		12,200	62,440
Provisions	1	162,041	486,850
Total des fonds étrangers		870,137	1,462,574
Réserves	2	202,290	258,263
Pertes reportées		–	(509,000)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		1,056,429	453,027
Total des fonds propres		1,258,719	202,290
Total		2,128,856	1,664,864

*Ecole supérieure des Beaux-Arts, Genève***Compte d'exploitation au 31 décembre**

CHARGES	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Charges de personnel		8,164,981	8,000,145
Charges de biens, services et marchandises		1,984,373	2,528,791
Charges d'infrastructures		1,724,998	1,612,747
Charges supplétives de salaires, biens services et marchandises		373,766	273,192
Part des charges communes HES-Genève		367,000	383,000
Variation de ducroire et pertes sur débiteurs		336	-
Frais financiers		1,531	1,696
Constitution / Attribution aux provisions	1	11,930	150,111
Total des charges		12,628,915	12,949,682
		2007	2006
		CHF	CHF
PRODUITS			
Subventions cantonales		6,914,300	6,916,200
Contributions AHES		3,176,950	3,474,300
Autres subventions		522,808	588,658
Subventions cantonales en nature	3	1,993,951	1,766,806
Autres produits :			
- écolages		241,500	187,398
- produits divers		394,096	293,256
- variation de ducroire		-	801
- dissolution / utilisation des provisions	1	336,739	172,261
- dissolution de fonds		-	3,029
		<hr/>	<hr/>
		972,335	656,745
Total des produits		13,580,344	13,402,709
Excédent de produits / (charges) de l'exercice		951,429	453,027
Correctifs exercices antérieurs		105,000	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		1,056,429	453,027
Dissolutions supplémentaires de réserves	2	-	55,973
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		1,056,429	509,000

*Ecole supérieure des Beaux-Arts, Genève***Annexe au 31 décembre****1 Provisions**

Les provisions sont constituées afin d'enregistrer une charge ou une perte de recettes probable, dont le moment ou l'ampleur de la survenance ne sont pas connus avec précision lors de l'établissement des comptes. Ces provisions sont constituées ou dissoutes en fonction de l'appréciation économique des faits.

1.1 Provision pour nouveau statut HES	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	336,739	509,000
Utilisation de la provision	(336,739)	(172,261)
Attribution à la provision	-	-
Solde de la provision au 31 décembre	-	336,739
1.2 Provision pour rattrapage PPI	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	144,430	-
Utilisation de la provision	-	-
Attribution à la provision	6,211	-
Constitution de provision	-	144,430
Solde de la provision au 31 décembre	150,641	144,430
1.3 Provision pour vacances non prises	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	5,681	-
Utilisation de la provision	-	-
Attribution à la provision	5,719	-
Constitution de provision	-	5,681
Solde de la provision au 31 décembre	11,400	5,681
Solde des provisions (points 1.1, 1.2 et 1.3)	162,041	486,850

*Ecole supérieure des Beaux-Arts, Genève***Annexe au 31 décembre**

1.4 Récapitulatif des mouvements sur les provisions	2007	2006
	CHF	CHF
Solde des provisions au 1er janvier	486,850	509,000
Utilisation des provisions	(336,739)	(172,261)
Attribution aux provisions	11,930	-
Constitution de provision	-	150,111
	<hr/>	<hr/>
Solde des provisions au 31 décembre	<u>162,041</u>	<u>486,850</u>

2 Réserves

Les réserves sont créées par la thésaurisation de subventions reçues par le Canton de

Les réserves sont utilisées annuellement par les écoles pour financer un éventuel déficit supérieur à celui budgété et voté par le Conseil d'Etat. Dans le cas d'un déficit inférieur à celui budgété, les réserves sont approvisionnées. Cette manière de pratiquer est contraire à l'article 36 al. 3 de la LGAF, qui mentionne que les montants non dépensés après détermination du résultat ne peuvent pas être thésaurisés par l'entité, mais sont restituables à l'Etat selon des modalités à définir.

3 Subventions cantonales en nature

La jouissance des immobilisations corporelles par l'ESBA est considérée comme une subvention en nature et est incluse dans les charges d'infrastructures.

En 2006, la HES-SO a procédé à un inventaire des surfaces HES (y compris ESBA), selon le manuel de calcul des coûts dans les hautes écoles spécialisées de l'OFFT (Office Fédéral de la Formation et de la Technologie), faisant référence à la norme SIA 416.

Cet inventaire a été revu et actualisé dans le courant de l'année 2007.

Le tarif appliqué au mètre carré provient également d'une étude menée par la HES-SO sur les loyers par Canton. Ainsi, le tarif déterminé pour le Canton de Genève est de CHF 205.80/m², soit CHF 294/m² réduit de 30% selon les instructions de la HES-SO. Cette réduction se base sur la mise à disposition par la Confédération de subventions aux constructions et aux locations pour des montants équivalents à ce même pourcentage du total des coûts.

Annexe au 31 décembre**3 Subventions cantonales en nature (suite)**

Dans un souci d'uniformité, la méthode appliquée à l'ESBA est identique à celle des écoles HES-SO et HES-S2. En effet, l'ESBA bénéficie actuellement d'un statut de HES cantonale, mais devrait être intégrée au réseau intercantonal dès la mise en place de la prochaine convention HES-SO.

4 Provision pour charges salariales liées à la modification des statuts des collaborateurs

A la suite de modifications de statuts, des rattrapages doivent être payés sur plusieurs années pour les charges liées à la Caisse de pension (CIA). L'Etat de Genève ayant pris la décision de solder ces rattrapages auprès de la CIA au 31.12.2007, la totalité de la provision existante à l'ESBA a été dissoute et restituée au DIP via le compte courant DIP-ESBA.

5 Provision pour rattrapage PPI

En référence aux articles 9 et 11 du règlement HES (B 5 10.16), les professeurs HES bénéficient d'un crédit d'heures équivalent à 10% de la charge globale annuelle pour leurs activités de perfectionnement professionnel individuel (PPI).

Les responsables de filières, ne pouvant disposer de ce temps durant leur mandat de quatre ans (renouvelable pour quatre ans supplémentaires), ont la possibilité de le rattraper dès leur retour au statut de professeur HES. C'est pourquoi une provision est constituée pour le rattrapage PPI de chaque responsable de filière.

6 Compte de régularisation actif

	2007	2006
	CHF	CHF
Subvention fédérale à recevoir	–	86,885
Indemnités maladie à recevoir	28,845	–
Impôt anticipé à récupérer	705	531
	<u>29,550</u>	<u>87,416</u>

*Ecole supérieure des Beaux-Arts, Genève***Annexe au 31 décembre**

7	Compte de régularisation passif	2007	2006
		CHF	CHF
	Taxes scolaires reçues d'avance	177,000	332,400
	Subvention fédérale reçue d'avance	45,000	150,000
	Produits divers reçus d'avance	46,350	-
	Salaires et indemnités à payer	62,701	52,514
	Charges diverses à payer	24,727	106,203
		<u>355,778</u>	<u>641,117</u>

8 Présentation et contenu des comptes 2006

Afin de permettre une comparaison avec les comptes de l'exercice 2006, certains éléments ont été reclassés.

*Ecole supérieure des Beaux-Arts, Genève***Proposition de constitutions supplémentaires résultant de l'excédent de charges de l'exercice**

2007	2006
CHF	CHF

La Direction de la HES-Genève propose de procéder au 31 décembre aux dissolutions supplémentaires suivantes :

- Excédent de recettes / (charges) de l'exercice	1,056,429	(55,973)
Total des constitutions / (dissolutions) supplémentaires au 31 décembre	1,056,429	(55,973)

Etat des fonds propres au 31 décembre

2007	2006
CHF	CHF

Solde au 1er janvier	202,290	(250,737)
Constitutions / (dissolutions) supplémentaires de réserves	1,056,429	(55,973)
Solde au 31 décembre après (constitutions) / dissolutions supplémentaires de réserves	1,258,719	(306,710)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	-	509,000
Solde au 31 décembre après dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	1,258,719	202,290

HES-S2 Genève
(selon ligne budgétaire du DIP)

Rapport de l'organe de révision
au Département de l'Instruction
Publique (DIP)
Comptes annuels 2007

KPMG SA
Genève, le 16 septembre 2008
Réf. BD/JE


KPMG SA
Audit

 14, Chemin De-Norrmandie
 CH-1206 Genève

 Case postale 449
 CH-1211 Genève 12

 Téléphone +41 22 704 15 15
 Téléfax +41 22 347 73 13
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Département de l'Instruction Publique (DIP) relatif à la

HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire du DIP)

Dans le cadre de notre mandat d'organe de révision de la HES-Genève, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de (constitutions) / dissolutions supplémentaires) de la HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire du DIP) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction générale de la HES-Genève alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux règles genevoises en vigueur.

Nous vous rendons cependant attentifs aux (constitutions) / dissolutions supplémentaires de réserves proposées et comptabilisées par la Direction de la HES-Genève, reproduites dans la note 17 de l'annexe, ainsi que dans l'état des réserves au 31 décembre 2007 et 2006.

KPMG SA

 Beat Doerig

 Joël Etique
Réviseur responsable

Genève, le 16 septembre 2008

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de (constitutions) / dissolutions supplémentaires)

HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Bilan au 31 décembre

ACTIF	Notes	2007	2006
Comptes de liquidités		1,133,768	2,226,499
Débiteurs	4	831,566	635,961
Crédit de construction		10,023	68,814
Compte courant Etat de Genève	13	2,652,928	2,997,316
Compte de régularisation		777,860	606,299
Total de l'actif circulant		5,406,145	6,534,889
Immobilisations financières		56,030	55,832
Immobilisations corporelles	3.5	224,812	332,147
Immeuble et terrain	5	14,967,287	15,221,814
Fonds spéciaux	7	6,458,336	6,370,981
Donations et fonds divers		94,038	82,917
Total de l'actif immobilisé		21,800,503	22,063,691
Total		27,206,648	28,598,580
PASSIF		2007	2006
Fournisseurs et créanciers		308,183	214,560
Crédit de construction		—	—
Compte de régularisation		1,485,315	2,005,269
Comptes courants inter-établissements		2,118,388	1,906,295
Hypothèque	5	11,093,600	11,320,000
Dépôts	7	9,280	9,827
Fonds spéciaux	7	6,458,336	6,370,981
Donations et fonds divers	7	121,834	125,780
Provisions	3.2	1,102,492	2,844,084
Total des fonds étrangers		22,697,428	24,796,796
Participation permanente de l'Etat de Genève	5	2,750,000	2,750,000
Capital dotation Etat de Genève investi dans l'immeuble		1,400,000	1,400,000
Réserves	3.3	1,747,658	1,747,658
Pertes reportées	11	(2,303,173)	(3,072,000)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	12	914,735	976,126
Total des fonds propres		1,759,220	1,051,784
Total		27,206,648	28,598,580

HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Compte d'exploitation au 31 décembre

CHARGES	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Charges de personnel		32,620,270	29,741,851
Charges de biens, services et marchandises		3,832,137	3,417,824
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises		300,111	284,717
Charges d'infrastructures	10	2,680,412	2,782,892
Charges immeuble Pré-Jérôme	15	1,128,422	878,204
Part des charges communes HES Genève		1,340,000	1,265,000
Indemnités de stage		3,162,400	3,008,800
Subventions redistribuées		-	-
Frais financiers		28,897	111,132
Amortissements		107,335	211,940
Constitution / Attribution aux provisions	3.2	700,562	351,930
Variation du ducroire		16,695	4,720
Autres charges		-	-
Total de charges		45,917,241	42,059,010
PRODUITS		2007	2006
		CHF	CHF
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (forfaits étudiants)		25,443,177	23,810,315
Subventions forfaitaires reçues de la HES-SO (charges infrastructures)		2,061,827	1,982,056
Subventions de la réserve stratégique HES-SO		769,414	574,624
Autres subventions reçues		1,756,665	1,297,013
Sous-total (à reporter)		30,031,083	27,664,008

HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Compte d'exploitation au 31 décembre

PRODUITS	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Sous-total (report)		30,031,083	27,664,008
Autres produits :			
- écolages		3,771,727	4,077,506
- mandats et prestations de services		164,297	235,223
- contributions de stages		846,220	866,760
- produits divers		1,516,473	1,371,645
Sous-total		6,298,717	6,551,134
Dissolution / utilisation des provisions	3.2	2,442,154	703,051
Prélèvements sur fonds		-	21,329
Produits financiers		5,087	10,667
Variation du ducroire		-	30,395
Total des produits		38,777,041	34,980,584
Excédent de charges avant subventions cantonales		(7,140,200)	(7,078,426)
Subvention cantonale en nature		1,804,757	1,888,923
Indemnités de stage		1,942,400	1,650,000
Subvention cantonale immeuble Pré-Jérôme		1,000,000	1,000,000
Financement cantonal supplémentaire		3,157,000	4,500,000
Restitution de subvention cantonale	14	-	(1,000,000)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après financements cantonaux spécifiques		763,957	960,497
Charges exercices antérieurs		(55,842)	(28,882)
Produits exercices antérieurs		206,620	44,511
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de provisions		914,735	976,126
Constitutions supplémentaires de provisions		-	-
Dissolutions supplémentaires de provisions		-	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		914,735	976,126
Affectation aux pertes reportées		(640,219)	(768,827)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	11 et 12	274,516	207,299

*HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****1 Activité et missions**

La HES-Genève a été constituée le 29 juillet 1998 par le Conseil d'Etat qui ratifie l'entrée en vigueur du concordat intercantonal à Genève, en relation avec le projet de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO).

La HES-SO et la HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire du DIP) sont les branches genevoises de la HES-SO et de la HES-S2 créées conformément à la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées (LHES) du 6 octobre 1994, à l'Ordonnance sur les hautes écoles spécialisées (OHES) et à l'Ordonnance concernant l'admission aux études des hautes écoles spécialisées et la reconnaissance des diplômes.

Au début de l'année 2002, le Canton a adhéré à la convention intercantonale créant la Haute école spécialisée santé-social romande (HES-S2). Le financement des écoles genevoises de la HES-S2 se fera selon le système en vigueur depuis 1999 pour les écoles de la HES de Suisse occidentale.

Dès 2003, deux écoles sont intégrées à la HES-S2 Genève, la Haute école de santé (HEDS) et la Haute école de travail social (HETS).

La Direction générale de la HES-Genève a pour mission de coordonner et de contrôler la gestion de ces écoles. Conformément à la loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées et au concordat, elle a pour but :

- a) d'offrir dans le Canton de Genève des formations de qualité, de niveau universitaire, à la fois scientifiques et axées sur la pratique et d'élargir les perspectives de carrière des jeunes;
- b) de proposer des mesures de perfectionnement professionnel;
- c) de se charger de travaux de recherche appliquée et de développement (Ra&D) et de fournir des prestations à des tiers, afin de contribuer au développement des entreprises et d'assurer l'adéquation de la formation.

*HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****2 Organisation (écoles intégrées dans les comptes annuels)**

Les écoles suivantes ont été intégrées pour l'établissement des comptes annuels :

Ecoles affiliées à la HES-S2	2007	2006
Haute école de santé	intégrée	intégrée
Haute école de travail social	intégrée	intégrée

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2005 de la loi du 11 juin 2004 approuvant les modifications des statuts des Fondations de l'Ecole de soins infirmiers et de sages-femmes "Le Bon Secours" et de l'Institut d'études sociales, les Fondations s'intitulent désormais "Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours" et "Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales".

3 Principes comptables et financiers**3.1 Base de présentation des comptes annuels**

Les principes comptables retenus sont conformes aux dispositions légales en Suisse et dans le Canton de Genève, ainsi qu'aux directives du Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève (DIP).

3.2 Provisions

Les provisions sont constituées afin d'enregistrer une charge ou une perte de recettes probable, dont le moment ou l'ampleur de la survenance ne sont pas connus avec précision lors de l'établissement des comptes. Ces provisions sont constituées ou dissoutes en fonction de l'appréciation économique des faits.

*HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****3.3 Réserves**

Les réserves sont créées par la thésaurisation de subventions reçues par le Canton de Genève, par la HES-SO ainsi que les autres sources de revenus des écoles d'origine privée et

Les réserves sont utilisées annuellement par les écoles pour financer un éventuel déficit supérieur à celui budgété et voté par le Conseil d'Etat. Dans le cas d'un déficit inférieur à celui budgété, les réserves sont approvisionnées. Cette manière de pratiquer est contraire à l'article 36 al. 3 de la LGAF, qui mentionne que les montants non dépensés après détermination du résultat ne peuvent pas être thésaurisés par l'entité, mais sont restituables à l'Etat selon des modalités à définir.

3.4 Charges et produits

Les charges et produits sont enregistrés selon le principe de l'échéance à l'ensemble des charges et produits, sur la base des éléments connus au 31 janvier 2008.

3.5 Immobilisations corporelles

Dès 2004, les acquisitions supérieures à CHF 50'000 sont activées et amorties linéairement, en fonction de leur durée de vie estimée, conformément aux directives de la HES-SO.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants

Immeuble	2%	50 ans
Mobilier	12.5%	8 ans
Machines et matériel	20%	5 ans
Informatique et audiovisuel	25%	4 ans

4 Débiteurs	2007	2006
	CHF	CHF
Débiteurs	861,981	649,681
Provision pour pertes sur débiteurs	(30,415)	(13,720)
	<u>831,566</u>	<u>635,961</u>

*HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****5 Construction d'un immeuble**

En date du 20 juin 2002, le Grand Conseil genevois a approuvé un projet de loi autorisant le Conseil d'Etat à garantir par une caution simple, un prêt bancaire de CHF 13'400'000 pour la construction d'un immeuble, à la HETS.

Ce projet de loi formalise également la cession gratuite par l'Etat de Genève à la HETS de la parcelle 1270 feuille 48 de 1225 m2, sise en la commune de Genève section Plainpalais, selon un acte notarié inscrit au registre foncier le 8 septembre 2003.

Cette donation du terrain est consentie à titre gratuit mais engendre la comptabilisation d'une participation permanente de CHF 2'750'000 au compte des investissements de l'Etat de Genève et au bilan de la HETS. De plus, cette cession donne lieu annuellement à l'enregistrement d'une charge et d'un revenu, calculés sur la valeur de la parcelle au taux d'intérêt moyen de la dette de l'Etat de Genève, afin de constater la rémunération de la participation permanente d'une part et la subvention résultant de la gratuité de cette participation d'autre part.

Le cautionnement de l'Etat donne également lieu à une rémunération annuelle.

L'immeuble et le terrain sont grevés de deux cédulas hypothécaires au porteur en premier rang de CHF 11'303'500 et en second rang de CHF 1'936'500.

L'Etat de Genève accorde une subvention annuelle dédiée à la couverture des charges courantes liées à l'immeuble.

6 Valeur incendie	2007	2006
	CHF	CHF
Valeur incendie de l'immeuble en construction	<u>11,828,000</u>	<u>11,828,000</u>

HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)

Annexe au 31 décembre

7 Fonds spéciaux, donations et fonds divers et dépôts	2007	2006
	CHF	CHF
Fonds "Vergottis"	3,952,834	3,900,326
Fonds "Albanie"	-	-
Fonds "Michaud"	1,571,519	1,512,621
Fonds "Soins Infirmiers"	675,459	615,489
Fonds "Dons et Legs"	148,446	147,966
Fonds "Elèves Sages-femmes"	19,038	22,726
Fonds "Cornaz"	33,673	33,717
Fonds prêt d'honneur	22,573	22,476
Résultats fonds	34,794	115,660
	<hr/>	<hr/>
Fonds spéciaux	6,458,336	6,370,981
	<hr/>	<hr/>
Aide humanitaire à l'Albanie	80,230	89,838
Projet Cameroun	5,630	5,630
Fonds Wilsdorf	5,814	16,062
Fonds Barbour	30,160	14,250
	<hr/>	<hr/>
Donations et fonds divers	121,834	125,780
	<hr/>	<hr/>
Dépôts	9,280	9,827
	<hr/>	<hr/>

8 Provision pour charges salariales liées à la modification des statuts des collaborateurs

Suite à l'intégration de la Haute école de santé et de la Haute école de travail social dans la structure HES-S2 en 2003, des changements de statuts des professeurs ont été effectués. Au 31 décembre 2007, l'intégralité des modifications rétroactives de salaires ont été payées aux employés.

Ceci implique des rattrapages, devant être payés sur plusieurs années, pour les charges liées à la Caisse de pension (CIA). L'Etat de Genève ayant pris la décision de solder ces rattrapages auprès de la CIA au 31 décembre 2007, la totalité de la provision existante à la Haute école de santé ainsi qu'à la Haute école de travail social a été dissoute et restituée au DIP via le compte courant DIP-HES-S2.

*HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****9 Provision pour rattrapage PPI**

En référence aux articles 9 et 11 du règlement HES (B 5 10.16), les professeurs HES bénéficient d'un crédit d'heures équivalent à 10% de la charge globale annuelle pour leurs activités de perfectionnement professionnel individuel (PPI).

Les responsables de filières ne pouvant disposer de ce temps durant leur mandat de quatre ans (renouvelable pour quatre ans supplémentaires), ont la possibilité de le rattraper dès leur retour au statut de professeur HES. C'est pourquoi une provision est constituée pour le rattrapage PPI de chaque responsable de filière.

10 Loyers supplétifs

En 2006, la HES-SO a procédé à un inventaire des surfaces HES, selon le manuel de calcul des coûts dans les hautes écoles spécialisées de l'OFFT (Office Fédéral de la Formation et de la Technologie), faisant référence à la norme SIA 416.

Les chiffres ont été revus et actualisés en vue de l'établissement des comptes 2007.

Le tarif appliqué au mètre carré provient également d'une étude menée par la HES-SO sur les loyers par Canton. Ainsi, le tarif déterminé pour le Canton de Genève est de CHF 205.80/m², soit CHF 294/m² réduit de 30% selon les instructions de la HES-SO. Cette réduction se base sur la mise à disposition par la Confédération de subventions aux constructions et aux locations pour des montants équivalents à ce même pourcentage du total des coûts.

11 Pertes reportées

Les pertes reportées sont équivalentes à l'attribution à la provision pour rattrapage CIA du nouveau statut HES effectuée en 2005, et diminuée des excédents de produits des années postérieures.

12 Résultat bénéficiaire au 31 décembre 2007

Le bénéfice net de CHF 914'735 sera partiellement attribué à la diminution de la contribution cantonale à la HES-S2, soit pour un montant de CHF 274'516. Le solde sera porté en déduction de la perte reportée de CHF 2'303'173.

*HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Annexe au 31 décembre****13 Compte courant Etat de Genève (DIP - HES-S2)**

Le solde du compte courant DIP - HES-S2 résulte de l'agrégation des montants comptabilisés à la HEDS, HETS et DG-HES. La totalité du compte courant apparaît dans les comptes consolidés HES-S2, alors que dans ceux des Fondations n'apparaît pas la part de la DG-HES qui leur reviendrait. En effet, cela impliquerait une répartition selon une clé budgétaire ne reflétant pas la réalité.

Tous les montants dus sont, par conséquent, bien comptabilisés dans les états financiers consolidés de la HES-S2.

Cependant, les actifs et passifs transitoires liés aux encaissements par avance ou aux charges à payer sont comptabilisés à la Direction générale. En effet, celle-ci gère de manière centrale ces flux de fonds, via les comptes courants inter-établissements.

14 Restitution de subvention cantonale

En mars 2006, le DIP a modifié la subvention initialement accordée aux HES-Genève. Cette diminution est présentée dans la rubrique "restitution de subvention cantonale".

15 Charges immeuble Pré-Jérôme	2007	2006
	CHF	CHF
Amortissement de l'immeuble	254,527	254,527
Intérêt hypothécaire	415,212	209,703
Charges diverses	458,683	413,974
	<hr/>	<hr/>
Total des charges au 31 décembre	1,128,422	878,204
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)

17 Détail et mouvements des provisions et réserves	Etat des provisions et réserves au 31.12.2006 avant dissolutions supplémentaires	Dissolutions supplémentaires	Etat des provisions et réserves au 31.12.2006	Attribution du résultat de l'exercice précédent	Dissolution / Utilisation des provisions en 2007	Constitution / Attribution aux provisions en 2007	Etat des provisions et réserves au 31.12.2007 avant dissolutions supplémentaires
Provision pour risque fiscal	23,205	-	23,205	-	(23,205)	-	-
Provision pour litige	100,000	-	100,000	-	(50,000)	-	50,000
Provision nouveau statut HES	2,368,949	-	2,368,949	-	(2,368,949)	-	-
Provision pour vacances non prises	16,253	-	16,253	-	-	12,485	28,738
Provision pour rattrapage PPI	335,677	-	335,677	-	-	196,750	532,427
Provision pour heures supplémentaires	-	-	-	-	-	6,527	6,527
Provision pour adaptation amortissements	-	-	-	-	-	484,800	484,800
Total des provisions	2,844,084	-	2,844,084	-	(2,442,154)	700,562	1,102,492
Réserve HEDS	483,896	-	483,896	-	-	-	483,896
Réserve HETS	1,263,762	-	1,263,762	-	-	-	1,263,762
Total des réserves	1,747,658	-	1,747,658	-	-	-	1,747,658
Pertes reportées HEDS	(1,696,000)	-	(1,696,000)	536,395	-	-	(1,159,605)
Pertes reportées HETS	(1,376,000)	-	(1,376,000)	232,432	-	-	(1,376,000)
Total PP reportés	(3,072,000)	-	(3,072,000)	768,827	-	-	(2,535,605)

HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)

**Proposition de (constitutions) / dissolutions
supplémentaires résultant de l'excédent de (charges) /
produits de l'exercice**

	2007	2006
	CHF	CHF
La Direction de la HES-Genève propose de procéder au 31 décembre aux (constitutions) / dissolutions supplémentaires suivantes :		
- excédent de (produits) / charges de la HEDS	(358,850)	(536,395)
- excédent de (produits) / charges de la HETS	(281,369)	(232,432)
	<hr/>	<hr/>
Total des (constitutions) / dissolutions supplémentaires au 31 décembre	<u>(640,219)</u>	<u>(768,827)</u>

Etat des réserves au 31 décembre 2007

	Après attributions	Avant attributions
	CHF	CHF
Réserve HEDS	483,896	483,896
Réserve HETS	1,263,762	1,263,762
	<hr/>	<hr/>
Total des réserves (note 17)	<u>1,747,658</u>	<u>1,747,658</u>

Etat des réserves au 31 décembre 2006

	Après attributions	Avant attributions
	CHF	CHF
Réserve HEDS	483,896	483,896
Réserve HETS	1,263,762	1,263,762
	<hr/>	<hr/>
Total des réserves (note 17)	<u>1,747,658</u>	<u>1,747,658</u>

*HES-S2 Genève (selon ligne budgétaire DIP)***Etat des pertes reportées au 31 décembre 2007**

	Après attributions CHF	Avant attributions CHF
Pertes reportées HEDS	800,755	1,159,605
Pertes reportées HETS	862,199	1,143,568
Total pertes reportées	<u>1,662,954</u>	<u>2,303,173</u>

Etat des pertes reportées au 31 décembre 2006

	Après attributions CHF	Avant attributions CHF
Pertes reportées HEDS	1,159,605	1,696,000
Pertes reportées HETS	1,143,568	1,376,000
Total pertes reportées	<u>2,303,173</u>	<u>3,072,000</u>

**Fondation de la Haute école de santé
- Le Bon Secours, Genève**

**Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation**

Comptes annuels 2007

KPMG SA
Genève, le 16 septembre 2008
Réf. BD/JE


KPMG SA
Audit

 14, Chemin De-Normandie
 CH-1206 Genève

 Case postale 449
 CH-1211 Genève 12

 Téléphone +41 22 704 15 15
 Téléfax +41 22 347 73 13
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours, Genève

Dans le cadre de notre mandat d'organe de révision de la HES-Genève, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de (dissolutions) / constitutions supplémentaires) de la Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007, tels qu'ils ont été inclus dans les comptes de la HES-S2 Genève.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Nous vous rendons attentifs aux (dissolutions) / constitutions supplémentaires de réserves proposées et comptabilisées par la Direction de la HES-Genève, reproduites dans l'annexe, ainsi que dans l'état des réserves au 31 décembre 2007 et 2006.

Nous vous rendons également attentifs au fait que votre Fondation se trouve en état de surendettement, suite au résultat négatif enregistré durant l'exercice 2005. Comme il est relevé dans la note 8 de l'annexe, cette perte correspond à l'attribution à la provision pour rattrapage CIA du nouveau statut HES dont son financement sera assuré par le Canton durant les cinq prochaines années. Elle ne porte donc pas préjudice à la santé financière des comptes.

KPMG SA

Beat Doerig

 Joël Etique
Réviseur responsable

Genève, le 16 septembre 2008

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de (dissolutions) / constitutions supplémentaires)

*Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours, Genève***Bilan au 31 décembre**

ACTIF	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Comptes de liquidités		280,551	1,167,314
Débiteurs		566,063	401,903
Comptes courants inter-établissements		2,641,525	948,290
Compte de régularisation		17,360	186,827
Total de l'actif circulant		3,505,499	2,704,334
Immobilisations corporelles	5	200,587	291,232
Fonds spéciaux		6,402,090	6,314,787
Total de l'actif immobilisé		6,602,677	6,606,019
Total		10,108,176	9,310,353
PASSIF		2007	2006
		CHF	CHF
Fournisseurs et créanciers		143,045	96,087
Compte de régularisation		167,781	112,148
Compte courant Etat de Genève	3	3,139,030	1,474,153
Comptes courants inter-établissements		-	-
Dépôts		8,500	9,047
Fonds spéciaux		6,402,090	6,314,787
Donations et fonds divers		111,834	123,830
Provisions	2	365,589	1,711,382
Total des fonds étrangers		10,337,869	9,841,434
Réserves	4	483,896	483,896
Pertes reportées	8	(1,159,605)	(1,696,000)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	9	446,016	681,023
Total des fonds propres		(229,693)	(531,081)
Total		10,108,176	9,310,353

*Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours, Genève***Compte d'exploitation au 31 décembre**

CHARGES	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Charges de personnel		17,733,103	15,980,118
Charges de biens, services et marchandises		1,948,140	1,535,298
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises		169,145	156,668
Part des charges communes HES-Genève		720,000	651,000
Charges d'infrastructures	6	1,860,601	1,849,201
Frais financiers		6,485	5,449
Amortissements		90,646	150,073
Indemnités de stage		3,162,400	3,008,800
Constitution / Attribution aux provisions	2	117,457	198,132
Variation du ducroire		1,720	4,720
Subventions redistribuées		—	—
Total des charges		25,809,697	23,539,459
PRODUITS		2007	2006
		CHF	CHF
Subventions forfaitaires (forfaits étudiants)		15,043,363	13,506,933
Subventions forfaitaires (infrastructures)		1,219,151	1,145,700
Subvention à la réserve stratégique		367,782	249,284
Autres subventions reçues		385,267	427,217
Total des contributions reçues (à reporter)		17,015,563	15,329,134

Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours, Genève

Compte d'exploitation au 31 décembre

PRODUITS	Notes	2007 CHF	2006 CHF
Total des contributions reçues (report)		17,015,563	15,329,134
Autres produits :			
- écolages		806,273	951,776
- mandats et prestations de service		334,038	313,371
- produits divers		1,262,697	1,031,712
- contributions de stage		846,220	866,760
Total des autres produits		3,249,228	3,163,619
Produits financiers		1,451	6,008
Dissolution / Utilisation des provisions	2	1,463,250	282,750
Variation du dueroire		-	-
Total des produits		21,729,492	18,781,511
Excédent de charges de l'exercice avant subventions cantonales		(4,080,205)	(4,757,948)
Subventions cantonales en nature		1,359,570	1,347,093
Indemnités de stage versées par le Canton		1,942,400	1,650,000
Financement cantonal supplémentaire		1,158,000	3,139,557
Restitution de subvention cantonale	7	-	(697,679)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après subventions cantonales		379,765	681,023
Correctifs exercices antérieurs		66,250	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves		446,015	681,023
Affectation aux pertes reportées	4	(358,850)	(536,395)
Dissolutions supplémentaires de réserves	4	-	-
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	8 et 9	87,165	144,628

*Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours, Genève***Annexe au 31 décembre****1 Modification des statuts**

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2005 de la loi du 11 juin 2004 approuvant la modification des statuts de la "Fondation de l'école de soins infirmiers et de sages-femmes Le Bon Secours", la Fondation s'intitule désormais "Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours".

2 Provisions

Les provisions sont constituées afin d'enregistrer une charge ou une perte de recettes probable, dont le moment ou l'ampleur de la survenance ne sont pas connus avec précision lors de l'établissement des comptes. Ces provisions sont constituées ou dissoutes en fonction de l'appréciation économique des faits.

2.1 Provision spécifique S2	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	100,000	100,000
Dissolution de la provision	(50,000)	-
Utilisation de la provision	-	-
Attribution à la provision	-	-
	<hr/>	<hr/>
Solde de la provision au 31 décembre	50,000	100,000
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
2.2 Provision pour rattrapage PPI	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	181,879	-
Dissolution de la provision	-	-
Utilisation de la provision	-	-
Attribution à la provision	107,950	181,879
	<hr/>	<hr/>
Solde de la provision au 31 décembre	289,829	181,879
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours, Genève

Annexe au 31 décembre

2.3 Provision pour vacances non prises	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	16,253	-
Dissolution de la provision	-	-
Utilisation de la provision	-	-
Attribution à la provision	9,507	16,253
	<hr/>	<hr/>
Solde de la provision au 31 décembre	25,760	16,253
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
2.4 Provision pour nouveau statut HES	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	1,413,250	1,696,000
Dissolution de la provision	(1,413,250)	-
Utilisation de la provision	-	(282,750)
Attribution à la provision	-	-
	<hr/>	<hr/>
Solde de la provision au 31 décembre	-	1,413,250
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
Solde des provisions (points 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4)	365,589	1,711,382
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
2.5 Récapitulatif des mouvements sur les provisions	2007	2006
	CHF	CHF
Solde des provisions au 1er janvier	1,711,382	1,796,000
Dissolution des provisions	(1,463,250)	-
Utilisation des provisions	-	(282,750)
Attribution aux provisions	117,457	198,132
	<hr/>	<hr/>
Solde des provisions au 31 décembre	365,589	1,711,382
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Annexe au 31 décembre

2.6 Provision pour charges salariales liées à la modification des statuts des collaborateurs

Suite à l'intégration de la Haute école de santé dans la structure HES-S2 en 2003, des changements de statut des professeurs ont été effectués. Au 31 décembre 2007, l'intégralité des modifications rétroactives de salaires a été payée aux employés.

Ceci implique des rattrapages, devant être payés sur plusieurs années, pour les charges liées à la Caisse de pension (CIA). L'Etat de Genève ayant pris la décision de solder ces rattrapages auprès de la CIA au 31 décembre 2007, la totalité de la provision existante à la Haute école de Santé a été dissoute et restituée au DIP via le compte courant DIP-HES-S2.

2.7 Provision pour rattrapage PPI

En référence aux articles 9 et 11 du règlement HES (B 5 10.16), les professeurs HES bénéficient d'un crédit d'heures équivalent à 10% de la charge globale annuelle pour leurs activités de perfectionnement professionnel individuel (PPI).

Les responsables de filières ne pouvant disposer de ce temps durant leur mandat de quatre ans (renouvelable pour quatre ans supplémentaires), ont la possibilité de le rattraper dès leur retour au statut de professeur HES. C'est pourquoi une provision est constituée pour le rattrapage PPI de chaque responsable de filière.

3 Compte courant État de Genève (DIP - HES-S2)

Le solde du compte courant DIP - HES-S2 résulte de l'agrégation des montants comptabilisés à la HEDS, HETS et DG-HES. La totalité du compte courant apparaît dans les comptes consolidés HES-S2, alors que dans ceux des Fondations n'apparaît pas la partie DG-HES qui devrait être répartie selon une clé budgétaire ne reflétant pas la réalité.

Tous les montants dus sont, par conséquent, bien comptabilisés dans les états financiers consolidés de la HES-S2.

Cependant, les actifs et passifs transitoires liés aux encaissements par avance ou aux charges à payer sont comptabilisés à la Direction générale. En effet, celle-ci gère de manière centrale ces flux de fonds, via les comptes courants inter-établissements.

Annexe au 31 décembre**4 Réserves**

Les réserves sont créées par la thésaurisation de subventions reçues du Canton de Genève, de la HES-SO ainsi que des autres sources de revenus des écoles d'origine privée et publique.

Les réserves sont utilisées annuellement par les écoles pour financer un éventuel déficit supérieur à celui budgété et voté par le Conseil d'Etat. Dans le cas d'un déficit inférieur à celui budgété, les réserves sont approvisionnées. Cette manière de pratiquer est contraire à l'article 36 al. 3 de la LGAF, qui mentionne que les montants non dépensés après détermination du résultat ne peuvent pas être thésaurisés par l'entité, mais sont restituables à l'Etat selon des modalités à définir.

	2007	2006
	CHF	CHF
Solde des réserves au 31 décembre avant dissolutions supplémentaires de réserves	483,896	483,896
Dissolutions supplémentaires de réserves	-	-
	<hr/>	<hr/>
Solde des réserves au 31 décembre après dissolutions supplémentaires de réserves	<u>483,896</u>	<u>483,896</u>

5 Immobilisations corporelles

Dès 2004, les acquisitions supérieures à CHF 50'000 sont activées et amorties linéairement, en fonction de leur durée de vie estimée, conformément aux directives de la HES-SO.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Mobilier	12.5%	8 ans
Machines et matériel	20%	5 ans
Informatique et audiovisuel	25%	4 ans

6 Loyers supplétifs

En 2006, la HES-SO a procédé à un inventaire des surfaces HES, selon le manuel de calcul des coûts dans les hautes écoles spécialisées de l'OFFT (Office Fédéral de la Formation et de la Technologie), faisant référence à la norme SIA 416.

Annexe au 31 décembre

Les chiffres ont été revus et actualisés en vue de l'établissement des comptes 2007.

Le tarif appliqué au mètre carré provient également d'une étude menée par la HES-SO sur les loyers par Canton. Ainsi, le tarif déterminé pour le Canton de Genève est de CHF 205.80/m², soit CHF 294/m² réduit de 30% selon les instructions de la HES-SO. Cette réduction se base sur la mise à disposition par la Confédération de subventions aux constructions et aux locations pour des montants équivalents à ce même pourcentage du total des coûts.

7 Restitution de subvention cantonale

En mars 2006, le DIP a modifié la subvention initialement accordée aux HES-Genève. Cette diminution est présentée dans la rubrique "restitution de subvention cantonale".

8 Pertes reportées

Les pertes reportées sont équivalentes à l'attribution à la provision pour rattrapage CIA du nouveau statut HES effectuée en 2005, et diminuée des excédents de produits des années postérieures.

9 Résultat bénéficiaire au 31 décembre 2007

Le bénéfice net de CHF 446'016 sera partiellement attribué à la diminution de la contribution cantonale à la HES-S2, soit pour un montant de CHF 87'165. Le solde sera porté en déduction de la perte reportée de CHF 1'159'605.

Fondation de la Haute école de santé - Le Bon Secours, Genève

**Proposition de (dissolutions) / constitutions
supplémentaires résultant de l'excédent de produits /
(charges) de l'exercice**

	2007	2006
	CHF	CHF

Le Conseil de fondation propose de procéder au 31 décembre aux (dissolutions) / constitutions supplémentaires suivantes :

- Excédent de produits / (charges) de l'exercice	358,850	536,395
Total des (dissolutions) / constitutions supplémentaires au 31 décembre	358,850	536,395

Etat des réserves au 31 décembre 2007

	Après attributions	Avant attributions
	CHF	CHF

Réserves	483,896	483,896
----------	---------	---------

Etat des réserves au 31 décembre 2006

	Après attributions	Avant attributions
	CHF	CHF

Réserves	483,896	483,896
----------	---------	---------

Etat des pertes reportées au 31 décembre 2007

	Après attributions	Avant attributions
	CHF	CHF

Pertes reportées	800,755	1,159,605
------------------	---------	-----------

**Fondation de la Haute école de travail
social - Institut d'études sociales,
Genève**

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation
Comptes annuels 2007

KPMG SA
Genève, le 16 septembre 2008
Réf. BD/JE



KPMG SA

Audit

14, Chemin De-Normandie
CH-1206 Genève

Case postale 449
CH-1211 Genève 12

Téléphone +41 22 704 15 15
Téléfax +41 22 347 73 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Dans le cadre de notre mandat d'organe de révision de la HES-Genève, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et proposition de (dissolutions) / constitutions supplémentaires) de la Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007, tels qu'ils ont été inclus dans les comptes de la HES-S2 Genève.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Nous vous rendons attentifs aux (dissolutions) / constitutions supplémentaires de réserves proposées et comptabilisées par la Direction de la HES-Genève, reproduites dans l'annexe, ainsi que dans l'état des réserves au 31 décembre 2007 et 2006.

KPMG SA

Beat Dörig

Joël Etique
Réviseur responsable

Genève, le 16 septembre 2008

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, annexe et propositions de (dissolutions) / constitutions supplémentaires)

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Bilan au 31 décembre

ACTIF	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Comptes de liquidités		853,218	1,059,185
Débiteurs		265,503	234,058
Crédit de construction		10,023	68,814
Compte courant Etat de Genève	9	536,998	977,855
Comptes courants inter-établissements		495,047	335,786
Compte de régularisation	8	760,500	419,473
Total de l'actif circulant		2,921,289	3,095,171
Immobilisations financières		56,030	55,832
Immobilisations corporelles	10	24,225	40,915
Immeuble	5	11,733,287	12,471,813
Terrain		2,750,000	2,750,000
Fonds spéciaux		56,246	56,193
Donations et fonds divers		94,038	82,917
Total de l'actif immobilisé		14,713,826	15,457,670
Total		17,635,115	18,552,841
PASSIF		2007	2006
		CHF	CHF
Fournisseurs et créanciers		165,138	118,473
Compte de régularisation	11	1,317,535	1,589,878
Hypothèque	5	11,093,600	11,320,000
Fonds spéciaux		56,246	56,193
Donations et fonds divers		10,000	1,950
Dépôt		780	780
Provisions	3	252,903	1,132,702
Total des fonds étrangers		12,896,202	14,219,976
Participation permanente de l'Etat de Genève	5	2,750,000	2,750,000
Capital dotation Etat de Genève investi dans l'immeuble		1,400,000	1,400,000
Réserves	4	1,263,762	1,263,762
Pertes reportées	15 et 16	(1,143,568)	(1,376,000)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	15 et 16	468,719	295,103
Total des fonds propres		1,988,913	1,582,865
Total		17,635,115	18,552,841

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Compte d'exploitation au 31 décembre

CHARGES	Notes	2007	2006
		CHF	CHF
Charges de personnel		14,887,167	13,761,732
Charges de biens, services et marchandises		2,084,977	2,065,539
Part des charges communes HES-Genève		620,000	614,000
Charges d'infrastructures	12	819,812	933,691
Charges immeuble Pré-Jérôme	7	1,128,422	878,204
Charges supplétives de salaires, biens, services et marchandises		130,967	128,049
Frais financiers		22,412	105,684
Amortissements		16,689	61,867
Constitution / Attribution aux provisions	3	583,105	153,798
Variation du ducroire		14,975	-
Total des charges		20,308,526	18,702,564
PRODUITS		2007	2006
		CHF	CHF
Subventions forfaitaires (forfaits étudiants)		10,399,814	10,303,382
Subventions forfaitaires (infrastructures)		842,676	836,356
Subventions de la réserve stratégique		401,632	325,340
Autres subventions reçues		1,371,398	869,796
Total des contributions reçues		13,015,520	12,334,874
Autres produits :			
- écolages		2,965,454	3,125,730
- mandats et prestations de services		31,240	104,865
- produits divers		314,878	339,933
Total des autres produits		3,311,572	3,570,528
Produits financiers		3,636	4,659
Dissolution / Utilisation des provisions	3	978,904	420,301
Utilisation de fonds		-	21,329
Variation du ducroire et pertes sur débiteurs		-	30,395
Total des produits (à reporter)		17,309,632	16,382,086

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Compte d'exploitation au 31 décembre

PRODUITS	Notes	2007 CHF	2006 CHF
Total des produits (report)		17,309,632	16,382,086
Excédent de charges de l'exercice avant subventions cantonales		(2,998,894)	(2,320,478)
Subventions en nature	13	445,187	541,830
Subvention cantonale immeuble Pré-Jérôme	5	1,000,000	1,000,000
Financement cantonal supplémentaire		1,999,000	1,360,443
Restitution de subvention cantonale	14	–	(302,321)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après subventions cantonales		445,293	279,474
Charges exercices antérieurs		(55,842)	(28,882)
Produits exercices antérieurs		79,268	44,511
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de provisions		468,719	295,103
Constitutions supplémentaires de provisions	3	–	–
Dissolutions supplémentaires de provisions	3	–	–
Excédent de produits / (charges) de l'exercice avant dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	15 et 16	468,719	295,103
Affectation aux pertes reportées		(281,370)	(232,432)
Excédent de produits / (charges) de l'exercice après dissolutions / (constitutions) supplémentaires de réserves	15 et 16	187,349	62,671

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Annexe au 31 décembre

1 Modification des statuts

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2005 de la loi du 11 juin 2004 approuvant la modification des statuts de la "Fondation de l'Institut d'études sociales", la Fondation s'intitule désormais "Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales".

2 Présentation et contenu des comptes 2007

Afin de permettre une comparaison avec les comptes de l'exercice 2007, certains éléments ont été reclassés.

3 Provisions

Les provisions sont constituées afin d'enregistrer une charge ou une perte de recettes probable, dont le moment ou l'ampleur de la survenance ne sont pas connus avec précision lors de l'établissement des comptes. Ces provisions sont constituées ou dissoutes en fonction de l'appréciation économique des faits.

3.1 Provision pour nouveau statut HES	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	955,699	1,376,000
Attribution à la provision	-	-
Utilisation de la provision	-	(420,301)
Dissolution de la provision	(955,699)	-
	<hr/>	<hr/>
Solde de la provision au 31 décembre	-	955,699
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
3.2 Provision pour risque fiscal	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	23,205	12,405
Attribution à la provision	-	10,800
Utilisation de la provision	-	-
Dissolution de la provision	(23,205)	-
	<hr/>	<hr/>
	-	23,205
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Annexe au 31 décembre

3.3 Provision rattrapage PPI	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	153,798	–
Attribution à la provision	88,800	153,798
Utilisation de la provision	–	–
Dissolution de la provision	–	–
	<u>242,598</u>	<u>153,798</u>
	<u><u>242,598</u></u>	<u><u>153,798</u></u>
3.4 Provision pour vacances non prises	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	–	–
Attribution à la provision	–	–
Utilisation de la provision	–	–
Dissolution de la provision	–	–
Constitution de la provision	2,978	–
	<u>2,978</u>	<u>–</u>
	<u><u>2,978</u></u>	<u><u>–</u></u>
3.5 Provision pour heures supplémentaires	2007	2006
	CHF	CHF
Solde de la provision au 1er janvier	–	–
Attribution à la provision	–	–
Utilisation de la provision	–	–
Dissolution de la provision	–	–
Constitution de la provision	6,527	–
	<u>6,527</u>	<u>–</u>
	<u><u>6,527</u></u>	<u><u>–</u></u>
3.6 Récapitulatif des mouvements sur les provisions	2007	2006
	CHF	CHF
Solde des provisions au 1er janvier	1,132,702	1,388,405
Attribution aux provisions	88,800	164,598
Utilisation des provisions	–	(420,301)
Dissolution des provisions	(978,904)	–
Constitution des provisions	9,505	–
	<u>252,103</u>	<u>1,132,702</u>
Solde des provisions au 31 décembre	<u><u>252,103</u></u>	<u><u>1,132,702</u></u>

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Annexe au 31 décembre

3.7 Provision pour charges salariales liées à la modification des statuts des collaborateurs

Suite à l'intégration de la Haute école de travail social dans la structure HES-S2 en 2003, des changements de statuts des professeurs ont été effectués. Au 31 décembre 2007, l'intégralité des modifications rétroactives de salaires a été payée aux employés.

Ceci implique des rattrapages, devant être payés sur plusieurs années, pour les charges liées à la Caisse de pension (CIA). L'Etat de Genève ayant pris la décision de solder ces rattrapages auprès de la CIA au 31 décembre 2007, la totalité de la provision existante à la Haute école de Travail Social a été dissoute et restituée au DIP via le compte courant DIP-HES-S2.

3.8 Provision pour rattrapage PPI

En référence aux articles 9 et 11 du règlement HES (B 5 10.16), les professeurs HES bénéficient d'un crédit d'heures équivalent à 10% de la charge globale annuelle pour leurs activités de perfectionnement professionnel individuel (PPI).

Les responsables de filières ne pouvant disposer de ce temps durant leur mandat de quatre ans (renouvelable pour quatre ans supplémentaires), ont la possibilité de le rattraper dès leur retour au statut de professeur HES. C'est pourquoi une provision est constituée pour le rattrapage PPI de chaque responsable de filière.

4 Réserves

Les réserves sont créées par la thésaurisation de subventions reçues du Canton de Genève, de la HES-SO ainsi que des autres sources de revenus des écoles d'origine privée et publique.

Les réserves sont utilisées annuellement par les écoles pour financer un éventuel déficit supérieur à celui budgété et voté par le Conseil d'Etat. Dans le cas d'un déficit inférieur à celui budgété, les réserves sont approvisionnées. Cette manière de pratiquer est contraire à l'article 36 al. 3 de la LGAF qui mentionne que les montants non dépensés après détermination du résultat ne peuvent pas être thésaurisés par l'entité, mais sont restituables à l'Etat selon des modalités à définir.

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Annexe au 31 décembre

4 Réserves (suite)

	2007	2006
	CHF	CHF
Solde des réserves au 31 décembre avant (dissolutions) / constitutions supplémentaires de réserves	1,263,762	1,263,762
(Dissolutions) / Constitutions supplémentaires de réserves	-	-
	<hr/>	<hr/>
Solde des réserves au 31 décembre après (dissolutions) / constitutions supplémentaires de réserves	<u>1,263,762</u>	<u>1,263,762</u>
	<hr/>	<hr/>
Capital de dotation Etat de Genève investi dans l'immeuble	<u>1,400,000</u>	<u>1,400,000</u>

5 Construction d'un immeuble

En date du 20 juin 2002, le Grand Conseil genevois a approuvé un projet de loi autorisant le Conseil d'Etat à garantir par une caution simple, un prêt bancaire de CHF 13'400'000 pour la construction d'un immeuble, à la HETS.

Ce projet de loi formalise également la cession gratuite par l'Etat de Genève à la HETS de la parcelle 1270 feuille 48 de 1225 m2, sise en la commune de Genève section Plainpalais, selon un acte notarié inscrit au registre foncier le 8 septembre 2003.

Cette donation du terrain est consentie à titre gratuit mais engendre la comptabilisation d'une participation permanente de CHF 2'750'000 au compte des investissements de l'Etat de Genève et au bilan de la HETS. De plus, cette cession donne lieu annuellement à l'enregistrement d'une charge et d'un revenu, calculés sur la valeur de la parcelle au taux d'intérêt moyen de la dette de l'Etat de Genève, afin de constater la rémunération de la participation permanente d'une part et la subvention résultant de la gratuité de cette

Le cautionnement de l'Etat donne également lieu à une rémunération annuelle.

L'immeuble et le terrain sont grevés de deux cédulas hypothécaires au porteur en premier rang de CHF 11'303'500 et en second rang de CHF 1'936'500.

L'Etat de Genève accorde une subvention annuelle dédiée à la couverture des charges courantes liées à l'immeuble.

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Annexe au 31 décembre

6 Valeur incendie	2007	2006
	CHF	CHF
Valeur incendie de l'immeuble	11,828,000	11,828,000
	<hr/>	<hr/>
7 Charges immeuble Pré-Jérôme	2007	2006
	CHF	CHF
Amortissement de l'immeuble	254,527	254,527
Intérêt hypothécaire	415,212	209,703
Charges diverses	458,683	413,974
	<hr/>	<hr/>
Total des charges au 31 décembre	1,128,422	878,204
	<hr/>	<hr/>
8 Compte de régularisation actif	2007	2006
	CHF	CHF
Subvention OFAS à recevoir	268,000	130,000
Subvention CEFOC à recevoir	116,925	130,000
Subvention échanges internationaux à recevoir	101,537	-
Ecolages CEFOC à recevoir	214,475	102,375
Impôt anticipé à récupérer	1,198	4,606
Autres actifs transitoires	58,365	52,492
	<hr/>	<hr/>
	760,500	419,473
	<hr/>	<hr/>

9 Compte courant Etat de Genève (DIP - HES-S2)

Le solde du compte courant DIP - HES-S2 résulte de l'agrégation des montants comptabilisés à la HEDS, HETS et DG-HES. La totalité du compte courant apparaît dans les comptes consolidés HES-S2, alors que dans ceux des Fondations n'apparaît pas la partie DG-HES qui devrait être répartie selon une clé budgétaire ne reflétant pas la réalité.

Tous les montants dus sont, par conséquent, bien comptabilisés dans les états financiers consolidés de la HES-S2.

Cependant, les actifs et passifs transitoires liés aux encaissements par avance ou aux charges à payer sont comptabilisés à la Direction générale. En effet, celle-ci gère de manière centrale ces flux de fonds, via les comptes courants inter-établissements.

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Annexe au 31 décembre

10 Immobilisations corporelles et amortissements

Dès 2002, les acquisitions supérieures à CHF 50'000 sont activées et amorties linéairement, en fonction de leur durée de vie estimée, conformément aux directives de la HES-SO.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Immeuble	2%	50 ans
Mobilier	12.5%	8 ans
Machines et matériel	20%	5 ans
Informatique et audiovisuel	25%	4 ans

11 Compte de régularisation passif

	2007	2006
	CHF	CHF
Avances reçues sur projets	78,726	348,201
Ecolages CEFOC reçus d'avance	452,705	751,160
Salaires et indemnités à payer	685,741	354,348
Autres passifs transitoires	100,363	136,169
	<u>1,317,535</u>	<u>1,589,878</u>

12 Loyers supplétifs

En 2006, la HES-SO a procédé à un inventaire des surfaces HES, selon le manuel de calcul des coûts dans les hautes écoles spécialisées de l'OFFT (Office Fédéral de la Formation et de la Technologie), faisant référence à la norme SIA 416.

Les chiffres ont été revus et actualisés en vue de l'établissement des comptes 2007.

Le tarif appliqué au mètre carré provient également d'une étude menée par la HES-SO sur les loyers par Canton. Ainsi, le tarif déterminé pour le Canton de Genève est de CHF 205.80/m², soit CHF 294/m² réduit de 30% selon les instructions de la HES-SO. Cette réduction se base sur la mise à disposition par la Confédération de subventions aux constructions et aux locations pour des montants équivalents à ce même pourcentage du total des coûts.

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

Annexe au 31 décembre

13 Subventions cantonales en nature

Les prestations fournies à titre gratuit par l'Etat de Genève sont présentées dans les comptes annuels comme subventions en nature, conformément aux directives du DIP.

Il s'agit de prestations de services fournies par les services administratifs et financiers du DIP en matière de gestion des salaires, assurances sociales et budget, de la prise en charge des frais de communication et des frais du réseau informatique ainsi que la mise à disposition de

La jouissance de ces services et immobilisations corporelles par la HES-Genève est considérée comme une subvention en nature et a été incluse dans les charges supplétives de biens de services et marchandises ainsi que dans les charges d'infrastructures.

14 Restitution de subvention cantonale

En mars 2006, le DIP a modifié la subvention initialement accordée aux HES-Genève. Cette diminution est présentée dans la rubrique "restitution de subvention cantonale".

15 Résultat déficitaire au 31 décembre 2007

Le bénéfice net de CHF 468'719 sera partiellement attribué à la diminution de la contribution cantonale à la HES-S2, soit pour un montant de CHF 187'349. Le solde sera porté en déduction de la perte reportée de CHF 1'143'568.

16 Pertes reportées

Les pertes reportées sont équivalentes à l'attribution à la provision pour rattrapage CIA du nouveau statut HES effectuée en 2005, et diminuée des excédents de produits des années postérieures.

Fondation de la Haute école de travail social - Institut d'études sociales, Genève

**Proposition de (dissolutions) / constitutions
supplémentaires résultant de l'excédent de produits /
(charges) de l'exercice**

2007
CHF

2006
CHF

Le Conseil de fondation propose de procéder au 31 décembre aux (dissolutions) / constitutions supplémentaires suivantes :

- Excédent de produits / (charges) de l'exercice	281,370	232,432
Total des (dissolutions) / constitutions supplémentaires au 31 décembre	<u>281,370</u>	<u>232,432</u>

Etat des réserves au 31 décembre 2007

Après attributions
CHF

Avant attributions
CHF

Réserves	<u>1,263,762</u>	<u>1,263,762</u>
Capital dotation Etat de Genève à l'immeuble	<u>1,400,000</u>	<u>1,400,000</u>

Etat des réserves au 31 décembre 2006

Après attributions
CHF

Avant attributions
CHF

Réserves	<u>1,263,762</u>	<u>1,263,762</u>
Capital dotation Etat de Genève à l'immeuble	<u>1,400,000</u>	<u>1,400,000</u>

Etat des pertes reportées au 31 décembre 2007

Après attributions
CHF

Avant attributions
CHF

Pertes reportées	<u>862,198</u>	<u>1,143,568</u>
------------------	----------------	------------------

LISTE DES ABREVIATIONS

ARE	Office fédéral pour le développement territorial
BIRD	Bureau d'investigation sur le recyclage et la durabilité
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
ClIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CFHES	Commission fédérale des hautes écoles spécialisées
CRFP	Conférence romande des offices et services de la formation professionnelle
CSHES	Conférence suisse des hautes écoles spécialisées
CTI	Commission pour la technologie et l'innovation
CUEH	Centre universitaire d'écologie humaine (UNIGE)
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
DG	Direction générale de la HES-SO Genève
DIP	Département de l'instruction publique
DIS	Conférence suisse des écoles d'ingénieurs
DORE (DO REsearch)	organe du Fonds national suisse (FNS) pour la recherche en travail social, santé, musique, théâtre, arts, éducation, psychologie appliquée et de la linguistique appliquée.
EAWAG	Groupe de travail pour l'e-agriculture
ECTS	European credit transfer system (1 crédit:= environ 30 heures de travail)
EIG	École d'ingénieurs de Genève
EIL	École d'ingénieurs de Lullier
EPG	Études postgrades
EPF	Écoles polytechniques fédérales
ESBA	École supérieure des beaux-arts

FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique
HEAA	Haute école d'arts appliqués (appellation en vigueur jusqu'à l'automne 2006)
HEAD	Haute école d'art et de design – Genève (nouvelle entité créée à l'automne 2006)
HEG	Haute école de gestion
HEM	Haute école de musique
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HES-S2	Haute école santé-social de Suisse romande, aujourd'hui englobée dans la HES-SO mais figurant sous cette appellation dans les comptes
HEdS	Haute école de santé
HETS	Haute école de travail social
ICAST	Institut pour la communication et l'analyse des sciences et des technologies
IJD	Institut Jacques Dalcroze
INTERREG	Aide aux projets des régions transfrontalières financée par la Suisse et l'Union européenne
LHES	Loi fédérale sur les hautes écoles spécialisées
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFFT	Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

Réseaux de compétences HES-SO (RCSO)

Domaine : Sciences de l'ingénieur-e

- RSCO Techniques Energétiques
- RSCO Intégration et Systèmes
- RSCO Matériaux, Conception, Horlogerie, Productique
- RSCO Technologies de l'Information et de la Communication
- RSCO Ressources alimentaires, Technologies environnementales et chimiques
- RSCO Géomatique, Architecture, Construction, Territoires

Domaine : Économie & services

- RSCO Information Services Network
- RSCO Economie et management

Domaine : Design

- Réseau de Compétences Design de la HES-SO (RCD)

Domaine : Santé et Travail social

- Centre d'études de la diversité culturelle et de la citoyenneté dans les domaines de la santé et du social (CEDIC)
- Réseau d'études aux confins de la santé et du social : acteurs, relations, enjeux et nouvelles régulations sociales (RECSS)
- Réseau d'études appliquées des pratiques de santé, de réadaptation/réinsertion (Ré-Sa-R)
- Réseau d'études appliquées en politiques sociales, familiale et de la santé (REA)

Rapport annuel 2007 de la commission interparlementaire de contrôle des HES-SO et HES-S2 (CIP HES-SO)

Mesdames et Messieurs les Présidents des Grands Conseils des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura,
Mesdames et Messieurs les députés,

Conformément aux dispositions des conventions régissant la HES-SO et la HES-S2, la commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO et HES-S2 (CIP HES-SO) établit un rapport annuel à l'intention des parlements qui y ont délégué des membres. Le présent rapport couvre l'année 2007.

Le bureau de la commission est composé des chefs des délégations cantonales, soit Mmes et MM. les députées et députés

Anne-Marie Depoisier	VD	
Jean-Albert Ferrez	VS	Président de la commission en 2007
Marianne Guillaume-Gentil	NE	
Janine Hagmann	GE	Vice-Présidente de la commission en 2007
Jean-Pierre Rérat	BE	Pour les séances d'avril et septembre
Benoît Rey	FR	
Anne Seydoux	JU	
Anne-Lise Vaucher	BE	Pour la séance de janvier

Résumé

La commission a maintenu en 2007 son rythme de trois séances plénières.

- Elle a reçu en janvier :
 - M. Charles Kleiber, Secrétaire d'Etat à l'Education et à la Science, pour aborder le cadre légal et financier pour les hautes écoles et le message FRI 2008-2011
 - M. Dominique Arlettaz, Recteur de l'Université de Lausanne, pour les accords relatif aux passerelles bachelor – master
 - M. Jean-Jacques Paltenghi, délégué aux affaires interinstitutionnelles de l'EPFL, pour le projet commun dans le cadre de la nouvelle ECAL à Renens.
- Elle a pris connaissance en avril des boucllements provisoires 2006 et avant budget 2008, avant de prendre connaissance en septembre des boucllements définitifs des comptes 2006 et du budget 2008.
- Elle a pris connaissance en septembre du rapport d'information des comités stratégiques et propose aux parlements cantonaux d'en prendre acte.
- Elle a abordé avec les représentants des comités stratégiques et du comité directeur divers sujets : mise en place des masters, reconnaissance des conservatoires cantonaux, mise en place de la nouvelle convention, demande de rattachement de la HETSR, participation des étudiants à la gouvernance de la HES-SO, ...
- Elle a dû remettre à 2008 la rencontre avec M. Ursula Renold, directrice de l'OFFT, qui n'a pas souhaité s'exprimer devant notre commission avant que les négociations en cours sur la reconnaissance des écoles et des filières ne soient terminées.

Tous ces points sont repris et détaillés dans le présent rapport.

I. Fonctionnement de la commission

La commission a siégé à 3 reprises en 2007, selon un rythme désormais établi : en janvier pour traiter de thèmes génériques ayant trait au système HES ou à la HES-SO, en avril pour un premier traitement des comptes (bouclement provisoires) et budget (lignes directrices), et en septembre pour le rapport d'information des comités stratégiques et les versions finales des comptes et budgets. Le bureau s'est réuni à chaque fois quelques jours auparavant, afin d'organiser les travaux de la commission et de les coordonner avec ceux des délégations cantonales, qui, en règle générale, se réunissent préalablement dans chaque canton.

En 2007, les délégations fribourgeoise, jurassienne et vaudoise ont été partiellement renouvelées suite aux élections dans ces cantons.

Etant donné que le sort de la HES-SO se décide en partie à l'OFFT, et vu l'actualité importante (élargissement de l'autorisation aux domaines SSA (Santé, Social, Arts), vérification des conditions d'autorisation de 2003,...), la commission a souhaité rencontrer Mme Ursula Renold, Directrice de l'OFFT. Cette dernière, tout en se montrant favorable à participer à une séance, a décliné à deux reprises notre invitation, ne souhaitant pas s'exprimer devant la commission avant que les négociations avec la HES-SO aient abouti. La session de janvier 2008 de la commission devrait être consacrée essentiellement à cette thématique.

II. Séance du 15 janvier 2007

La séance de janvier a été consacrée à la vision du Conseil Fédéral pour le secteur des hautes écoles et au message FRI 2008-2011 (Formation, Recherche, Innovation), ainsi qu'aux relations que la HES-SO entretient avec les autres acteurs du paysage académique suisse, principalement l'EPFL et les universités.

Cadre légal et financier pour les hautes écoles, message FRI 2008-2011

La commission a reçu M. le Secrétaire d'Etat à l'Education et à la Recherche Charles Kleiber. Ce dernier a tout d'abord orienté la commission sur le projet de « Paysage suisse des hautes écoles », qui englobe toutes les hautes écoles, Ecoles polytechniques fédérales, universités et Hautes écoles spécialisées, avec une mention pour les Hautes écoles pédagogiques qui ne bénéficient pour l'instant d'aucun financement de la part de la Confédération. Un des principes essentiels du projet est l'autonomie des hautes écoles dans le cadre d'un contrat de prestations et d'un budget global. Il postule une gestion conjointe des interdépendances par les cantons et la Confédération, à travers une série de compétences fondamentales.

La première de ces compétences est la définition de la structure des études selon le modèle eurocompatible de Bologne, de la reconnaissance des acquis et des diplômes. Sur ce plan, les universités ont précédé les Ecoles polytechniques fédérales et les HES dans l'application du modèle en Suisse en vertu de la loi sur les universités. Sous réserve de quelques ajustements, la restructuration des études est maintenant sous toit.

La seconde compétence est l'application d'un instrument de régulation du système, par une série de prescriptions visant à garantir l'assurance qualité. Cet instrument est de nature à responsabiliser les hautes écoles et à enclencher les procédures adéquates pour une constante amélioration du dispositif de formation tertiaire.

Vient ensuite la définition d'un principe de financement commun pour remplacer le système actuel qui est inégal. Pour renforcer la coopération entre hautes écoles, il convient de mettre

en place, en concertation entre les cantons, la Confédération et les trois types de hautes écoles, des mécanismes de financement harmonisés.

Enfin, il s'agit d'établir une planification et une répartition des tâches stratégiques entre les hautes écoles, en particulier dans les domaines où les coûts sont plus élevés, par exemple la médecine. Cette planification stratégique est soumise à une décision conjointe des cantons et de la Confédération. En cas de désaccord, une disposition légale prévoit un arbitrage par le Parlement fédéral.

Dans ce plan de fonctionnement, on peut observer que la perte de souveraineté cantonale sur les quatre principes décrits ici est compensée par le droit de regard sur les décisions des autres cantons et de la Confédération, et par la contribution à l'application de principes communs au niveau suisse.

En ce qui concerne l'organisation de pilotage, il est prévu de mettre en place une Conférence des hautes écoles, qui sera secondée par une Assemblée et un Conseil. Tous les cantons seront représentés dans l'Assemblée placée sous la présidence d'un Conseiller fédéral. Le système de vote prévoit une voix pour chaque canton, tandis que la Confédération détient un droit de veto. En l'occurrence, l'hypothèse prévoit un seul Conseiller fédéral dans la perspective du regroupement de la formation tertiaire dans un seul Département. Le Conseil sera présidé par le même Conseiller fédéral et réunira les 14 cantons qui abritent une haute école. Son champ de compétence couvrira les quatre principes susmentionnés, c'est-à-dire la structure des études, l'assurance qualité, les principes de financement communs et la planification stratégique. Cette deuxième chambre travaillera en partenariat étroit avec la Conférence des recteurs, elle-même établie en trois chambres : universités-EPF, HES et HEP.

Cette réforme, dont la mise en oeuvre est prévue à l'horizon 2012, se fonde sur l'article constitutionnel voté par le peuple en mai 2006. Le dispositif juridique en préparation prévoit une nouvelle loi-cadre qui sera mise en consultation au 2^e semestre 2007. La loi-cadre sera complétée par une convention de collaboration entre la Confédération et les cantons, et par un nouveau concordat intercantonal. Le nouveau dispositif entraînera l'abrogation d'un certain nombre de lois : loi sur les HES, loi sur l'aide aux universités, loi sur la recherche, loi sur les EPF, de même que certaines lois cantonales.

Dans cette perspective, la tradition des Hautes écoles spécialisées liées à l'OFIAMT avec une forte capacité de réglementation de la Confédération arrive à son terme. Les HES accèdent au même statut que les universités, avec les mêmes instances, les mêmes règles : leur autonomie est renforcée. L'enjeu principal est la recherche de nouvelles alliances et la concentration des efforts pour affirmer les hautes écoles au niveau suisse et international.

Répondant à diverses questions, M. Kleiber annonce que la Confédération n'entend pas prendre à sa charge le financement des étudiants étrangers, préférant y voir une chance d'ouverture pour les sites et non une charge financière pure. Il confirme également que le rôle des parlements cantonaux sera calqué sur le fonctionnement actuel de notre commission, à savoir une participation indirecte au travers des outils prévus dans les concordats.

M. Kleiber poursuit son intervention sur le thème du message FRI 2008-2011.

La hausse budgétaire annoncée sera proposée au Parlement fédéral à l'automne 2007 pour ratification et mise en vigueur dès 2008. Le domaine des hautes écoles, considéré prioritaire, est le seul à n'avoir été que très peu écorné par les mécanismes d'économie de dépenses au cours des quatre dernières années. Les 6% de hausse représentent 21,2 milliards partagés entre deux départements fédéraux à raison de 76,8% pour le DFI et 23,2% pour le

DFE. La perspective d'un seul département dans la procédure de mise en oeuvre du concept FRI représente un élément de simplification considérable.

En ce qui concerne l'attribution des montants, les EPF recevront environ 8 milliards, les universités 2,6 milliards et les HES 1,6 milliard. Les agences de recherche toucheront environ 1,2 milliard. La croissance de quelque 4 % du subventionnement des HES tient compte de l'augmentation des étudiants, du développement de l'offre de formation et du renchérissement. La stratégie de la Confédération vise à renforcer la subvention de base et à favoriser la coopération entre les différents types de hautes écoles. Dans cette perspective, une enveloppe de quelque 250 millions est à disposition des HES pour développer des projets fédérateurs.

La commission prend note de ces nouvelles réjouissantes, mais, par la voix de son président, rappelle toutefois que les montants effectifs doivent encore être votés chaque année lors du budget et que les législatures précédentes ont vu de sérieuses coupes intervenir à ce stade.

Informations sur le master en santé HES-SO – UNIL – UNIGE – CHUV – HUG

Mme Cornelia Oertle-Bürki, cheffe de projet à la HES-SO, nous a fait une présentation très explicite de l'historique du master en santé, de la collaboration entre les différents partenaires et de l'avancement actuel des travaux.

Dans la discussion qui a suivi, certains commissaires ont exprimé des craintes quant au fait que les études pour devenir infirmières s'allongent, avec tous les effets annexes que cela peut avoir. Mme Lyon répond que cette formation reste fortement ancrée dans la pratique et que le nouveau système de formation en santé propose un CFC d'assistant-e en soins et santé communautaires, qui remplace l'ancienne formation d'infirmier-ère assistant-e. Mme Lyon ajoute que cette profession est depuis toujours très bien organisée au sein de l'ASI (Association suisse des infirmières) qui a expressément demandé de mettre sur pied un titre de niveau master. Par ailleurs celui-ci répond également aux besoins identifiés par les employeurs. Mme Lyon souligne que le master en santé représente une avancée extraordinaire dans la mise en valeur des complémentarités entre l'apport des médecins et l'apport des infirmier-ère-s.

Informations sur l'accord CUSO / HES-SO relatif aux passerelles bachelor - master

Observant que la mise en commun de formations entre les universités et la HES-SO génère un certain nombre de questions au sujet des équivalences et des passerelles, le bureau a sollicité M. le Professeur Dominique Arlettaz, recteur de l'Université de Lausanne, pour donner un éclairage sur ces questions.

Ce dernier fait un bref rappel des objectifs de la déclaration de Bologne :

1. l'organisation du système d'études en deux cycles (bachelor – master)
2. la mobilité géographique et thématique des étudiants
3. la promotion de la coopération entre institutions
4. l'amélioration de la qualité de la formation.

Si le processus de Bologne améliore la lisibilité du cursus, il ne garantit toutefois pas le libre accès au master. En effet, il convient d'évaluer l'adéquation des connaissances acquise par l'étudiant lors de sa formation antérieure avec le domaine de formation au niveau supérieur. Dès lors, l'ouverture en termes de master postule un fort degré de responsabilisation de l'étudiant pour surmonter les difficultés liées au passage à un cursus supérieur auquel il ne serait pas exactement préparé.

Une réglementation a été mise en place pour le passage au master. En décembre 2003, la Conférence universitaire suisse (CUS) fixait les règles du jeu pour les dix universités et les deux EPF, admettant sans conditions préalables aux études de master tout titulaire d'un bachelors délivré par une université suisse dans la branche d'étude correspondante, moyennant des compléments de connaissances pendant la réalisation du master. La définition de la « branche d'étude correspondante » a été établie par la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS). Celle-ci a dressé une liste de branches d'études permettant de fixer les conditions pertinentes pour un accès au cycle supérieur. Des accords ont également été mis en place pour les candidats issus d'universités d'un autre pays et pour les étudiants suisses qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger. Parallèlement, la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO), qui réunit les quatre universités romandes, réfléchissait à une réglementation pour le passage d'un type de haute école à un autre type de haute école dans le cadre de l'Espace romand. Ce projet d'accord ensuite élargi à l'ensemble de la Suisse associe désormais les universités, les HES et les HEP. Il est en phase finale et devrait être signé prochainement, une fois complété par une table de concordance sur la notion de branches correspondantes.

Ainsi, cet accord étendu à toute la Suisse va-t-il réglementer le passage du cycle bachelors à celui de master d'un type de haute école à l'autre. En plus de la pratique déjà existante d'accès avec reconnaissance qu'équivalences, cet accord innove en introduisant la notion de passerelle, assortie de deux conditions :

- la première est que le domaine d'étude soit correspondant,
- la deuxième stipule que la haute école d'accueil qui va délivrer le titre de master évalue les compléments à acquérir sur la base du contenu du cursus antérieur. Si ces compléments peuvent s'acquérir dans un laps de temps d'au maximum 60 crédits (soit équivalent à une année), l'étudiant bénéficie d'une passerelle.

Si les conditions ne sont pas remplies, l'étudiant qui désire s'inscrire pour un master d'une discipline éloignée devra entrer en première année bachelors et pourra justifier, cas échéant, d'un certain nombre d'équivalences.

M. Arlettaz estime que le nombre d'étudiants concernés par ces possibilités sera relativement faible en raison du fait que l'ouverture n'a de sens que si l'étudiant assume la responsabilité de sa mise à niveau par l'acquisition de compléments en fonction de son propre parcours. Et c'est une voie exigeante.

A l'issue de cet échange, la présidente des Comités stratégiques évoque l'une des préoccupations constantes des membres de la CUS, à savoir le constat que certaines institutions de formation en Suisse ne partagent pas cette vision d'ouverture, qui est pourtant la position politique figurant dans les directives de la CUS et qui, à ce titre, sont des directives impératives. Mme Lyon tient à attirer l'attention des parlementaires sur ce point. Elle sollicite leur soutien dans le combat des recteurs et présidents d'institutions pour que les différentes facultés respectent la loi.

Mme Lyon relève, pour les années futures, une autre thématique sur laquelle elle tient à sensibiliser l'assemblée, celle d'observer quelle sera la force d'aspiration du marché du travail pour les titulaires d'un baccalauréat académique universitaire. Selon les directives de la CUS, les cursus de bachelors et master forment le niveau de l'actuelle licence, c'est-à-dire que le grade universitaire s'obtient avec le titre de master. Il en va différemment pour les HES. Or, certains secteurs de l'économie tentent d'attirer des porteurs de bachelors académiques pour pouvoir leur dispenser les formations internes à leurs institutions. Ces pratiques sont contraires à la volonté des autorités politiques et académiques de notre pays, qui veulent que les étudiants terminent leurs cursus par la voie conventionnelle.

Informations sur la collaboration EPFL – HES-SO pour la nouvelle ECAL à Renens

L'ambitieux projet de mise en commun de locaux et de laboratoires dans un bâtiment industriel à Renens, appelé à accueillir l'ECAL dès la rentrée 2007 est exposé par M. le Professeur Jean-Jacques Paltenghi, délégué aux affaires interinstitutionnelles de l'EPFL, qui relève plus particulièrement les motifs qui sous-tendent ces opérations.

En guise de préambule, M. Paltenghi précise que l'image du polytechnicien, souvent perçu comme un technocrate empli de science plutôt que de sensibilité sociale, est fautive ! Au contraire, l'expérience montre que les programmes qui se sont succédés ont fait la part belle au maintien du contact des étudiants avec les matières non techniques, l'objectif étant de cultiver leur sensibilité.

En 2001, un ambitieux projet alliait les Universités de Genève et de Lausanne ainsi que l'EPFL dans une démarche qui touchait au développement des sciences de la vie, de la pharmacie, ainsi que des sciences humaines et sociales. Dans ce cadre, une formation complète et cohérente en sciences humaines et sociales a été mise sur pied pour les étudiants de l'EPFL. Cette formation s'étend sur tout le cursus et les étudiants qui entrent à l'EPFL ont le choix entre vingt branches relevant de ce domaine. Quatre branches à choix sont offertes durant la première année, essentiellement dispensées par l'Université de Lausanne, mais également par l'Université de Genève. Deux écoles HES ont été invitées à collaborer au projet : l'ECAL (Haute école d'arts appliqués du canton de Vaud) et l'École supérieure des beaux-arts de Genève. L'ECAL s'est engagée à délivrer l'enseignement de design industriel et de produits, formation qui se place au deuxième rang dans le choix des étudiants. Ce sont ainsi quelque 400 étudiants par an qui y sont initiés.

Les professeurs de l'EPFL accordent une grande importance à ce type d'enseignement. En effet, ils en ont fait une branche éliminatoire, c'est-à-dire que l'étudiant qui ne justifie pas du nombre de crédits suffisant pour cet enseignement ne devient pas technicien de l'EPFL. C'est donc une mission importante qui a été confiée aux professeurs responsables de cet enseignement et extérieurs à l'EPFL.

Le succès de l'innovation n'est pas que rationnel, il dépend aussi de la capacité à faire passer l'émotion. A cet égard, l'ECAL a relevé le défi et le mariage de sa pédagogie émotionnelle, esthétique, sociale, avec celle de l'EPFL, plus rationnelle, est réussi. Pour y parvenir, les étudiants et les professeurs ont répondu avec enthousiasme et dynamisme pour trouver les méthodes d'adaptation. D'autres initiatives ont suivi, notamment la création d'ateliers mixtes où des étudiants des deux institutions travaillent sur des projets communs. Dans ce cadre-là, deux semaines de cours sont dispensées par l'EPFL aux étudiants de l'ECAL sur les possibilités et les limites des dernières technologies développées dans les laboratoires, tandis qu'une semaine est consacrée au thème spécifique de l'architecture.

En 2003, le Président de l'EPFL, M. Patrick Aebischer, et le directeur de l'ECAL, M. Pierre Keller, ont signé une lettre d'intention confirmant leur volonté commune de poursuivre cette expérience stimulante. Elle s'est concrétisée par la location d'importantes surfaces dans l'ancienne usine IRIL à Renens, où l'ECAL prendra ses quartiers en septembre 2007. L'EPFL y installera un laboratoire de 2000 m² en sus d'un étage réservé à des salles d'enseignement et l'ensemble sera piloté par un comité mixte composé de quatre représentants de l'ECAL et quatre représentants de l'EPFL. Les moyens financiers seront mis à disposition pour créer des synergies et inciter la collaboration entre les deux institutions. C'est une expérience qui se fonde de part et d'autre sur un acte de confiance et un pari pour l'avenir.

Il est encore précisé que cette opération ne coûte rien à la HES-SO, que le Grand Conseil vaudois a adopté un décret à hauteur de quelque 5 millions de francs pour cette opération,

complétés par plusieurs centaines de milliers de francs décrochés par M. Keller auprès de mécènes.

Autres points abordés

La commission a également écouté les informations transmises par la présidente des comités stratégiques sur les discussions en cours au sujet de la HE-ARC, sur les possibilités offertes aux conservatoires des cantons de Neuchâtel, Fribourg et Valais – non reconnus – en lien avec les conservatoires reconnus de Genève et Lausanne, ainsi que sur l'état d'avancement de la nouvelle convention devant marquer la fusion totale HES-SO et HES-S2, retardée notamment par la question du statut du personnel et de la répartition des tâches et responsabilités entre les Comités stratégiques et la direction opérationnelle de l'institution.

III. Séance du 23 avril 2007

La séance d'avril a principalement été consacrée à la prise de connaissance du bouclage provisoire des comptes 2006, à temps pour le traitement des comptes dans les parlements cantonaux, et pour une première orientation sur les directives budgétaires pour 2008.

M. le Conseiller d'Etat Claude Roch, membre des comités stratégiques qui remplaçait Mme Lyon, a fait un point de situation de la vérification de l'autorisation de 2003 de gérer la HES-SO. Il a rappelé qu'en 1998, la Confédération avait octroyé une autorisation provisoire aux sept HES de Suisse. Lorsqu'en 2003 les Comités stratégiques HES-SO déposaient leur demande d'autorisation définitive, ils proposaient un modèle de gouvernance censé corriger les insuffisances constatées par l'OFFT. Les Comités stratégiques s'engageaient notamment à fédérer les activités des écoles au sein de domaines d'enseignement, ce que le Conseil fédéral acceptait en posant un certain nombre de conditions à remplir au 31 décembre 2006. Cette autorisation concerne uniquement les domaines SO, les domaines S2 (Santé et Travail social) n'étant à ce stade pas intégrés au processus. Ainsi, dans ses conclusions, le Conseil fédéral admettait provisoirement une proposition de gouvernance conservant une dimension cantonale. Parmi ses exigences figuraient la mise en place d'une organisation de conduite dépassant la logique des sites et basée sur les domaines d'études, la concentration du portefeuille des filières jugé trop volumineux et trop dispersé, ainsi que l'intégration formelle des domaines SSA sur le plan juridique. Avec le rapport définitif qui devait être établi, la Confédération communiquerait en septembre sa décision aux Comités stratégiques. D'ici là, ces derniers mettraient tout en oeuvre pour trouver des solutions équitables pour une gouvernance en phase avec les prescriptions fédérales, qui tiennent compte toutefois des positions cantonales et régionales.

M. Roch a indiqué également que la HETS (Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande) a demandé à être rattachée à la HES-SO.

Il a à nouveau été fait mention de la nouvelle convention régissant la HES-SO, qui est attendue avec impatience, puisqu'un certain nombre de dossiers en dépendent. Sur le plan du processus de sa mise en place et de son acceptation au niveau parlementaire, le Président a attiré l'attention sur le fait que les textes qui gouvernent la commission interparlementaire ne prévoient pas de rôle explicite en la matière. Par contre, les parlements des cantons partenaires peuvent, avec leurs règles et agenda respectifs, être associés ou non au processus de mise en place du texte. Il appartient donc à chaque délégation de suivre ce dossier au niveau de ses instances cantonales pour s'assurer d'être associée à la préparation du texte et éviter d'en être saisie une fois la convention complètement figée dans sa teneur. Par contre, vu l'excellent climat de collaboration entre les comités stratégiques et la commission interparlementaire de contrôle, il est légitime de

penser que – bien que n'y étant pas tenus – les comités stratégiques associent notre commission au processus.

Boucllement des comptes 2006

Pour la première fois, les boucllements provisoires ont été présentés à la commission avant qu'ils ne soient formellement acceptés par les comités stratégiques. Cette manière de faire a permis à la commission d'émettre des propositions, sans contrainte toutefois, à l'intention des Comités stratégiques, seuls compétents pour avaliser les comptes, le rôle de la commission interparlementaire se limitant à contrôler le processus.

M. Bregnard, responsable financier de la HES-SO, a projeté les documents relatifs aux comptes 2006, ceux-là même qui allaient être présentés aux Comités stratégiques le 26 avril suivant, et en a relevé les lignes de force. Il a précisé que la révision des comptes aurait lieu en mai et que, de manière générale, les contributions des cantons vont encore diminuer quelque peu. En ce qui concerne les comptes définitifs, ils devaient être soumis aux Comités stratégiques lors de leur séance du 21 juin et reviendront/reviendraient sur la table de la commission interparlementaire pour la séance de septembre.

La commission a pris acte des boucllements provisoires sans autres commentaires à ce stade.

Avant-budget 2008

L'établissement des budgets traduit un exercice d'équilibre entre les besoins de financement des écoles et les contraintes budgétaires des cantons. Le responsable financier a rappelé que l'existence de deux budgets séparés pour la HES-SO et la HES-S2 est due aux deux concordats qui régissent l'institution. Pour cette édition 2008, il précise qu'il subsiste à ce stade de la procédure un certain nombre d'incertitudes liées au message FRI 2008-2011.

Les précisions suivantes ont été apportées en réponse aux questions de la commission :

- Seuls les étudiants en cycles bachelor ou master sont pris en compte dans le système de financement. Conformément aux directives fédérales, la formation continue, qui a bénéficié jusqu'alors d'un financement via la réserve stratégique, devra être entièrement autofinancée.
- Le financement par crédits ECTS n'est pas prévu pour 2008, mais devra probablement être introduit tôt ou tard, malgré l'important travail administratif que cela représente.
- Les montant des forfaits HES-SO et HES-S2 au titre des charges d'infrastructures ont probablement atteint leur seuil minimal et ne devraient vraisemblablement plus diminuer à l'avenir, réduisant un peu la pression sur les cantons.
- La création de masters se décide au niveau fédéral, sur proposition des écoles. L'objectif est de ne pas multiplier les filières master, mais de les concentrer là où la filière bachelor est de très haut niveau.
- L'harmonisation des rémunérations des stages pratiques dans les domaines de la santé et du travail social progresse, mais n'est pas encore satisfaisante.
- Dans l'état actuel, il n'est pas toujours facile de déterminer si une action doit être entreprise au niveau global HES-SO (ex. promotion de l'accès au 7e programme cadre de recherche européen) ou au niveau des sites (ex. communication). Il s'agit de trouver le niveau adapté où conduire les dossiers et chasser sans relâche l'apparition de doublons ou de triplons.
- Aujourd'hui, la mise à niveau demandée au titre des charges communes doit doter la HES-SO de moyens suffisants pour améliorer ses prestations, notamment dans les relations extérieures, la mise en oeuvre du modèle de Bologne ou la gestion des

ECTS, pour laquelle certaines écoles n'ont pas les ressources pour introduire un relevé des crédits ECTS. Les détails relatifs à l'utilisation des moyens globaux mis à disposition seront affinés au budget final.

- Il y a une volonté de concentrer au niveau du réseau un certain nombre de tâches, sans forcément augmenter l'effectif du siège de Delémont ; ainsi, par exemple, toute l'informatique est à Fribourg. La localisation de fonctions principales dans des endroits différents est parfaitement compatible avec le fonctionnement d'un réseau.
- L'abandon du plafonnement à 35 EPT par une limite à 3% des dépenses totales pour le siège de la HES-SO ne doit pas être vu comme une volonté d'augmenter le personnel, mais de disposer de plus de souplesse pour des impulsions ponctuelles.

Nantie de ces explications, la commission a pris acte de l'avant-projet de budget 2008 et devait réexaminer le budget définitif en septembre.

Autres sujets

La situation des conservatoires de Neuchâtel, Fribourg et du Valais a été rediscutée en détail à la lumière de la reconnaissance des conservatoires de Genève et Lausanne d'une part, et de la quasi-impossibilité pour les trois autres sites d'obtenir à leur tour la reconnaissance à titre individuel. Les formes de collaborations à mettre en œuvre au sein du réseau ont fait l'objet de discussions.

Si la participation des étudiants à la gouvernance de la HES-SO ne repose pas à l'heure actuelle sur des bases légales, l'école encourage malgré tout le processus de fédéralisation et de consolidation des nombreuses associations d'étudiants disséminées sur les sites. Dans les textes du projet de nouvelle convention, la HES-SO propose une forme de conseil académique qui réunirait tous les corps du personnel ainsi que tous les étudiants. Ils disposeraient ainsi d'une structure consultative chargée d'informer et de questionner les étudiants sur les thèmes qui les touchent de près.

IV. Séance du 24 septembre 2007

Comme précisé en préambule, la commission n'ayant pas pu rencontrer Mme Renold, directrice de l'OFFT, l'ordre du jour de la séance s'en est retrouvé quelque peu allégé.

Rapport d'information 2006 des comités stratégiques

Ce rapport est le principal élément formel des flux d'informations entre la HES-SO par ses comités stratégiques et la commission interparlementaire. Il est fourni en même temps que le présent rapport. Il obéit à nouveau à une structure en trois colonnes, à savoir :

- Le rappel de la stratégie et des objectifs de développement 2004-2007 (texte inchangé sur toute la période quadriennale) ;
- Les réalisations 2006 ;
- Les commentaires.

Ce document étant relativement court, clair et complet, son contenu n'est ni repris, ni résumé ici.

Les discussions et questions qui ont suivi ont permis de préciser divers points, mais ont principalement mis en évidence le fait que les discussions en cours avec l'OFFT sont déterminantes quant au positionnement, à la structure, à la gouvernance et au fonctionnement de la HES-SO. En particulier, un certain nombre de sujets devront être tirés au clair sur le plan de la terminologie et du concept. S'agissant par exemple du développement économique d'une région, l'OFFT perçoit la notion de région comme étant l'Espace romand dans sa globalité. Dans les discussions qui se sont ouvertes il s'agit de

convaincre les autorités fédérales de prendre en considération la diversité à l'intérieur du périmètre de la Suisse occidentale.

En ce qui concerne la nouvelle convention en voie d'élaboration, elle doit désormais s'inscrire dans les principes fondateurs de la future loi fédérale, qui va profondément changer le paysage des hautes écoles. Or, elle n'en est qu'au stade d'avant-projet ; on n'en connaît ni la teneur définitive, ni la date de mise en vigueur. Par conséquent, la HES-SO travaille avec de grandes incertitudes, eu égard aux changements fondamentaux qui interviendront pour l'ensemble du système. Dans la période transitoire jusqu'à la mise en vigueur de la loi, la HES-SO doit être gérée en vertu des règles actuelles, tout en se préparant à la perspective du nouveau système.

S'agissant de la répartition des compétences, les Comités stratégiques ont, au cours des années, travaillé à l'élaboration d'un cadre qui guide les activités du système. A l'avenir, tous les domaines seront réunis dans un seul texte concordataire. Entre-temps, les discussions en cours avec l'OFFT doivent permettre de trouver une voie pragmatique pour que la Confédération finance le domaine des arts, quand bien même, actuellement, il ne figure pas dans le concordat à l'heure actuelle.

Comptes 2006

La présentation du bouclage définitif des comptes 2006 par M. Patrick Grossen, nouveau directeur financier, du bouclage définitif des comptes 2006 n'a amené aucune question de la part de la commission, étant donné que l'on est assez proche du bouclage provisoire présenté en avril. Globalement, les coûts sont maîtrisés, tant pour les comptes HES-SO que pour les comptes HES-S2, tous deux présentant un fléchissement du coût par étudiant.

Budget 2008

M. Grossen a présenté le budget définitif 2008 tel qu'accepté 4 jours plus tôt par les comités stratégiques. Par rapport aux années précédentes, l'élément nouveau est l'intégration de la HES-S2 au subventionnement fédéral à partir du 1er janvier 2008. Il en découle l'augmentation du financement par la Confédération à près de 30 % du coût des filières S2, jusqu'ici subventionnées à hauteur de 10 %.

Deux versions des budgets de la S2 sont présentées, intégrant ou non les nouveaux domaines (musique-arts). M. Grossen a précisé que l'intégration des nouveaux domaines entraîne une augmentation du budget de CHF 56 millions, dont quelque CHF 18 millions de subventions fédérales. Il précise que pour le domaine de la musique, la construction budgétaire s'est faite sur la base d'hypothèses qui ne préjugent en rien des choix politiques qui seront faits quant à l'organisation future du domaine. Dans la présentation budgétaire, les étudiants des conservatoires de Fribourg et de Sion sont rattachés au Conservatoire de Lausanne, tandis que ceux du conservatoire neuchâtelais rejoignent les effectifs du Conservatoire de Genève. En effet, pour bénéficier du système financier HES-SO, les effectifs des conservatoires non reconnus doivent impérativement émarger aux budgets des conservatoires accrédités. Les calculs se basent sur les effectifs annoncés par les sites de formation. Il est encore précisé que la Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande (HETSR) n'est pas encore intégrée dans le système financier HES-SO.

A la question des coûts et exigences particulières auxquels les cantons bilingues sont confrontés, M. Berclaz a précisé qu'un fonds a été mis en place avec un règlement d'attribution qui fixe un socle permettant de financer une filière bilingue et de couvrir certains coûts y relatifs. Ainsi, chaque année, les écoles concernées facturent à la HES-SO des frais de traduction ou d'organisation particulière.

La commission a pris acte du budget 2008 de la HES-SO et HES-S2.

Autres sujets

Quelques compléments d'informations ont été apportés par Mme Anne-Catherine Lyon et M. Berclaz sur la situation actuelle de la HES-SO.

- 12'900 étudiants fréquentent la HES-SO, soit le tiers des effectifs du système HES en Suisse. La HES-SO a donc trouvé ses marques dans le paysage de la formation et dans le tissu économique, social, culturel des différents cantons partenaires. L'inversion de tendance dans les professions de la santé est également une nouvelle réjouissante. En effet, après plusieurs années de désaffection de la filière de soins infirmiers, toutes les écoles concernées affichent aujourd'hui complet.
- Dès cette rentrée 2007, qui couronne les dix premières années de la mise en œuvre du système HES, la HES-SO accueille les nouveaux domaines des arts, c'est-à-dire la musique, les arts de la scène et les beaux-arts. Avec l'appui de la HES-SO, ces domaines travaillent activement à leur accession au niveau HES
- A partir du 1er janvier 2008, la HES-SO pourra bénéficier d'un financement d'environ 30 % de la part de la Confédération pour les domaines de la santé et du travail social. Cet apport est un soulagement pour les cantons qui, jusqu'ici, finançaient seuls ces filières. Il sera utilisé pour assurer l'arrimage des nouveaux domaines et faire face à l'augmentation de 7 % d'étudiants, laquelle témoigne d'ailleurs du succès de nos écoles. De plus, le financement de la Confédération viendra alléger quelque peu les budgets des cantons.
- La Conférence des recteurs des HES a échoué dans sa tentative de faire dégager un montant supplémentaire de CHF 200 millions pour les HES, qui ont été privées de cette somme du fait que la formation professionnelle initiale émerge à l'enveloppe qui leur est dévolue. Les Chambres fédérales n'ont pas accédé à cette demande. Toutefois, le combat de la Conférence des recteurs HES a abouti à l'engagement formel de la Confédération de ne pas procéder à des coupes budgétaires sur les 6 % d'augmentation dans les quatre prochaines années.
- Les règles de mise en place et de financement des formations postgrades et formations continues ont été à nouveau présentées en détail.
- Les thématiques des bourses, de la mobilité des étudiants, du manque croissant d'ingénieurs par rapport aux attentes du marché du travail, du toujours faible taux d'étudiantes dans les filières ingénieurs, du soutien au montage de projets européens, et – comme d'habitude – du financement des étudiants étrangers, ont fait l'objet d'échange de points de vues entre les membres de la commission et représentants des comités stratégiques et du comité directeur de la HES-SO.

V. Remerciements

Le bon fonctionnement de la commission ne peut être assuré que grâce à la collaboration des responsables de la HES-SO. Nous tenons en particulier à remercier Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, présidente des comités stratégiques, ainsi que M. le Conseiller d'Etat Claude Roch, membre des comités stratégiques, qui a remplacé Mme Lyon pour la séance d'avril. Ils assument le relais politique entre la commission et les organes de la HES-SO. Régulièrement interpellés par les membres de la commission, ils ont toujours répondu de manière précise et complète.

Nos remerciements vont également à M. Marc-André Berclaz, président du comité directeur qui est toujours présent aux séances de la commission ainsi qu'à nos séances de bureau et nous facilite ainsi la tâche. Nous profitons de l'occasion pour le féliciter pour sa nomination à la Présidence de la Conférence suisse des Hautes écoles spécialisées (CSHES). La CSHES

réunit les rectrices et recteurs des Hautes écoles spécialisées suisses. Elle assure les travaux de coordination nécessaires entre les HES de Suisse et est responsable du pilotage académique du système des HES.

L'année 2007 a vu un changement important, puisque M. Thierry Bregnard, responsable financier depuis les premiers jours de la HES-SO a quitté ce poste, ayant été nommé à la tête du nouveau Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF). Nous avons pris congé de M. Bregnard lors de la séance d'avril, en le remerciant chaleureusement pour sa collaboration. Lors de la séance de septembre, nous avons accueilli son successeur en la personne de M. Patrick Grossen. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de collaborer avec lui à l'avenir.

Nous remercions finalement le secrétaire permanent de la commission, M. Olivier Rapin, ainsi que Mme Lydia Christe, qui se charge des procès-verbaux des séances plénières, pour leur indispensable appui logistique.

VI. Conclusion

J'ai ouvert l'année 2007 de la commission en évoquant le 300^e anniversaire de Leonhard Euler, né à Bâle le 15 avril 1707 et considéré comme le plus grand mathématicien suisse, bien que n'ayant jamais possédé de passeport à croix blanche. Cet homme de science – on dirait aujourd'hui « chercheur » – qui s'est vu refuser l'enseignement à l'Université de Bâle, a mené sa carrière académique à Saint-Pétersbourg et à Berlin. Les discussions sur le coût des étudiants étrangers, sur la fuite des cerveaux ou encore sur l'utilité de la recherche ou l'attractivité de nos sites, bien que toujours d'actualité, ne sont donc pas récentes !

L'année 2007 devait être une année charnière pour tout le système académique en Suisse et en particulier pour la HES-SO, avant le passage à la nouvelle période quadriennale 2008-2011. A l'heure de faire le bilan de l'année pour la commission interparlementaire de contrôle, force est de constater que cette année charnière fut composée d'incertitudes et de satisfactions.

Incertitudes quant à la capacité de la Berne fédérale de tenir ses engagements financiers par rapport au système HES, incertitudes quant aux conditions de reconnaissance et à l'autorisation d'exploiter la HES-SO, incertitudes quant à la capacité des cantons membres de tenir la cohésion du réseau face à la tentation toujours présente de l'*Alleingang*, incertitudes face à la capacité de certains politiciens de prendre toute une institution en otage pour assouvir des visions personnelles. Incertitudes, enfin, récurrentes, quant au rôle et au pouvoir de cette commission interparlementaire.

Satisfaction de voir que, si le financement fédéral prévu pour 2008-2011 reste insuffisant, il ne remet pas en cause le fonctionnement global de la HES-SO et ne causera pas une augmentation massive des coûts à charge des cantons. Satisfaction de voir que le climat des négociations entre la HES-SO et l'OFFT pour le renouvellement de l'autorisation d'exploiter est bon. Satisfaction de constater que face aux enjeux à venir, la HES-SO parle d'une seule voix et reste déterminée à rester une seule école, la plus grande de Suisse. Satisfaction de voir que les propositions extrêmes, si elles font le plus de bruit, ne résistent pas face au consensus. Satisfaction enfin de voir que la commission joue pleinement son rôle de contrôle et de lien entre une institution intercantonale et les parlements des cantons qui la composent.

Au nom du bureau de la commission, je tiens à remercier tous les membres de la commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO et HES-S2 pour leur travail assidu durant l'année écoulée.

La commission à l'unanimité recommande aux Grands Conseils des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève et Jura, de prendre acte du rapport d'information 2006 présenté par les comités stratégiques de la HES-SO et de la HES-S2.

Verbier, le 8 octobre 2007



Jean-Albert Ferrez
Député du canton du Valais
Président de la commission interparlementaire
de contrôle de la HES-SO et HES-S2

ANNEXE 7

**MEMBRES DU CONSEIL DE LA HAUTE ECOLE DE GENEVE (HES-SO GENEVE)
au 30 décembre 2007**

NOM	PRENOM	REPRÉSENTATION
Membres externes		
1. Désigné-e-s par le Conseil d'Etat : 1 président-e et 5 personnes des milieux professionnels et des hautes écoles		
BRUNNER	Chritiane	Présidente
ERKMAN	Suren	Domaine technologie et développement durable
FICHTER	Nicole	Domaine santé - social
FONTUGNE	Stéphanie	Domaine sciences de l'ingénieur
KELLERHALS	Jean	Domaine hautes écoles
MARSOL	Anne	Domaine arts et culture
2. Désigné-e-s par les partenaires sociaux : 2 membre des syndicats d'employés et 2 membres des employeurs		
WEBER	Françoise	CGAS
BOURQUIN	Nicole	CGAS
LORENZI	Mauro	UAPG
MOIA	Pierre	UAPG
Membres internes		
3. Elu-e-s par le corps enseignant : 7 représentants-e-s (un-e par école)		
DAEHNE	Peter	HEG
BERTHOUD	Marianne	HEdS
FEDIER	Barbara	ESBA
LAVANCHY	Nicole	HETS
VINCENT	Michel	EIG
TRANCHELLINI	Michael	EIL
POIATTI	Myriam	HEAA
4. Elu-e-s par le corps intermédiaire : 2 représentants		
BOLOGNA	Guido	HES
5. Elu-e-s par le personnel administratif et technique : 2 représentant-e-s		
GLORIOSO	Mario	HES
GUILLET	Michel	HES
6. Elu-e-s par les étudiant-e-s : 7 représentant-e-s (un-e par école)		
AHONYO	Seyna	HEG
ZANETTI	Mathieu	EIG
FONCK	Julien	HEdS
GRALL	Loïc	EIL
GIRARD	Gaetan	HEAA
CAVIN	Anne-France	HETS
vacant		ESBA